

union technique de l'électricité

25, rue de la Pépinière - Paris 8^e

APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE D'INSTALLATIONS

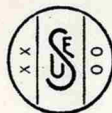
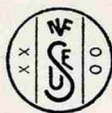
admis à la

**marque nationale
de conformité aux normes**

NF - U.S.E.

et à la

MARQUE U.S.E.



publication C 00-111

juillet 1957



MUSEE ULTIMHEAT®
ULTIMHEAT® MUSEUM

union technique de l'électricité

25, rue de la Pépinière - Paris 8^e

APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE D'INSTALLATIONS

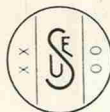
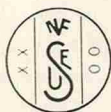
admis à la

marque nationale
de conformité aux normes

NF - U.S.E.

et à la

MARQUE U.S.E.



publication C 00-111

juillet 1957



MUSEE ULTIMHEAT®
ULTIMHEAT® MUSEUM

Le présent document est mis en distribution par le Service des publications de

L'UNION TECHNIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ

54, avenue Marceau, Paris 8^e

Téléphone : BALzac 82-50

*

Pour tous renseignements concernant les marques NF-U.S.E. et U.S.E. s'adresser à

L'UNION TECHNIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ

Secrétariat de la marque U.S.E.

25, rue de la Pépinière, Paris 8^e

Téléphone : LABorde 86-37



LISTE DE L'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE D'INSTALLATIONS ADMIS A LA MARQUE NATIONALE DE CONFORMITÉ AUX NORMES NF-U.S.E. ET A LA MARQUE U.S.E.

table des matières

	Pages.
Avant-propos	7

PREMIÈRE PARTIE

Généralités.

I. L'Union technique de l'Electricité	9
II. Les normes et les règles techniques de l'Union technique de l'Electricité.....	11
III. Caractère obligatoire de certaines normes et règles techniques de l'Union technique de l'Electricité	13
IV. La marque nationale de conformité aux normes NF-U.S.E. et la marque U.S.E.	16
V. Conclusions	19
VI. Marques et indications portées par les appareils admis aux marques NF-U.S.E. et U.S.E.....	20

DEUXIÈME PARTIE

Marque NF-U.S.E. - Disjoncteurs.

I. Note sur les normes NF C 62-400 et NF C 62-401 :	
Généralités	23
Types de disjoncteurs actuellement admis à la marque NF-U.S.E.....	24
Norme NF C 62-400 (Disjoncteurs généraux et divisionnaires : Règles)...	25
Norme NF C 62-401 (Disjoncteurs pour tableaux de contrôle : Caractéristiques)	25
Caractéristiques des disjoncteurs pour tableaux de contrôle actuellement admis à la marque NF-U.S.E. :	
Tableau I - Courants de réglage - Disposition des bornes.....	26
Tableau II - Encombrement - Points de fixation	28
Arrêté ministériel du 28 mars 1955 relatif à la mise en application obligatoire des normes NF C 62-400 et NF C 62-401	29

II. Listes des disjoncteurs pour tableaux de contrôle d'installations de première catégorie admis sur la base des normes NF C 62-400 et NF C 62-401 :

1. Disjoncteurs à calibre unique :	
Bipolaires à 1 pôle protégé	30
Bipolaires à 1 pôle protégé avec dispositif de déclenchement différentiel	31
Bipolaires à 2 pôles protégés	32
Tripolaires à 2 pôles protégés	34
Tripolaires à 3 pôles protégés	34
Tétrapolaires à 3 pôles protégés	35
Tétrapolaires à 4 pôles protégés	36
2. Disjoncteurs à calibre multiple :	
Bipolaires à 1 pôle protégé	37
Bipolaires à 1 pôle protégé avec dispositif de déclenchement différentiel	38
Bipolaires à 2 pôles protégés	39
Tripolaires à 2 pôles protégés	40
Tripolaires à 3 pôles protégés	40
Tétrapolaires à 3 pôles protégés	41
Tétrapolaires à 4 pôles protégés	42

III. Listes des disjoncteurs admis sur la base de la norme NF C 62-400 seulement :

1. Disjoncteurs à calibre unique :	
Unipolaires sans ou avec barrette de neutre	43
Bipolaires à 1 ou 2 pôles protégés, sans ou avec dispositif de déclenchement différentiel, sans ou avec barrette de neutre	43
Tripolaires à 2 ou 3 pôles protégés sans ou avec barrette de neutre	44
Tétrapolaires à 3 ou 4 pôles protégés	45
2. Disjoncteurs à calibre multiple :	
Unipolaires	45
Bipolaires à 1 ou 2 pôles protégés, sans ou avec dispositif de déclenchement différentiel	45
Tripolaires à 2 ou 3 pôles protégés	46
Tétrapolaires à 3 pôles protégés	46

TROISIÈME PARTIE

Marque NF-U.S.E. - Interrupteurs, commutateurs et coupe-circuit.

Interrupteurs et commutateurs :

A. Note sur la norme NF C 61-100	47
Types d'interrupteurs et de commutateurs actuellement admis à la marque NF-U.S.E.	50
B. Listes :	
1. Interrupteurs de courant nominal 5 ou 6 ampères.	
a) Pour pose encastrée	51
b) Pour pose en saillie	52

	Pages.
2. Contacteurs dits « boutons de minuterie ».	
a) Pour pose encastrée	54
b) Pour pose en saillie	55
3. Interrupteurs et commutateurs de courants nominaux égaux ou supérieurs à 10 ampères	55
II. Coupe-circuit à fusibles calibrés à broches :	
A. Note sur la norme NF C 61-200	62
B. Listes :	
1. Socles	64
2. Porte-fusibles	74
3. Alvéoles	75
III. Interrupteurs combinés avec coupe-circuit calibrés à broches :	
Liste	77
IV. Appareillage avec fusibles incorporés :	
A. Note relative à cet appareillage	85
B. Listes :	
1. Interrupteurs et commutateurs.	
a) Pour pose encastrée	85
b) Pour pose en saillie	86
2. Porte-fusibles	86
3. Socles	86

QUATRIÈME PARTIE

Marque U.S.E.

I. Prises de courant et prolongateurs :	
A. Note sur les publications C 61-300 et C 61-301 de l'Union technique de l'Electricité	87
Modèles normalisés de socles, fiches de prises de courant, prises mobiles de prolongateurs actuellement admis à la marque U.S.E.	89
B. Listes :	
1. Socles normalisés de prises de courant	
a) Pour pose encastrée	92
b) Pour pose en saillie	92
2. Fiches normalisées de prises de courant	93
3. Prises mobiles de prolongateurs normalisées	93
4. Socles et fiche de prises de courant non normalisés	94
II. Lampes baladeuses :	
Listes	95

	Pages.
III. Douilles :	
Listes	96
IV. Appareils de jonction et de dérivation :	
Listes :	
1. Rosace	100
2. Raccords dits « dominos »	100
3. Appareils de dérivation	101
V. Appareils divers :	
Listes :	
1. Appliques « col de cygne »	103
2. Patères à raccords	103
3. Griffes à cercle	103

CINQUIÈME PARTIE

I. Liste des constructeurs (noms, adresses, numéros d'identification, marques de fabrique)	104
II. Tableau de correspondance entre les numéros d'identification et les noms des constructeurs	108



avant-propos

Après une interruption assez longue due à diverses circonstances, la liste de l'appareillage électrique d'installations admis aux marques NF-U.S.E. et U.S.E. reparait sous sa forme imprimée. Une large diffusion va lui être donnée.

On constatera en la consultant l'importance de l'effort fourni par les constructeurs français pour rendre le niveau de qualité de leurs produits au moins égal à celui qui est défini par les normes et les règles techniques de l'Union technique de l'Electricité.

Comme nous le préciserons plus loin, l'Union technique de l'Electricité est une association professionnelle où toutes les branches de l'industrie électrique sont représentées, aucune d'entre elles n'étant majoritaire. Aux études qu'elle effectue sont associés de nombreuses administrations et de nombreux groupements qui viennent faire entendre au sein de l'Union technique de l'Electricité le point de vue de l'utilisateur. Aussi peut-on affirmer que les règles qui résultent de ses travaux sont établies en toute indépendance, sur la base de seules considérations techniques, sans désir d'avantager qui que ce soit, mais avec le souci de défendre les intérêts des utilisateurs, en définissant des prescriptions qui éliminent les appareils médiocres, voire dangereux, pour ne retenir que des appareils satisfaisants, sûrs et robustes, tout en restant cependant dans la limite d'exigences raisonnables afin d'éviter l'élévation du prix des appareils.

Chaque fois qu'il a été possible, on s'est efforcé de rapprocher les règles de l'Union technique de l'Electricité des normes internationales, au fur et à mesure de leurs mises au point. Il est souhaitable en effet de tendre vers une unification complète sur le plan international ; mais ce résultat ne pourra être atteint que progressivement, et son application impliquera des périodes de transition plus ou moins longues suivant le cas.

L'indépendance de l'Union technique de l'Electricité que l'on constate dans l'établissement des normes et des règles techniques se retrouve aussi bien dans la gestion des marques NF-U.S.E. et U.S.E. Le comité qui les attribue et qui en surveille le fonctionnement n'est soumis à aucune influence. Il est procédé tous les deux ans au renouvellement de ceux de ses membres qui sont constructeurs. Ceux-ci ne peuvent assister aux délibérations lorsqu'il est question de leurs produits. Les appareils sont présentés d'une façon anonyme. Outre diverses Directions ministérielles, l'Ordre des Architectes, les Services techniques de la Ville de Paris, l'Institut

technique du Bâtiment et des Travaux publics, le Colonel commandant le Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris, la Société nationale des Chemins de fer français, l'Association française de Normalisation, etc. y sont représentés.

L'Union technique de l'Electricité envoie périodiquement certains de ses ingénieurs visiter les usines des constructeurs pour y prélever, aux fins de vérification, des appareils revêtus de la Marque, et surtout s'assurer que ces constructeurs exercent bien eux-mêmes, en permanence, un contrôle attentif de la qualité de leurs produits.

Telles sont les garanties de sérieux, d'impartialité qui sont données, de par son organisation même, à la gestion des marques NF-U.S.E. et U.S.E.

Est-ce à dire qu'il n'y ait pas d'améliorations à envisager? Certes, si certaines des normes et des règles techniques qui servent à l'attribution de ces marques sont récentes, et ont été bien étudiées (disjoncteurs, prises de courant, etc.), d'autres sont plus anciennes et seront remplacées dans quelque temps par de nouvelles normes et de nouvelles règles, mieux adaptées au progrès technique lorsque les révisions en cours auront été achevées; d'autres enfin restent à établir. Il arrive que certains types d'appareils ne peuvent pour le moment recevoir la Marque. Cette lacune sera toutefois, nous l'espérons, bientôt comblée.

Mais quels que soient les perfectionnements à venir, les marques NF-U.S.E. et U.S.E. apparaissent dès maintenant comme des éléments essentiels de l'élévation de la qualité de l'appareillage électrique d'installations. Les usagers de cet appareillage, tout particulièrement les maîtres d'œuvre, les architectes, les installateurs électriciens, doivent leur faire confiance et, dans leur intérêt bien compris, aider à leur développement en n'utilisant, dans toute la mesure du possible, que du matériel porteur de l'un ou l'autre de ces deux symboles **NF-U.S.E** ou **U.S.E.**

Le Secrétaire général
de l'Union technique de l'Electricité :

Henri FERRIER

PREMIÈRE PARTIE

Généralités

I - L'UNION TECHNIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ

L'Union technique de l'Electricité, désignée fréquemment par ses initiales U.T.E., est une association déclarée, placée sous le régime de la loi de 1901, qui a pris en 1947 la suite de l'Union des Syndicats de l'Electricité (U.S.E.), fondée en 1907.

Aux termes de ses statuts, elle a pour but de faire réaliser des progrès aux techniques de la production, de la distribution et de l'utilisation de l'électricité, en contribuant, principalement par la **réglementation et la normalisation du matériel et des installations électriques** à en améliorer la qualité et à en accroître la sécurité.

Elle réunit, comme le faisait l'Union des Syndicats de l'Electricité, les organismes professionnels et les établissements représentatifs des différentes branches de l'industrie électrique, à savoir :

I. — Construction du matériel électrique :

Syndicat général de la Construction électrique (1).

II. — Entreprise de réseaux et de centrales électriques :

Syndicat des Entrepreneurs de Réseaux et de Centrales électriques,
Chambre syndicale des Fabricants de Supports en Béton armé,
Union syndicale des Fabricants de Poteaux en Bois injecté.

III. — Production et distribution de l'énergie électrique :

Electricité de France.

IV. — Installation électrique :

Fédération nationale de l'Équipement électrique (2).

Ses moyens d'action comprennent essentiellement :

- l'établissement de normes et de règlements techniques,
- l'institution de Marques de Qualité.

(1) Ce Syndicat est la fédération qui groupe l'ensemble des chambres syndicales et des groupements professionnels (actuellement au nombre de 28) de la construction électrique.

(2) Cette fédération réunit 70 chambres syndicales et groupements professionnels régionaux d'entrepreneurs d'installations électriques.

C 00-111

Les publications établies et éditées par l'Union technique de l'Electricité (normes et règles techniques) forment actuellement un ensemble de quelque 450 documents comportant plus de quatre mille pages (1).

Des marques certifiant la conformité des produits avec les règles techniques et les normes en vigueur ont été instituées par l'Union pour les catégories de matériel suivantes (1) :

- appareillage électrique d'installations,
- fils et câbles électriques,
- appareils électrodomestiques.

(1) La liste des publications de l'Union technique de l'Electricité, comme celles des matériels admis aux marques administrées par l'Union sont fournies gratuitement, sur simple demande adressée à l'Union technique de l'Electricité, 54, avenue Marceau, Paris (8^e). Téléphone : Balzac 82-50.



II - LES NORMES ET LES RÈGLES TECHNIQUES DE L'UNION TECHNIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ

Les normes et règles techniques publiées par l'Union technique de l'Electricité sont préparées par des Commissions d'études qui réunissent des représentants qualifiés des différentes branches de l'industrie électrique désignés par les adhérents de l'Union, des délégués des services ministériels qui contrôlent l'industrie électrique (Direction de l'Electricité et Direction des Industries mécaniques et électriques au Secrétariat d'Etat à l'Industrie et au Commerce), et des représentants des administrations, services publics, organismes et groupements professionnels intéressés qui expriment le désir d'être associés aux travaux de l'Union, tels que le Ministère de la Défense nationale et des Forces armées (Air, Marine, Guerre), le Génie rural, les Services techniques de la Préfecture de la Seine, la Direction des Hôpitaux au Secrétariat d'Etat à la Santé publique, l'Ordre des Architectes, l'Assemblée plénière des Compagnies d'assurances contre l'incendie, le Centre scientifique et technique du Bâtiment, la Société nationale des Chemins de fer français, la Régie autonome des Transports parisiens, etc.

Il existe actuellement une cinquantaine de Commissions au sein de l'Union qui comprennent un peu plus de mille personnes.

Les Commissions sont en général saisies de projets qui émanent, le plus souvent, des syndicats de constructeurs ou d'Electricité de France. Lorsqu'après examen, discussion, enquête, comparaison avec les règles étrangères, une Commission s'est mise d'accord sur un texte, celui-ci est transmis pour accord aux adhérents de l'Union, puis soumis enfin au Bureau de l'U.T.E. qui en prononce l'adoption et décide de sa mise en vigueur. Les règles ainsi arrêtées forment alors l'objet d'une **publication** de l'Union comportant un indice composé de la lettre C suivie de plusieurs chiffres. Lorsque les techniques correspondantes sont suffisamment stabilisées, et qu'il s'agit de questions d'intérêt général, les textes adoptés par l'Union technique de l'Electricité peuvent être soumis à l'Association française de Normalisation qui procède à une enquête publique à leur sujet, puis propose au Commissaire à la Normalisation l'homologation comme **Normes françaises** de ces textes, éventuellement rectifiés. Les décisions d'homologation sont prises, sur avis du Commissaire à la Normalisation, par le Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce. Elles font l'objet d'arrêtés ministériels, publiés au **Journal officiel**. Une fois cette homologation acquise, les règles de l'Union technique de l'Electricité portent le titre de « Normes françaises » et leur indice est complété par les lettres NF.

Les normes et les règles techniques de l'Union technique de l'Electricité fixent, tant pour le matériel électrique que pour les installations, les conditions de sécurité et les conditions de qualité à remplir.

Du point de vue de la **sécurité**, elles tendent à éliminer tous risques de danger pour l'utilisateur ou son entourage, danger d'électrocution d'une part, danger d'incendie d'autre part. Elles imposent donc, notamment, la protection contre le toucher, même accidentel, des pièces sous tension, elles limitent à des valeurs suffisamment basses l'échauffement des appareils et des installations.

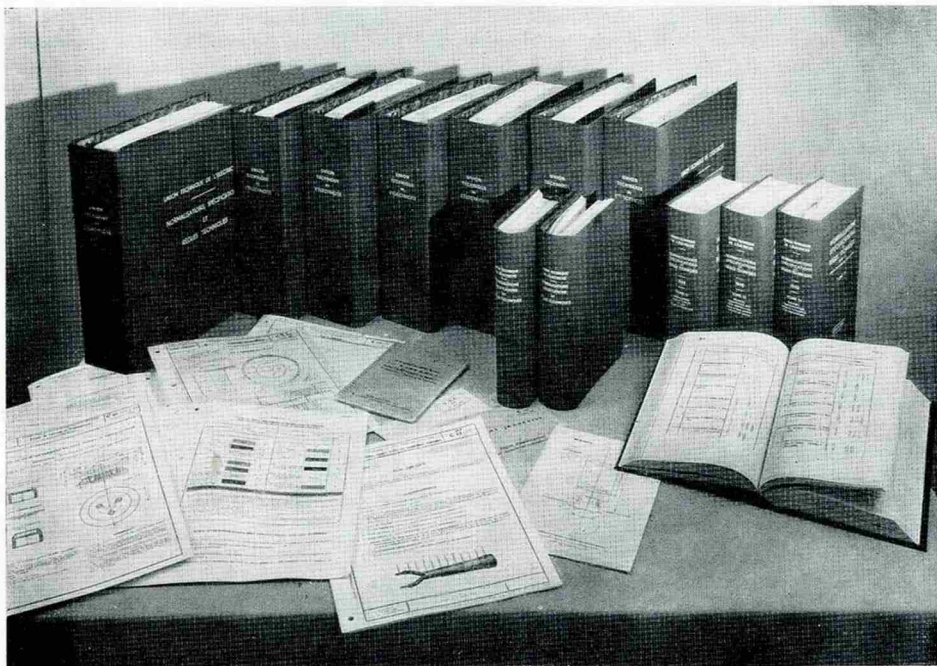
Sur le plan de la **qualité**, elles exigent que les appareils, comme les installations, soient aptes à remplir correctement leur fonction, qu'ils aient un rendement satisfaisant, qu'ils soient susceptibles de durer longtemps.

Elles précisent les essais qui permettent de vérifier que les propriétés imposées existent bien.

Parfois, elles prescrivent des caractéristiques dimensionnelles, voire même des caractéristiques d'intensité de courant et de tensions, dans un but d'interchangeabilité ou dans un désir de productivité pour diminuer le nombre des modèles d'appareils.

Le lecteur aura un aperçu de ce qu'elles contiennent en consultant les notes qui figurent en tête de chacun des chapitres de la présente liste, notes qui constituent un résumé de celles des normes et des règles de l'Union qui servent de base à l'attribution des marques NF-U.S.E. et U.S.E. à l'appareillage électrique d'installations.

Nous ajouterons qu'il est tenu compte dans la mesure du possible, lors de l'élaboration de nos règles nationales, des recommandations de la Commission électrotechnique internationale (C.E.I.) (1) et des spécifications de la Commission internationale de Réglementation en vue de l'Approbation de l'Equipement électrique (C.E.E.) (2).



Collection des publications de l'U.T.E.

(1) La Commission électrotechnique internationale réunit trente-deux pays appartenant à toutes les parties du monde.

(2) La C.E.E. groupe actuellement quinze pays européens.

III - CARACTÈRE OBLIGATOIRE DE CERTAINES NORMES ET RÈGLES TECHNIQUES DE L'UNION TECHNIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ

Il ne sera question ici que de celles des normes et règles techniques relatives à l'appareillage électrique d'installations qui servent de base à l'attribution des Marques NF-U.S.E. et U.S.E. Ces normes et règles sont les suivantes :

NF C 61-100 (novembre 1956) (ex NF C 25-1)	Appareils doués de pouvoir de coupure et destinés à établir et interrompre ou à commuter un ou plusieurs circuits.
NF C 61-200 (décembre 1956) (ex NF C 25-2)	Coupe-circuit à fusibles calibrés.
C 61-300 (décembre 1952)	Prises de courant et prolongateurs : Règles.
C 61-301 (décembre 1952)	Prises de courant et prolongateurs : Caractéristiques.
NF C 61-501 (juillet 1937) (ex NF C 56)	Normalisation des culots et douilles de lampes d'usage courant.
NF C 62-400 (décembre 1954)	Disjoncteurs généraux et divisionnaires pour installations de première catégorie : Règles.
NF C 62-401 (décembre 1954)	Disjoncteurs pour tableaux de contrôle d'installations de première catégorie : Caractéristiques.
67 (mars 1934) (1)	Règles d'établissement du petit appareillage électrique, pour un courant maximum de 25 ampères, utilisé dans les installations de première catégorie, dans les immeubles et leurs dépendances, après compteur.

Elles possèdent à des degrés et à des titres divers un certain caractère obligatoire qui découle, soit de l'observation de la norme **NF C 15-100 (ex NF C 11)** relative aux installations électriques qui a été elle-même rendue obligatoire dans plusieurs cas et dont l'application de toute façon est officiellement recommandée, soit de textes officiels les concernant explicitement (2).

(1) Cette publication sert de base à l'attribution de la marque aux lampes baladeuses, aux douilles de lampes et aux appareils de connection et de dérivation.

(2) On peut consulter ou se procurer la norme NF C 15-100 ainsi que tous les textes officiels dont il est fait mention dans ce chapitre en s'adressant au Service des publications de l'Union technique de l'Électricité, 54, avenue Marceau, Paris (8^e). Téléphone : Balzac 82-50.

I. — Cas général de l'appareillage utilisé dans les installations conformes à la norme NF C 15-100 (Règles pour l'exécution et l'entretien des installations électriques de première catégorie) :

L'article 5 de la norme NF C 15-100 (ex NF C 11) est ainsi rédigé :

« Le matériel employé dans les installations doit être construit conformément aux règles de l'art. Lorsque l'Union technique de l'Electricité a établi des **règles de construction** concernant le matériel considéré, celui-ci doit y satisfaire; lorsque ces règles prévoient l'attribution de la Marque de Qualité U.S.E. le matériel qui est régulièrement revêtu de cette marque est considéré sans autre vérification comme répondant à ces règles. »

Les huit normes ou publications de l'Union technique de l'Electricité indiquées ci-dessus sont visées par cette disposition.

Or la norme NF C 15-100 (ex NF C 11) a reçu, entre autres, les sanctions suivantes :

a) Par **circulaires en dates des 21 avril 1947, 10 juin 1952 et 27 avril 1957** aux Ingénieurs en chef du Contrôle des Distributions d'énergie électrique, le **Ministre de l'Industrie et du Commerce** a prescrit à ces ingénieurs de se référer à cette norme lorsqu'ils auraient à statuer en cas de désaccord entre le concessionnaire de la distribution d'énergie électrique et un abonné sur les mesures à prendre pour faire disparaître toute cause de danger ou de trouble dans le fonctionnement de la distribution susceptible d'être provoqué par une installation intérieure défectueuse.

b) Des **arrêtés préfectoraux ou municipaux** en ont prescrit l'observation dans les limites du département ou de la commune (1).

II. — Établissements industriels (2) :

On trouve dans le commentaire qui accompagne le **décret du 4 août 1935** (3), relatif à la protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques, l'indication suivante à propos de l'article 11 de ce décret :

« Les installateurs trouveront dans les prescriptions détaillées de l'arrêté technique sur les distributions d'énergie électrique et dans les **normes homologuées** par le Comité supérieur de Normalisation (4), les règles dont ils auront à s'inspirer et celles-ci constituent de même, le cas échéant, un **critérium de contrôle** tout indiqué pour les inspecteurs du travail. »

III. — Établissements recevant du public :

Le **décret du 13 août 1954** (5) relatif à la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public prescrit (chapitre III, article EL 3, deuxième paragraphe) :

« Sauf dérogation motivée, les **installations électriques** et les **matériaux** les constituant doivent être conformes aux **normes françaises** les concernant. »

(1) C'est notamment le cas pour la Seine (arrêté préfectoral du 21 juillet 1949) et pour la ville de Marseille (arrêté municipal du 8 août 1951).

(2) Il s'agit des établissements visés à l'article 65 du livre II du Code du Travail.

(3) Le texte de ce décret est publié par l'Union technique de l'Electricité sous forme d'une brochure qui porte l'indice 409.

(4) C'est-à-dire des normes qui, en l'état actuel du Statut de la Normalisation en France, ont été consacrées « Normes françaises » par arrêté du Secrétaire d'État à l'Industrie et au Commerce.

(5) Des extraits de ce décret, relatifs aux installations électriques, ont été publiés par l'Union technique de l'Electricité sous forme d'une brochure qui porte l'indice C 12-200.

IV. — Baraquements et bâtiments provisoires :

Par lettre aux Préfets, en date du 30 novembre 1945, le Ministre de l'Intérieur a prescrit d'exiger avec fermeté l'application du **règlement de sécurité**, préparé par une Commission interministérielle, concernant les mesures à observer dans la construction, les aménagements et l'occupation des baraquements et bâtiments provisoires.

En ce qui concerne les installations électriques, outre l'application de la **Norme NFC 11 (1)**, ce règlement prescrit ce qui suit :

« Le matériel utilisé devra être **conforme aux règles de l'U.S.E. (2) ...**

» Les appareils, conducteurs et autres produits **régulièrement revêtus de la Marque de Qualité U.S.E.** sont considérés, sans autre vérification, comme répondant aux règles les concernant. »

V. — Habitations à loyer modéré :

Le **cahier des prescriptions techniques (3) et fonctionnelles minima** établi pour ces habitations par le Ministre de la Reconstruction et du Logement en application d'un **arrêté interministériel du 23 novembre 1955** relatif à ces habitations prescrit, en ce qui concerne l'électricité, que :

« Les fournitures et installations seront **conformes aux normes, règles et recommandations éditées par l'U.T.E.** (Union technique de l'Electricité).

» **L'appareillage d'installations** sera au moins équivalent à celui portant la Marque de Qualité U.S.E. ou NF-U.S.E.

» **Les prises de courant** devront être du type **normalisé** conforme à la règle C 61-300 de l'U.T.E.

» Les **disjoncteurs** seront conformes aux prescriptions de l'arrêté du 28 mars 1955 du Ministère de l'Industrie et du Commerce. »

VI. — Normes NF C 62-400 et NF C 62-401 (Disjoncteurs) :

Un arrêté du Ministre de l'Industrie et du Commerce en date du 28 mars 1955 dont on trouvera le texte plus loin (4) a interdit la fabrication, l'exposition, la mise en vente, la vente et la pose dans les installations de première catégorie de disjoncteurs non conformes à ces normes.

(1) C'est-à-dire de la Norme française NF C 15-100, ce nouvel indice ayant été substitué à l'ancien.

(2) Qui est devenue depuis 1947 l'Union technique de l'Électricité.

(3) Ce cahier de prescriptions techniques a été publié au « Journal officiel » du 18 décembre 1955, pages 12 285 et suivantes.

(4) Le texte de cet arrêté est reproduit page 29.

IV - LA MARQUE NATIONALE DE CONFORMITÉ AUX NORMES NF-U.S.E. ET LA MARQUE U.S.E.

La marque U.S.E. a été créée, en 1924, pour l'appareillage électrique d'installations par le Syndicat des Constructeurs d'appareillage électrique, en accord avec l'Union des Syndicats de l'Electricité (U.S.E.). Administrée depuis 1930 par l'Union des Syndicats de l'Electricité, puis par l'Union technique de l'Electricité, cette marque a pour but de **certifier que le produit qui en est régulièrement revêtu remplit les conditions prescrites par les règlements en vigueur de l'Union technique de l'Electricité.**

Reconnue en 1955 par le Commissariat à la Normalisation comme marque nationale de Conformité aux normes NF-U.S.E., elle revêt une importance toute particulière lorsque l'observation des normes est rendue obligatoire. C'est ainsi que l'arrêté ministériel du 28 mars 1955 relatif à la mise en application obligatoire des normes concernant les disjoncteurs (1) prescrit en son article 2, que les fabricants, vendeurs et installateurs de ces appareils doivent être en mesure de **justifier la conformité des produits aux normes visées par l'arrêté, cette justification pouvant notamment résulter de la présence sur les disjoncteurs de la Marque nationale de Conformité aux normes y afférentes.**

La marque est accordée en tant que **marque nationale de conformité aux normes NF-U.S.E.** aux catégories suivantes d'appareils :

	Normes françaises correspondantes
Disjoncteurs généraux ou divisionnaires	NF C 62-400
Disjoncteurs pour tableaux de contrôle d'installations de première catégorie	NF C 62-401
Interrupteurs et commutateurs	NF C 61-100
Coupe-circuit à fusibles calibrés	NF C 61-200

Elle continue à être décernée en tant que **Marque U.S.E.** aux appareils ci-après, les règles techniques correspondantes n'ayant pas, pour le moment, le caractère de Norme française :

	Publications de l'U.T.E. correspondantes
Prises de courant et prolongateurs	C 61-300 et C 61-301 à 315
Lampes baladeuses (2)	NF C 11 et 67
Douilles	NF C 61-501 et 67
Appareils de jonction et de dérivation	67
Appareils divers	67

(1) Le texte de cet arrêté est reproduit page 29.

(2) Les règles énoncées dans la publication 67 et dans la norme NF C 11 seront annulées à partir du 1^{er} janvier 1959 par celles qui sont contenues dans la publication C 61-710 en ce qui concerne les lampes baladeuses. La Marque U.S.E. est susceptible d'être accordée, dès à présent, sur la base des nouvelles règles.

Qu'elle soit décernée en tant que marque U.S.E. ou en tant que marque nationale de Conformité aux normes NF-U.S.E., les conditions d'attribution de la marque, comme celles du contrôle de l'usage qui en est fait chez les bénéficiaires sont les mêmes. Elles sont précisées dans les deux documents suivants (1) :

C 00-100 : Statut général de la Marque de Qualité U.S.E.

C 00-110 : Règlement pour l'attribution et le fonctionnement de la Marque de Qualité U.S.E. dans le cas de l'appareillage électrique d'installations.

Notons d'abord que la marque ne s'applique qu'à **des produits de série et réglementés par l'Union technique de l'Électricité**. En l'absence de règles techniques précises concernant un appareil, elle ne peut être décernée à celui-ci. Elle n'est pas donnée aux constructeurs pour l'ensemble de leurs fabrications, mais bien pour des modèles ou des types d'appareils précis, ceux-là seuls qui ont été soumis à l'Union technique de l'Électricité et reconnus comme répondant entièrement aux règles les concernant. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce que ces appareils soient d'origine étrangère, ou qu'ils soient fabriqués par des constructeurs n'appartenant pas aux organisations professionnelles adhérant à l'Union technique de l'Électricité. Seules des considérations d'ordre technique interviennent dans l'attribution ou le refus de la marque. Les engagements que les bénéficiaires de la marque sont tenus de souscrire à l'égard de l'Union technique de l'Électricité visent en effet essentiellement les conditions de fabrication : maintien de la conformité des appareils de série avec les échantillons présentés à l'Union technique de l'Électricité, possession d'appareils de mesure et de contrôle en nombre suffisant, vérification des produits en cours et après fabrication par un personnel technique compétent.

Le constructeur qui désire obtenir le droit à l'usage de la marque pour un appareil doit en faire la demande par écrit à l'Union technique de l'Électricité, et fournir un certain nombre d'échantillons de cet appareil. Ces échantillons sont acheminés au Laboratoire central des Industries électriques (2), où ils sont soumis à un examen approfondi portant sur l'observation des règles techniques et où ils subissent l'ensemble des essais prescrits par ces règles. S'il s'agit d'un constructeur qui ne bénéficie pas encore de la marque, l'Union fait procéder par un de ses ingénieurs à une enquête sur ses moyens de production, afin de vérifier qu'il s'agit bien de fabrication de série, ainsi que sur les moyens de contrôle dont il dispose. Les résultats de l'examen des échantillons et des essais auxquels ils ont été soumis, éventuellement ceux de l'enquête, sont communiqués au Comité technique de la Marque qui décide de l'acceptation ou du rejet de la demande.

Ce Comité comprend :

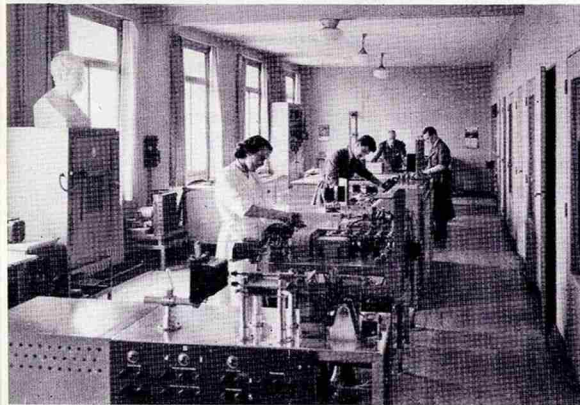
- quatre représentants du Syndicat des Constructeurs d'appareillage électrique d'installations ;
- un représentant de la Fédération nationale de l'Équipement électrique ;
- quatre représentants de l'Électricité de France ;
- des délégués :
 - du Secrétariat d'Etat à l'Industrie et au Commerce (Direction des Industries mécaniques et électriques et Direction de l'Électricité) ;
 - du Génie rural ;
 - des Services techniques de la Préfecture de la Seine ;
 - de l'Ordre des Architectes ;
 - du Centre scientifique et technique du Bâtiment ;
 - de la Société nationale des Chemins de fer français ;
 - du Régiment des Sapeurs-pompiers de Paris ;
 - de l'Association française de Normalisation.

(1) Ces deux documents sont remis gratuitement à quiconque en fait la demande au Service des publications de l'Union technique de l'Électricité, 54, avenue Marceau, Paris (8^e). Téléphone : Balzac 82-50.

(2) Ce laboratoire, géré par l'Électricité de France et par le Syndicat général de la Construction électrique est situé 33, avenue du Général-Leclerc, à Fontenay-aux-Roses (Seine). Les personnes qui en font la demande par avance, sont admises à le visiter.

Les membres sont désignés pour trois ans, avec renouvellement par tiers du Comité tous les ans. La durée du mandat des membres constructeurs est limitée à deux ans, les mandats des membres sortants ne pouvant pas être renouvelés avant une période de quatre ans.

Vue générale du Laboratoire Central
des Industries Électriques.



L.C.I.E. Section de l'appareillage.

La présentation des demandes au Comité est anonyme.

Si l'admission est ajournée, le Secrétariat de l'Union en informe le constructeur et lui en fait connaître les raisons. Le constructeur peut alors, s'il le désire, demander à être entendu par le Comité au cours de la séance suivante. Si le Comité maintient sa décision d'ajournement, le constructeur a encore la possibilité d'en faire appel auprès du Comité de direction de la marque (1) et être entendu par ce dernier. La décision du Comité de direction est définitive.

Le rôle du Comité technique de la marque ne consiste pas seulement à décider des admissions, il comprend également la surveillance de l'usage qui est fait de la marque par ses bénéficiaires. Comme nous l'avons dit, le statut de la marque prescrit que tout fabricant qui en est titulaire doit maintenir en fabrication courante la conformité de ses produits à ceux qui ont été présentés lors de l'admission. Il doit s'assurer de cette conformité par des contrôles fréquents. Il est tenu de posséder les appareils de mesure et l'appareillage d'essais nécessaires à ces contrôles.

Des ingénieurs de l'Union technique de l'Electricité se rendent périodiquement dans les usines, pour vérifier la permanence du contrôle effectué par les bénéficiaires de la marque, examiner les registres sur lesquels les constatations faites par le constructeur au cours de ses propres contrôles doivent être régulièrement consignées, faire exécuter devant eux certains essais et enfin prélever des appareils qui sont acheminés au Laboratoire central des Industries électriques aux fins d'examen détaillé. Des appareils peuvent également être achetés par l'Union dans le commerce et soumis à l'ensemble des essais réglementaires.

Périodiquement, le Comité reçoit un compte rendu sur l'activité d'ensemble du Service du Contrôle de la marque. Il est saisi immédiatement par ce service lorsqu'une défaillance grave se produit, ce qui heureusement est rare. Le Comité peut alors prononcer des sanctions allant jusqu'à la suspension momentanée ou définitive de l'usage de la Marque. Les constructeurs ont en ce cas, et s'ils le désirent, la possibilité d'un recours devant le Comité de direction de la Marque.

(1) L'ensemble des Comités techniques constitués pour chacune des catégories d'appareils auxquels les marques NF-U.S.E. et U.S.E. sont applicables (appareillage, fils et câbles, appareils électrodomestiques) fonctionne sous l'autorité d'un Comité de direction dont le rôle, outre celui de l'instruction des réclamations éventuelles, est d'harmoniser et de coordonner le fonctionnement des marques dans leurs divers domaines.

V - CONCLUSIONS

Il résulte des exposés qui précèdent que quiconque désire contrôler la qualité d'un disjoncteur, d'un interrupteur, d'une prise de courant, etc. peut, même sans notions spéciales et sans disposer d'un laboratoire spécialisé, différencier grâce à la marque les appareils qui satisfont aux règles techniques de l'Union technique de l'Electricité parmi d'autres, qui malgré les apparences favorables pourraient ne pas posséder les qualités de sécurité, de solidité et de durée souhaitables.

A ce titre, la marque intéresse tous ceux qui ont pour mission de veiller sur la sécurité des installations électriques, agents réceptonnaires, architectes, ingénieurs-conseils, etc.

Elle intéresse les entrepreneurs d'installations électriques désireux de n'employer que du matériel irréprochable.

Elle intéresse enfin les usagers, industriels, commerçants, simples particuliers, soucieux de leur sécurité et de leur confort et aussi de leurs économies, en évitant le remplacement, forcément onéreux, d'appareils devenus rapidement défectueux.

VI-MARQUES ET INDICATIONS PORTÉES PAR LES APPAREILS ADMIS AUX MARQUES NF-U.S.E. ET U.S.E.

MONOGRAMMES DE MARQUE

Marque NF-U.S.E.

Les appareils auxquels la **Marque nationale de Conformité aux normes** est applicable (disjoncteurs, interrupteurs et commutateurs, coupe-circuit) et qui ont été admis à la porter, sont revêtus du monogramme suivant :



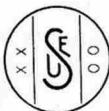
Aux emplacements marqués XX et OO figurent respectivement :

- a) l'indice de la norme française sur la base de laquelle la marque a été décernée ;
- b) le numéro d'identification dont le constructeur est titulaire (1).

Marque U.S.E.

Les appareils pour lesquels la **Marque U.S.E.** est, pour le moment, seule applicable et qui ont été admis à en bénéficier portent l'un ou l'autre des monogrammes suivants :

1 - Prises de courant et prolongateurs :



Aux emplacements marqués XX et OO figurent respectivement :

- a) l'indice des règles techniques de l'Union Technique de l'Électricité qui ont servi de base à l'attribution de la marque ;
- b) le numéro d'identification du constructeur.

2 - Autres appareils :

Les appareils qui sont titulaires de la marque sur la base de la publication 67 (lampes bala-

(1) On trouvera dans la cinquième partie du présent document un tableau de correspondance entre les numéros d'identification et les noms des constructeurs.

deuses, douilles, appareils de connexion et de dérivation, etc.) sont revêtus du monogramme ovale reproduit ci-dessous :



A l'emplacement marqué 00 figure le numéro d'identification du constructeur.

AUTRES INDICATIONS

Tous les appareils, sauf exceptions indiquées ci-après, doivent porter les indications suivantes :

- tension nominale;
- courant nominal;
- marque de fabrique.

La tension nominale est indiquée par sa valeur numérique suivie de la lettre V (volts). Le courant nominal est indiqué par sa valeur numérique suivie de la lettre A (ampères). Lorsque la place fait défaut il est autorisé de n'inscrire que les deux valeurs numériques, la première se rapportant au courant nominal, ces deux valeurs étant séparées par un trait incliné ou horizontal. On écrit par exemple :

10 A, 250 V ou 10/250 ou $\frac{10}{250}$.

Lorsque la lettre V n'est suivie d'aucun autre signe, cela signifie que l'appareil peut être utilisé pour la tension indiquée indifféremment en courant continu ou en courant alternatif. Si l'appareil ne peut être employé qu'en courant alternatif, ou si les tensions nominales sont différentes suivant que l'appareil est utilisé en courant continu ou en courant alternatif, mention doit en être faite. Il est alors fait usage des symboles suivants :

- == courant continu ;
- ~ courant alternatif ;
- ⌋ courants continu et alternatif.

On écrira par exemple :

250 V == 380 V ~

Les bornes de terre, lorsqu'il en existe, sont repérées par l'inscription TERRE ou \perp .

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Disjoncteurs.

Le monogramme de marque est celui de la Marque nationale de Conformité aux normes NF-U.S.E. reproduit plus haut.

A l'emplacement 00 figure le numéro d'identification du constructeur.

A l'emplacement XX figure :

- soit l'indice **62-401** pour les disjoncteurs de tableaux de contrôle répondant à la fois à la norme NF C 62-400 et à la norme NF C 62-401 ;

C 00-111

- soit l'indice **20** pour les disjoncteurs répondant seulement à la norme NF C 62-400 (l'indice 20 est celui qui avait été adopté précédemment pour les règles techniques concernant les disjoncteurs).

Lorsque les dimensions du monogramme de marque ne permettent pas l'inscription de l'indice C 62-401 d'une façon lisible à l'emplacement XX, il est admis que cet indice soit placé sous le monogramme; par symétrie le numéro d'identification du constructeur peut alors être placé au-dessus, les indications XX et 00 continuant à figurer dans le monogramme.

Interrupteurs et commutateurs.

Le monogramme de marque est celui de la Marque nationale de Conformité aux normes NF-U.S.E.

A l'emplacement XX figure l'indice 25, et à l'emplacement 00 le numéro d'identification du constructeur.

Coupe-circuit à fusibles calibrés.

Le monogramme de marque est également celui de la Marque nationale de Conformité aux normes NF-U.S.E. comportant l'indice 25 à l'emplacement XX, et le numéro d'identification du constructeur à l'emplacement 00.

Les **socles** portent, outre le monogramme de marque, l'indication de la tension nominale et, mais seulement lorsque les alvéoles sont fixes, (cas des socles de la série bleue, ou de certains socles avec alvéoles élastiques) celle du courant nominal.

Les **porte-fusibles** comportent outre le monogramme de marque l'indication de la tension nominale et celle du courant nominal. Ces indications sont soit écrites en la couleur, soit écrites sur un fond de la couleur (bleue, blanche, jaune, violette) servant à désigner la série à laquelle appartiennent les porte-fusibles. Dans le cas des séries jaune et violette le fond sur lequel sont portées les inscriptions est d'une couleur uniforme lorsque la tension nominale est de 500 V en courant continu et alternatif; il est rayé obliquement de noir lorsque la tension nominale est de 250 V en courant continu et de 380 V en courant alternatif.

Les **alvéoles** amovibles comportent le monogramme de marque et l'indication du courant nominal.

Prises de courant et prolongateurs.

Le monogramme de marque est celui de la marque U.S.E. comportant à l'emplacement XX :

- soit l'indice 61-301 ou l'indice 10 024 pour les appareils normalisés (socles, fiches de prises de courant, prises mobiles de prolongateurs) répondant à la fois aux prescriptions des publications C 61-300 et C 61-301 à 315 (1) de l'Union Technique de l'Electricité (10 024 est l'indice des anciennes règles fixant la normalisation des prises de courant);
- soit l'indice 61-300 ou l'indice 25 pour les appareils qui répondent seulement à la publication C 61-300.

(1) Voir page 87 la note sur ces publications.

DEUXIÈME PARTIE

Marque NF-U.S.E. — Disjoncteurs.**I - NOTE SUR LES NORMES NF C 62-400 ET NF C 62-401****Généralités.**

A la faveur du regroupement des distributions d'énergie électrique, consécutif à leur nationalisation, il est apparu souhaitable, entre autres mesures, de rechercher les moyens de conférer aux branchements les meilleures qualités possibles de sécurité, de durée et d'économie. On a été conduit, ainsi, à envisager une normalisation des disjoncteurs portant à la fois sur la spécification des matériels utilisés et sur la réduction du nombre des types.

Ce sont ces considérations qui ont conduit à la révision de l'ancienne norme C 20 et à l'établissement des deux nouvelles normes :

NF C 62-400 (décembre 1954)	Disjoncteurs généraux ou divisionnaires pour installations de première catégorie : Règles
NF C 62-401 (décembre 1954)	Disjoncteurs pour tableaux de contrôle d'installations de première catégorie : Règles complémentaires

la première de portée générale, la seconde plus spécialement axée sur les programmes correspondant aux besoins des distributions d'énergie électrique.

La mise en application de ces normes a été rendue obligatoire par l'arrêté ministériel du 28 mars 1955 dont le texte est reproduit plus loin. Cette mesure concerne aussi bien les appareils français que les appareils étrangers.

La norme NF C 62-400 est applicable aux **disjoncteurs généraux ou divisionnaires** pour installations de première catégorie où l'énergie électrique est utilisée pour l'éclairage, le chauffage et les applications domestiques, rurales ou artisanales, la force motrice n'intervenant éventuellement que pour une faible proportion ; elle fixe essentiellement les règles de construction des disjoncteurs.

La norme NF C 62-401 concerne les disjoncteurs pour **tableaux de contrôle d'installations de première catégorie**. Elle complète la norme précédente en normalisant un certain nombre de caractéristiques ainsi que les points de fixation des appareils dans le but, d'une part de diminuer le nombre des modèles susceptibles d'être utilisés pour les tableaux de contrôle et d'autre part de faciliter la pose des appareils.

On trouvera donc dans les listes qui suivent cette note, deux catégories de disjoncteurs :

- ceux qui ont été admis à la marque sur la base des deux normes NF C 62-400 et NF C 62-401 et, qui en principe sont seuls à pouvoir être placés sur les tableaux de contrôle situés à l'origine des installations d'abonnés ;
- ceux qui ont été admis à la marque sur la base de la norme NF C 62-400 seule, et qui peuvent être utilisés notamment comme disjoncteurs divisionnaires.

Suivant leurs possibilités de réglage, on distingue :

- les **disjoncteurs à calibre unique** appelés aussi disjoncteurs à calibre fixe dont le réglage

est effectué par les soins du constructeur en vue de répondre aux conditions correspondant à un seul courant de réglage,

- les **disjoncteurs à calibre multiple** dont on peut faire varier le courant de réglage par échelons entre des limites prévues.

On appelle **pôle protégé** d'un disjoncteur un pôle qui possède des organes de déclenchement automatique permettant d'obtenir la coupure en cas de surcharge ou en cas de court-circuit. Un **pôle non protégé** d'un disjoncteur est un pôle qui ne possède pas ces organes de déclenchement.

Les **disjoncteurs à dispositif de déclenchement différentiel** dont on trouvera un certain nombre dans les listes qui vont suivre sont des disjoncteurs bipolaires dont le déclenchement se produit non seulement sous l'influence d'une surcharge ou d'un court-circuit, mais également lorsqu'une différence s'établit entre les intensités de courant traversant chacun des deux pôles.

A titre provisoire et en l'absence de règles particulières, les disjoncteurs différentiels ont reçu la Marque NF-U.S.E. au titre des normes NF C 62-400 et NF 62-401. Ils ont été essayés comme disjoncteurs bipolaires à un pôle protégé, mais aucune vérification n'a été faite sur les caractéristiques et le fonctionnement du dispositif différentiel. Dès que les règles, actuellement en cours d'examen, auront été adoptées par l'Union Technique de l'Électricité, la Marque ne sera plus accordée qu'après essais complets.

Certains disjoncteurs comportent une **barrette de neutre**.

On désigne les disjoncteurs multipolaires en fonction de leurs organes de déclenchement :

1° par le nombre de leurs pôles, c'est-à-dire des organes de coupure **électriquement distincts** et **mécaniquement solidaires** qu'ils comportent,

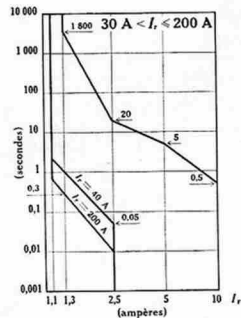
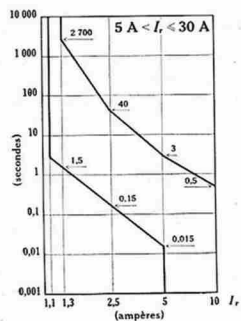
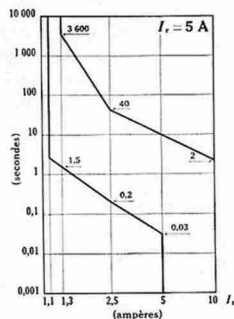
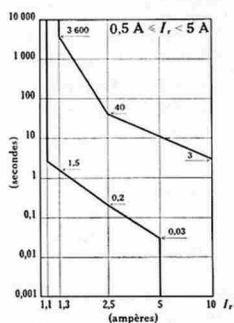
2° par le nombre de ces pôles qui sont **protégés**.

Les listes qui vont suivre comprennent des disjoncteurs des types suivants :

Disjoncteurs	Disjoncteurs pour tableaux de contrôle admis sur la base des normes NF C 62-400 et NF C 62-401		Disjoncteurs admis sur la base de la norme NF C 62-400 seulement	
	à calibre unique	à calibre multiple	à calibre unique	à calibre multiple
	pages	pages	pages	pages
Unipolaires			43	45
Unipolaires avec barrette de neutre			43	
Bipolaires à 1 pôle protégé	30	37	43	45
Bipolaires à 1 pôle protégé avec dispositif de déclenchement différentiel	31	38		46
Bipolaires à 2 pôles protégés	32	39	44	46
Bipolaires à 2 pôles protégés avec barrette de neutre			44	
Tripolaires à 2 pôles protégés	34	40	44	46
Tripolaires à 3 pôles protégés	34	40	44	46
Tripolaires à 3 pôles protégés avec barrette de neutre			44	
Tétrapolaires à 3 pôles protégés	35	41	45	46
Tétrapolaires à 4 pôles protégés	36	42	45	

Norme NF C 62-400 (Disjoncteurs généraux et divisionnaires).

Cette norme fixe les règles essentielles de construction des appareils (sécurité d'emploi, mécanisme, inaccessibilité du mécanisme des organes de déclenchement automatique et des pièces sous tension; organes de manœuvre, etc.). Elle impose un pouvoir de coupure allant de 500 ampères pour les disjoncteurs d'un courant nominal de 5 ampères, à 1 000 ampères pour les disjoncteurs de 30 ampères, et à 40 fois le courant nominal pour les disjoncteurs d'un courant nominal supérieur à 30 ampères; elle prescrit une limite supérieure aux chutes de tension (0,5 volt pour les disjoncteurs de courant nominal 30 ampères). Enfin, elle impose que le retard apporté à la coupure soit compris entre deux limites, inférieure et supérieure, définies par les graphiques ci-après en fonction du multiple par rapport au courant de réglage I_r du courant qui traverse le disjoncteur.



Zones de fonctionnement des disjoncteurs.
 I_r = courant de réglage.

Norme NF C 62-401 (Disjoncteurs pour tableaux de contrôle).

Cette norme limite le nombre des modèles de disjoncteurs susceptibles d'être utilisés pour les tableaux de contrôle des installations de première catégorie, c'est-à-dire en pratique des appareils généraux de commande et de protection des installations d'abonnés dont l'énergie électrique est fournie en première catégorie par un réseau de distribution publique.

Nous avons reproduit dans le tableau I ci-après les caractéristiques (nombre de pôles, courants de réglage, disposition des bornes) des disjoncteurs actuellement admis à la Marque NF-U.S.E. suivant les prescriptions de cette norme C 62-401.

TABLEAU I
CARACTÉRISTIQUES DES DISJONCTEURS POUR TABLEAUX DE CONTROLE
Admis actuellement à la marque nationale NF-U.S.E.
(Normes NF C 62-400 et NF C 62-401).

Nombre de pôles - Courants de réglage - Dispositions des bornes.

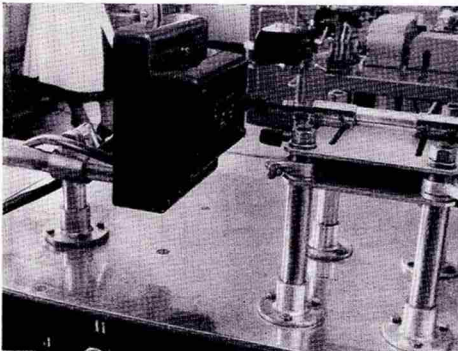
Nature du courant	Tension nominale (V)	Nombre de pôles total	Nombre de pôles protégés	Calibre unique	Calibre multiple	Dispositions des bornes E : Entrée S : Sortie N : Pôle affecté au neutre 1 2 3 4 : Pôles autres que celui affecté au neutre	Encombrement et fixation (3)
				Courant nominal (A)	Gamme des courants de réglage (A)		
~	250	2	1 (1)	5-10-15	5-10-15		A 15 ou A 30
				20-25-30	10-15-20 25-30		
~ ou facultativement ~	250	2	2	5-10-15	5-10-15		A 15 ou A 30
				20-25-30	10-15-20 25-30		
~	380	3	2 (2)	5-10-15 20-25-30	5-10-15 10-15-20 25-30		A 30

Nature du courant	Tension nominale (V)	Nombre de pôles total	Nombre de pôles protégés	Calibre unique	Calibre multiple	Dispositions des bornes E : Entrée S : Sortie N : Pôle affecté au neutre 1 2 3 4 : Pôles autres que celui affecté au neutre	Encombrement et fixation (3)
				Courant nominal (A)	Gamme des courants de réglage (A)		
~	380	3	3	5-10-15 20-25-30	5-10-15 10-15-20 25-30	E 0 0 0 3 2 1 3 2 1 0 0 0 S	B 30
~	380	4	3	5-10-15 20-25-30	5-10-15 10-15-20 25-30	E 0 0 0 0 N 3 2 1 N 3 2 1 0 0 0 0 S	B 30
~	250	4	4	5-10-15 20-25-30	5-10-15 10-15-20 25-30	E 0 0 0 0 4 3 2 1 4 3 2 1 0 0 0 0 S	B 30

(1) Employé exceptionnellement.
 (2) Employé sur circuit triphasé, mais seulement si celui-ci comporte deux conducteurs de phase et le neutre
 (3) Voir p.28 le tableau II indiquant les cotes d'encombrement et de points de fixation correspondant aux notations A 15, A 30 et B 30.

D'autre part, cette norme précise certaines cotes relatives à l'encombrement et aux points de fixation des disjoncteurs. Nous avons adopté les désignations précisées dans le tableau II pour caractériser, dans la présente liste, les fixations prévues.

Tenue en service des disjoncteurs.



Banc d'essai des disjoncteurs.

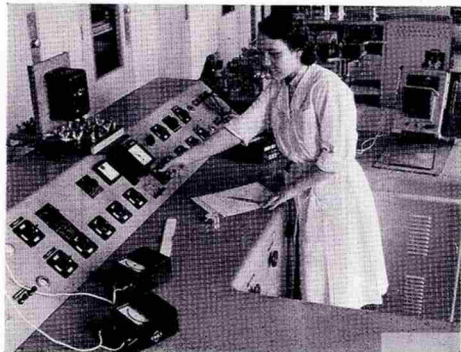


TABLEAU II

CARACTÉRISTIQUES DES DISJONCTEURS POUR TABLEAUX DE CONTRÔLE
 Admis actuellement à la marque nationale NF-U.S.E.
 (Normes NF C 62-400 et NF C 62-401)

ENCOMBREMENT ET POINTS DE FIXATION

Désignations	Disjoncteurs	Numéros des figures de la norme NF C 62-401	
A 15	Bipolaires à 1 ou 2 pôles protégés de courant nominal n'excédant pas 15 ampères.	10	
A 30	Bipolaires à 1 ou 2 pôles protégés et tripolaires à 2 pôles protégés de courant nominal n'excédant pas 30 ampères.	11	
B 30	Tripolaires à 3 pôles protégés et tétrapolaires à 3 ou 4 pôles protégés de courant nominal n'excédant pas 30 ampères.	12	

**MISE EN APPLICATION OBLIGATOIRE
DES NORMES NF C 62-400 ET NF C 62-401**

Arrêté ministériel du 28 mars 1955, publié au « Journal Officiel » de la République française du 3 avril 1955.

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce,

Vu la loi du 24 mai 1941 relative à la normalisation ;

Vu le décret du 24 mai 1941 définissant le statut de la normalisation et, en particulier, les articles 2, 13 et 20 dudit décret ;

Vu l'arrêté du 28 mars 1955 portant homologation des normes correspondantes ;

Sur proposition du Commissaire à la Normalisation,

Arrête :

Article premier. — L'application des deux normes suivantes relatives au matériel de branchement :

- | | |
|--------------------|--|
| NF C 62-400 | Disjoncteurs généraux ou divisionnaires pour installations de première catégorie : Règles ; |
| NF C 62-401 | Disjoncteurs pour tableaux de contrôle d'installations de première catégorie : Règles complémentaires, caractéristiques ; |

est rendue obligatoire à l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la publication du présent arrêté.

En conséquence, sont interdites, à partir de cette date et sous réserve des dérogations prévues à l'article 3 ci-dessous, la fabrication, l'exposition, la mise en vente, la vente et la pose dans les installations de première catégorie (telles que définies par les normes NF C 11 et NF C 48) (1) de disjoncteurs généraux ou divisionnaires ou pour tableaux de contrôle dont les caractéristiques ne sont pas conformes à celles définies dans les normes citées au premier alinéa du présent article.

Art. 2. — Les fabricants, vendeurs et installateurs doivent être en mesure de justifier la conformité des produits aux normes visées à l'article premier ci-dessus.

Cette justification peut notamment résulter de la présence sur les disjoncteurs de la Marque nationale de conformité aux normes y afférentes.

Art. 3. — Des dérogations aux prescriptions faisant l'objet du présent arrêté pourront être accordées conformément à la procédure prévue à l'article 20 du décret du 24 mai 1941.

Art. 4. — Le Directeur des Industries mécaniques et électriques et le Commissaire à la Normalisation sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal Officiel de la République française.

André MORICE.

Fait à Paris, le 28 mars 1955.

(1) Note de l'U.T.E. : Les normes NF C 11 et NF C 48 sont publiées actuellement sous les nouveaux indices NF C 15-100 et NF C 14-100.

II - DISJONCTEURS POUR TABLEAUX DE CONTROLE D'INSTALLATIONS DE PREMIÈRE CATÉGORIE

(admis sur la base des normes NF C 62-400 et NF C 62-401)

1. — DISJONCTEURS A CALIBRE UNIQUE

Constructeur	Courant nominal (A)	Fixation (1) sur tableaux	Dimensions en mm			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Epaisseur	
Disjoncteurs bipolaires à un pôle protégé 250 V ~ à calibre unique						
BACO	5-10-15	A 15	157	89	73	DBU 15
—	20-25-30	A 30	194	136	108	DBU 30
BRESSON	5-10-15	A 15	160	52	107	81 500
—	5-10-15 20-25-30	A 30	204	126	133	81 604
C.C.E.-SIFAM ..	5-10-15	A 15	172	114	93	BT 1 N U
—	5-10-15 20-25-30	A 30	196	114	93	BT N 1 U
C.G.E.	5	A 15	135	61	70	61 030
—	10	—	—	—	—	61 040
—	15	—	—	—	—	61 050
—	5	A 30	210	122	105	61 571
—	10	—	—	—	—	61 572
—	15	—	—	—	—	61 573
—	20	—	—	—	—	61 574
—	25	—	—	—	—	61 575
—	30	—	—	—	—	61 576
CHANDOS	5-10-15	A 15	157	120	86	12 210
—	5-10-15 20-25-30	A 30	194	120	86	13 210
GARDY	5-10-15	A 15	145	66	95	34 611 S
—	5-10-15 20-25-30	A 30	200	79	92	36 611 S

(1) Pour la définition des tableaux A 15 et A 30 se reporter à la page 28.

Constructeur	Courant nominal (A)	Fixation (1) sur tableaux	Dimensions en mm			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Épaisseur	
I.E.S.	5-10-15	A 15	148,5	66	83,5	211 A
—	5-10-15 20-25-30	A 30	205	78	93,5	211 B
LANDIS et GYR	5-10-15	A 15	168	96	96	BS 2 Atn
—	5-10-15	A 15	163	65	113	PC 11 AT
—	5-10-15 20-25-30	A 30	195	115	110	PC 3 AT
—	5-10-15 20-25-30	A 30	195	65	110	PC 7 AT
THOMSON-HOUSTON ...	5	A 15	149	87	112	60 955 } type
— ...	10	—	—	—	—	60 960 } D 715
— ...	15	—	—	—	—	60 965 }
— ...	5	A 30	193	87	112	61 955 } type
— ...	10	—	—	—	—	61 960 } D 715
— ...	15	—	—	—	—	61 965 }
— ...	20	A 30	200	103	112	67 270 } type
— ...	25	—	—	—	—	67 275 } D 530
— ...	30	—	—	—	—	67 280 }

**Disjoncteurs bipolaires à un pôle protégé
avec dispositif de déclenchement différentiel (2)
250 V ~ à calibre unique**

BRESSON	5-10-15	A 15	165	101	116	81 534
—	15-20-25 et 30	A 30	204	126	133	81 634
C.C.E.-SIFAM ..	5-10-15	A 15	172	114	93	BT INUD
—	5-10-15 20-25-30	A 30	196	114	93	BT NIUD
GARDY	5-10-15 20-25-30	A 30	200	132	92	36 812
I.E.S.	5-10-15	A 15	164	78	93,5	21 AD
—	5-10-15	A 15	—	—	—	21 AS

(1) Pour la définition des tableaux A 15 et A 30 se reporter à la page 28.

(2) Ainsi qu'il est précisé plus haut, page 24, dans la note sur les normes NF C 62-400 et NF C 62-401, les caractéristiques et le fonctionnement du dispositif différentiel des disjoncteurs qui figurent dans le tableau ci-dessus n'ont pas été mesurés ou essayés lors des épreuves d'admission à la marque.

Constructeur	Courant nominal (A)	Fixation (1) sur tableaux	Dimensions en mm			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Épaisseur	
I.E.S.	5-10-15 20-25-30	A 30	205	78	93,5	21 BD
—	5-10-15 20-25-30	A 30	—	—	—	21 BS
LANDIS et GYR	5-10-15	A 15	163	102	113	PC 9 B
—	5-10-15 20-25-30	A 15	195	115	110	PC 9 AT
—	5-10-15	A 30	—	—	—	PC 5 B
—	5-10-15 20-25-30	A 30	—	—	—	PC 5 AT
THOMSON HOUSTON ...	5	A 15	165	108	112	65 205
—	10	—	—	—	—	65 210
—	15	—	—	—	—	65 215
						} type D 530
—	5	A 15	149	87	112	64 205
—	10	—	—	—	—	64 210
—	15	—	—	—	—	64 215
						} type D 715
—	5	A 30	200	108	112	65 204
—	10	—	—	—	—	65 209
—	15	—	—	—	—	65 214
—	20	—	—	—	—	65 220
—	25	—	—	—	—	65 225
—	30	—	—	—	—	65 230
						} type D 530
—	5	A 30	193	87	112	64 204
—	10	—	—	—	—	64 209
—	15	—	—	—	—	64 214
						} type D 715
Disjoncteurs bipolaires à 2 pôles protégés 250 V ~ à calibre unique						
BACO	5-10-15	A 15	157	89	73	DBU 15
—	20-25-30	A 30	194	136	108	DBU 30
BRESSON	5-10-15	A 15	165	101	116	82 004
—	5-10-15 20-25-30	A 30	204	126	133	82 104

(1) Pour la définition des tableaux A 15 et A 30 se reporter à la page 28.

Constructeur	Courant nominal (A)	Fixation (1) sur tableaux	Dimensions en mm			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Épaisseur	
C.C.E.-SIFAM ..	5-10-15	A 15	172	114	93	BT 12 U
— ..	5-10-15 20-25-30	A 30	196	114	93	BT 21 U
C.G.E.	5	A 15	145	99	78	61 130
—	10	—	—	—	—	61 140
—	15	—	—	—	—	61 150
—	5	A 30	210	122	105	61 591
—	10	—	—	—	—	61 592
—	15	—	—	—	—	61 593
—	20	—	—	—	—	61 594
—	25	—	—	—	—	61 595
—	30	—	—	—	—	61 596
CHANDOS	5-10-15	A 15	157	120	86	12 220
—	5-10-15 20-25-30	A 30	194	120	86	13 220
GARDY	5-10-15	A 15	166	100	100	34 622
—	5-10-15 20-25-30	A 30	200	132	92	36 622
LANDIS et GYR	5-10-15	A 15	168	96	125	BS 2 Bn
— ..	5-10-15	A 15	163	102	113	PC 11 B
— ..	5-10-15 20-25-30	A 30	195	115	110	PC 1 B
THOMSON-HOUSTON ...	5	A 15	165	108	112	60 905 } type
—	10	—	—	—	—	60 910 } D 715
—	15	—	—	—	—	60 915 }
—	5	A 30	193	87	112	61 905 } type
—	10	—	—	—	—	61 910 } D 715
—	15	—	—	—	—	61 915 }
—	20	A 30	200	108	112	67 220* } type
—	25	—	—	—	—	67 225* }
—	30	—	—	—	—	67 230* }

(1) Pour la définition des tableaux A 15 et A 30 se reporter à la page 28.

* Ces appareils sont prévus indifféremment pour courant continu et pour courant alternatif.

Constructeur	Courant nominal (A)	Fixation (1) sur tableaux	Dimensions en mm			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Épaisseur	
Disjoncteurs tripolaires à 2 pôles protégés 380 V ~ à calibre unique						
BACO	5-10-15 20-25-30	A 30	194	136	108	DBU 30
BRESSON	5-10-15 20-25-30	A 30	204	181	133	82 604
C.C.E.-SIFAM ..	5-10-15 20-25-30	A 30	196	145	93	BT N 21 U
CHANDOS	5-10-15 20-25-30	A 30	194	158	86	13 320
GARDY	5-10-15 20-25-30	A 30	200	132	92	36 622 S
I.E.S.	5-10-15 20-25-30	A 30	200	137	102	320 P
—	5-10-15 20-25-30	A 30	205	180	112	3 221
LANDIS et GYR	5-10-15 20-25-30	A 30	195	115	110	PC 1 BT
THOMSON- HOUSTON ...	5	B 30	200	145	112	67 355
—	10	—	—	—	—	67 360
—	15	—	—	—	—	67 365
—	20	—	—	—	—	67 370
—	25	—	—	—	—	67 375
—	30	—	—	—	—	67 380
Disjoncteurs tripolaires à 3 pôles protégés 380 V ~ à calibre unique						
BACO	5-10-15 20-25-30	B 30	194	136	103	DBU 30
BRESSON	5-10-15 20-25-30	B 30	204	181	133	83 104
C.C.E.-SIFAM ..	5-10-15 20-25-30	B 30	196	145	93	BT 321 U

67 355 }
67 360 } type
67 365 } D 530
67 370 }
67 375 }
67 380 }

(1) Pour la définition des tableaux A 30 et B 30 se reporter à la page 28.

Constructeur	Courant nominal (A)	Fixation (1) sur tableaux	Dimensions en mm			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Épaisseur	
C.G.E.	5	B 30	210	193	105	61 691
—	10	—	—	—	—	61 692
—	15	—	—	—	—	61 693
—	20	—	—	—	—	61 694
—	25	—	—	—	—	61 695
—	30	—	—	—	—	61 696
CHANDOS	5-10-15 20-25-30	B 30	194	158	86	13 350
GARDY	5-10-15 20-25-30	B 30	200	185	92	36 633
I.E.S.	5-10-15 20-25-30	B 30	205	180	94	3 331
LANDIS et GYR	5-10-15 20-25-30	B 30	195	165	110	PC 1C
THOMSON- HOUSTON ...	5	B 30	200	145	112	67 305
—	10	—	—	—	—	67 310
—	15	—	—	—	—	67 315
—	20	—	—	—	—	67 320
—	25	—	—	—	—	67 325
—	30	—	—	—	—	67 330

} type
D 530

Disjoncteurs tétrapolaires à 3 pôles protégés 380 V ~ à calibre unique

BACO	5-10-15 20-25-30	B 30	194	136	108	DBU 30
BRESSON	5-10-15 20-25-30	B 30	204	236	133	83 604
C.C.E.-SIFAM ..	5-10-15 20-25-30	B 30	196	179	93	BTN 321 U
C.G.E.	5	B 30	210	193	105	61 771
—	10	—	—	—	—	61 772
—	15	—	—	—	—	61 773
—	20	—	—	—	—	61 774
—	25	—	—	—	—	61 775
—	30	—	—	—	—	61 776
CHANDOS	5-10-15 20-25-30	B 30	194	196	86	13 430

(1) Pour la définition du tableau B 30 se reporter à la page 28.

Constructeur	Courant nominal (A)	Fixation (1) sur tableaux	Dimensions en mm			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Épaisseur	
GARDY	5-10-15 20-25-30	B 30	200	185	92	36 633 S
I.E.S.	5-10-15 20-25-30	B 30	205	180	94	4 331
LANDIS et GYR	5-10-15 20-25-30	B 30	195	165	110	PC 1 CT
THOMSON-HOUSTON ...	5	B 30	200	180	112	67 455
—	10	—	—	—	—	67 460
—	15	—	—	—	—	67 465
—	20	—	—	—	—	67 470
—	25	—	—	—	—	67 475
—	30	—	—	—	—	67 480
						} type D 530
Disjoncteurs tétrapolaires à 4 pôles protégés 250 V ~ à calibre unique						
BRESSON	5-10-15 20-25-30	B 30	204	236	133	84 104
C.C.E.-SIFAM ..	5-10-15 20-25-30	B 30	196	179	93	BT 4321 U
C.G.E.	5	B 30	210	193	105	61 791
—	10	—	—	—	—	61 792
—	15	—	—	—	—	61 793
—	20	—	—	—	—	61 794
—	25	—	—	—	—	61 795
—	30	—	—	—	—	61 796
CHANDOS	5-10-15 20-25-30	B 30	194	196	86	13 440
(1) Pour la définition du tableau B 30 se reporter à la page 28.						

2. — DISJONCTEURS A CALIBRE MULTIPLE

Constructeur	Gamme des courants de réglage (1) (A)	Fixation (2) sur tableaux	Dimensions en mm			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Epaisseur	
Disjoncteurs bipolaires à 1 pôle protégé 250 V ~ à calibre multiple						
BACO	5/15	A 30	194	136	108	DBM 15
BRESSON	5/15	A 15	160	52	107	81 560 (3)
—	10/30	A 30	204	126	133	81 664 (3)
—	5/15	A 30	200	127	126	81 685
—	10/30	—	—	—	—	—
C.C.E.-SIFAM	5/15	A 15	172	114	93	BT 1 NC
—	5/15	A 30	196	114	93	BT N 1 C
—	10/30	—	—	—	—	—
C.G.E.	5/15	A 15	135	61	70	61 090
—	5/15	A 30	210	122	105	61 570
—	10/30	—	—	—	—	61 579
—	5/15	A 30	203	67	105	62 220
—	10/30	—	—	—	—	62 229
CHANDOS	5/15	A 30	194	120	105	43 210
—	10/30	—	—	—	—	—
GARDY	5/15	A 15	145	66	95	34 711 S
—	5/15	A 30	200	79	103	36 711 S
—	10/30	—	—	—	—	—
I.E.S.	5/15	A 15	148,5	66	83,5	211 A CM 3
—	5/15	A 30	205	78	93,5	211 B CM 3
—	10/30	—	—	—	—	211 B CM 5
LANDIS et GYR	5/15	A 15	163	65	113	PC 12 AT
—	5/15	A 30	195	65	110	PC 8 AT
—	10/30	—	—	—	—	—
THOMSON-HOUSTON	5/15	A 15	149	87	112	60 255 type D 715
—	5/15	A 30	193	87	—	61 255 type D 715
—	10/30	A 30	200	108	—	66 260 type D 530

(1) La gamme de courants de réglage 5-10-15 ampères est désignée par la notation 5/15, et la gamme 10-15-20-25-30 ampères par la notation 10/30

(2) Pour la définition des tableaux A 15 et A 30 se reporter à la page 28.

(3) La modification du calibre de ce disjoncteur s'effectue par le changement des relais de temporisation amovibles.

Les références commerciales de ces relais sont indiquées page 42.

Constructeur	Gamme des courants de réglage (1) (A)	Fixation (2) sur tableaux	Dimensions en mm			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Epaisseur	
Disjoncteurs bipolaires à 1 pôle protégé avec dispositif de déclenchement différentiel (3) 250 V ~ à calibre multiple						
C.C.E.-SIFAM	5/15	A 15	172	114	93	BT 1 NCD
—	5/15	A 30	196	114	93	BT N 1 CD
—	10/30	—	—	—	—	—
C.G.E.	5/15	A 15	145	99	78	61 180
—	5/15	A 30	210	122	105	61 580
—	10/30	—	—	—	—	61 589
GARDY	5/15	A 30	200	132	117	36 912
—	10/30	—	—	—	—	—
I.E.S.	5/15	A 15	164	78	93,5	21 AD CM 3
—	5/15	—	—	—	—	21 AS CM 3
—	5/15	A 30	205	78	93,5	21 BD CM 3
—	5/15	—	—	—	—	21 BS CM 3
—	10/30	A 30	205	78	93,5	21 BD CM 5
—	10/30	—	—	—	—	21 BS CM 5
LANDIS et GYR. ..	5/15	A 15	163	102	113	PC 10 B
— ..	5/15	—	—	—	—	PC 10 AT
— ..	10/30	—	—	—	—	—
— ..	5/15	A 30	195	115	110	PC 16 B
— ..	5/15	—	—	—	—	PC 16 AT
— ..	10/30	—	—	—	—	—
THOMSON- HOUSTON	5/15	A 15	165	108	112	65 255 type D 530
—	5/15	A 15	149	87	—	64 255 type D 715
—	5/15	A 30	200	108	—	65 254 type D 530
—	10/30	—	—	—	—	65 260 type D 530
—	5/15	—	193	87	—	64 254 type D 715

(1) La gamme de courants de réglage 5-10-15 ampères est désignée par la notation 5/15, et la gamme 10-15-20-25-30 ampères par la notation 10/30.

(2) Pour la définition des tableaux A 15 et A 30 se reporter à la page 28.

(3) Ainsi qu'il est précisé plus haut, page 24, dans la note sur les normes NF C 62-400 et NF C 62-401, les caractéristiques et le fonctionnement du dispositif différentiel des disjoncteurs qui figurent dans le tableau ci-dessus n'ont pas été mesurés ou essayés lors des épreuves d'admission à la marque.

Constructeur	Gamme des courants de réglage (1) (A)	Fixation (2) sur tableaux	Dimensions en mm			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Epaisseur	
Disjoncteurs bipolaires à 2 pôles protégés 250 V ~ à calibre multiple						
BACO	5/15	A 30	194	136	108	DBM 15
—	10/30	A 30	194	136	108	DBM 30
BRESSON	5/15	A 15	165	101	116	82 064 (3)
—	10/30	A 30	204	126	133	82 164 (3)
—	5/15	A 30	200	127	126	82 185
—	10/30	—	—	—	—	—
C.C.E.-SIFAM	5/15	A 15	172	114	93	BT 12 C
—	5/15	A 30	196	114	93	BT 21 C
—	10/30	—	—	—	—	—
C.G.E.	5/15	A 15	145	99	78	61 190
—	5/15	A 30	210	122	105	61 590
—	10/30	—	—	—	—	61 599
—	5/15	A 30	203	67	105	62 240
—	10/30	—	—	—	—	62 249
CHANDOS	5/15	A 30	194	120	105	43 220
—	10/30	—	—	—	—	—
GARDY	5/15	A 15	166	100	100	34 722
—	5/15	A 30	200	132	103	36 722
—	10/30	—	—	—	—	—
LANDIS et GYR.	5/15	A 15	163	102	113	PC 12 B
—	5/15	A 30	195	115	110	PC 8 B
—	10/30	—	—	—	—	—
SOULE	5/15	A 30	210	70	89	3 006
THERMOFLEX	5/15	A 15	140	70	70	BIPER
THOMSON- HOUSTON	5/15	A 15	149	87	112	60 205 type D 715
—	5/15	A 30	193	87	112	61 205 type D 715
—	10/30	—	200	108	112	66 210 type D 530 (4)

(1) La gamme de courants de réglage 5-10-15 ampères est désignée par la notation 5/15, et la gamme 10-15-20-25-30 ampères par la notation 10/30.

(2) Pour la définition des tableaux A 15 et A 30 se reporter à la page 28.

(3) La modification du calibre de ce disjoncteur s'effectue par le changement des relais de temporisation amovibles.

Les références commerciales de ces relais sont indiquées page 42.

(4) Cet appareil est prévu pour courant continu ou alternatif.

Constructeur	Gamme des courants de réglage (1) (A)	Fixation (2) sur tableaux	Dimensions en mm			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Epaisseur	
Disjoncteurs tripolaires à 2 pôles protégés 380 V ~ à calibre multiple						
BACO	5/15	A 30	194	136	108	DBM 15
—	10/30	A 30	—	—	—	DBM 30
BRESSON	10/30	A 30	204	181	133	82 664 (3)
—	5/15	B 30	200	182	126	82 685
—	10/30	—	—	—	—	—
C.C.E.-SIFAM	5/15	A 30	196	145	93	BT N 21 C
—	10/30	—	—	—	—	—
C.G.E.	5/15	A 30	210	193	105	61 670
—	10/30	—	—	—	—	61 679
—	5/15	A 30	203	113	105	62 320
—	10/30	—	—	—	—	62 329
CHANDOS	5/15	A 30	194	158	105	43 320
—	10/30	—	—	—	—	—
GARDY	5/15	A 30	200	132	103	36 722 S
—	10/30	—	—	—	—	—
I.E.S.	5/15	A 30	205	180	112	3 223
—	10/30	—	—	—	—	3 225
LANDIS et GYR.	5/15	A 30	195	115	110	PC 8 BT
—	10/30	—	—	—	—	—
THOMSON- HOUSTON	5/15	B 30	200	145	112	66 355 type D 530
—	10/30	—	—	—	—	66 360 type D 530
Disjoncteurs tripolaires à 3 pôles protégés 380 V ~ à calibre multiple						
BACO	5/15	B 30	194	136	108	DBM 15
—	10/30	—	—	—	—	DBM 30
BRESSON	10/30	B 30	204	181	133	83 164 (3)
—	5/15	B 30	200	182	126	83 185
—	10/30	—	—	—	—	—

(1) La gamme de courants de réglage 5-10-15 ampères est désignée par la notation 5/15, et la gamme 10-15-20-25-30 ampères par la notation 10/30.

(2) Pour la définition des tableaux A 30 et B 30 se reporter à la page 28.

(3) La modification du calibre de ce disjoncteur s'effectue par le changement des relais de temporisation amovibles.

Les références commerciales de ces relais sont indiquées page 42.

Constructeur	Gamme des courants de réglage (1) (A)	Fixation (2) sur tableaux	Dimensions en mm			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Epaisseur	
C.C.E.-SIFAM	5/15	B 30	196	145	93	BT 321 C
—	10/30	—	—	—	—	—
C.G.E.	5/15	B 30	210	193	105	61 690
—	10/30	—	—	—	—	61 699
—	5/15	B 30	203	113	105	62 340
—	10/30	—	—	—	—	62 349
CHANDOS	5/15	B 30	194	158	105	43 330
—	10/30	—	—	—	—	—
GARDY	5/15	B 30	200	185	103	36 733
—	10/30	—	—	—	—	—
I.E.S.	5/15	B 30	205	180	112	3 333
—	10/30	—	—	—	—	3 335
LANDIS et GYR. ..	5/15	B 30	195	165	110	PC 8 C
— ..	10/30	—	—	—	—	—
THOMSON-HOUSTON	5/15	B 30	200	145	112	66 305 type D 530
—	10/30	—	—	—	—	66 310 type D 530

Disjoncteurs tétrapolaires à 3 pôles protégés 380 V ~ à calibre multiple

BACO	5/15	B 30	194	136	108	DBM 15
—	10/30	—	—	—	—	DBM 30
BRESSON	10/30	B 30	204	236	133	83 664 (3)
—	5/15	B 30	200	237	126	83 685
—	10/30	—	—	—	—	—
C.C.E.-SIFAM	5/15	B 30	196	179	93	BT N 321 C
—	10/30	—	—	—	—	—
C.G.E.	5/15	B 30	210	193	105	61 770
—	10/30	—	—	—	—	61 779
—	5/15	B 30	203	113	105	62 420
—	10/30	—	—	—	—	62 429
CHANDOS	5/15	B 30	194	196	105	43 430
—	10/30	—	—	—	—	—

(1) La gamme de courants de réglage 5-10-15 ampères est désignée par la notation 5/15, et la gamme 10-15-20-25-30 ampères par la notation 10/30.

(2) Pour la définition du tableau B 30 se reporter à la page 28.

(3) La modification du calibre de ce disjoncteur s'effectue par le changement des relais de temporisation amovibles.

Les références commerciales de ces relais sont indiquées page 42.

Constructeur	Gamme des courants de réglage (1) (A)	Fixation (2) sur tableaux	Dimensions en mm			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Epaisseur	
GARDY	5/15	B 30	200	185	103	36 733 S
—	10/30	—	—	—	—	—
I.E.S.	5/15	B 30	205	180	112	4 333
—	10/30	—	—	—	—	4 335
LANDIS et GYR. ..	5/15	B 30	195	165	110	PC 8 CT
—	10/30	—	—	—	—	—
SOULE	5/15	B 30	210	115	89	3 005
THOMSON-HOUSTON	5/15	B 30	200	180	112	66 455 type D 530
—	10/30	—	—	—	—	66 460 type D 530

Disjoncteurs tétrapôles à 4 pôles protégés 250 V ~ à calibre multiple

BRESSON	10/30	B 30	204	236	133	84 164 (3)
—	5/15	B 30	200	237	126	84 185
—	10/30	—	—	—	—	—
C.C.E.-SIFAM	5/15	B 30	196	179	93	BT 4 321 C
—	10/30	—	—	—	—	—

(1) La gamme de courants de réglage 5-10-15 ampères est désignée par la notation 5/15, et la gamme 10-15-20-25-30 ampères par la notation 10/30.

(2) Pour la définition du tableau B 30 se reporter à la page 28.

(3) La modification du calibre de ce disjoncteur s'effectue par le changement des relais de temporisation amovibles.

Les références commerciales de ces relais sont indiquées page 42.

Références commerciales des relais de temporisation amovibles utilisés dans certains disjoncteurs de la société Bresson

Relais	Courant nominal (A)	Disjoncteurs	Relais	Courant nominal (A)	Disjoncteurs	Relais	Courant nominal (A)	Disjoncteurs
30 403...	3	81 664 83 164	30 403 bis	3	81 560	30 515...	15	81 664 83 664
30 405...	5	82 064 83 664	30 405 bis	5	—	30 520...	20	82 164 84 164
30 410...	10	82 164 84 164	30 410 bis	10	—	30 525...	25	82 664
30 415...	15	82 664	30 415 bis	15	—	30 530...	30	83 164

III - DISJONCTEURS ADMIS SUR LA BASE DE LA NORME FRANÇAISE C 62-400 SEULEMENT

1. — DISJONCTEURS A CALIBRE UNIQUE

Constructeur	Tensions nominales (V)	Courant nominal (A)	Dimensions (mm)			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Épaisseur	
Disjoncteurs unipolaires à calibre unique						
GARDY	250 = 380 ~	5-10-15 20-25-30	200	79	92	36 611
Disjoncteurs unipolaires avec barrette de neutre à calibre unique						
CHANDOS	250 ~	1-1,5-2-2,5-3 4-5-6-8-10-15 20-25-30	157	120	86	12 110
—	400 ~	1-1,5-2-2,5-3- 4-5-6-8-10-15 20-25-30	194	120	86	13 110
GARDY	250 = 380 ~	5-10-15-20-25-30	200	79	92	36 611 N
Disjoncteurs bipolaires à un pôle protégé à calibre unique						
BACO	380 ~	5-10-15	157	89	73	DBU 15
CHANDOS	250 ~	1-1,5-2-2,5-3 4-5-6-8-10 15-20-25-30	157	120	86	12 210
—	400 ~	1-1,5-2-2,5-3 4-5-6-8-10 15-20-25-30	194	120	86	13 210
—	250 ~	20-25-30 40-50-60	240	158	92	14 210
LANDIS et GYR	250 ~	20-25-30	168	96	96	BS 2 Atn

Constructeur	Tensions nominales (V)	Courant nominal (A)	Dimensions (mm)			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Épaisseur	
Disjoncteurs bipolaires à deux pôles protégés à calibre unique						
BACO	380 ~	5-10-15	157	89	73	DBU 15
CHANDOS	250 ~	1-1,5-2-2,5-3 4-5-6-8-10 15-20-25-30	157	120	86	12 220
— ...	400 ~	1-1,5-2-2,5-3 4-5-6-8-10 15-20-25-30	194	120	86	13 220
—	250 ~	20-25-30 40-50-60	240	158	92	14 220
LANDIS et GYR	250 ~	20-25-30	168	96	125	BS 2 Bn
Disjoncteurs bipolaires à deux pôles protégés avec barrette de neutre à calibre unique						
GARDY	250 = 380 ~	5-10-15 20-25-30	200	132	92	36 622 N
Disjoncteurs tripolaires à deux pôles protégés à calibre unique						
CHANDOS	400 ~	1-1,5-2-2,5-3 4-5-6-8-10 15-20-25-30	194	158	86	13 320
—	380 ~	20-25-30-40-50-60	240	158	92	14 320
Disjoncteurs tripolaires à trois pôles protégés à calibre unique						
CHANDOS	400 ~	1-1,5-2-2,5-3 4-5-6-8-10 15-20-25-30	194	158	86	13 330
—	380 ~	20-25-30-40-50-60	240	158	92	14 330
Disjoncteurs tripolaires à trois pôles protégés avec barrette de neutre à calibre unique						
GARDY	250 = 380 ~	5-10-15-20-25-30	200	185	92	36 633 N

Constructeur	Tensions nominales (V)	Courant nominal (A)	Dimensions (mm)			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Épaisseur	
Disjoncteurs tétrapolaires à trois pôles protégés à calibre unique.						
CHANDOS	400 ~	1-1,5-2-2,5-3 4-5-6-8-10 15-20-25-30	194	196	86	13 430
—	380 ~	20-25-30-40-50-60	240	196	92	14 430
Disjoncteurs tétrapolaires à quatre pôles protégés à calibre unique						
CHANDOS	400 ~	1-1,5-2-2,5-3 4-5-6-8-10 15-20-25-30	194	196	86	13 440
—	380 ~	20-25-30-40-50-60	240	196	92	14 440

2. — DISJONCTEURS A CALIBRE MULTIPLE

Constructeur	Tensions nominales (V)	Courant nominal (1) (A)	Dimensions (mm)			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Épaisseur	
Disjoncteurs unipolaires à calibre multiple						
GARDY	380 ~	5/15	200	9	103	36 711
—	—	10/30	—	—	—	—
Disjoncteurs bipolaires à un pôle protégé à calibre multiple						
LANDIS et GYR	250 ~	5/15	195	115	110	PC 4 AT
—	—	10/30	—	—	—	—

(1) La gamme de courants de réglage 5-10-15 ampères est désignée par la notation 5/15, et la gamme 10-15-20-25-30 ampères par la notation 10/30.

Constructeur	Tensions nominales (V)	Courant nominal (1) (A)	Dimensions (mm)			Référence commerciale
			Hauteur	Largeur	Épaisseur	
Disjoncteurs bipolaires à un pôle protégé avec dispositif de déclenchement différentiel à calibre multiple						
GARDY	250 ~	10-15 ou 20	—	—	—	36 912
I.E.S.	250 ~	10-15 ou 20	205	78	93,5	21 BD CM 3 21 BS CM 3
—	—	—	—	—	—	—
LANDIS et GYR	250 ~	5/15	195	115	110	PC 6 B PC 6 AT
—	—	—	—	—	—	—
Disjoncteurs bipolaires à deux pôles protégés à calibre multiple						
CHANDOS	250 ~	30/60	240	158	110	44 220
LANDIS et GYR	250 ~	5/15	195	115	110	PC 2 B
—	—	10/30	—	—	—	—
Disjoncteurs tripolaires à deux pôles protégés à calibre multiple						
CHANDOS	380 ~	30/60	240	158	110	44 320
LANDIS et GYR	380 ~	5/15	195	115	110	PC 2 BT
—	—	10/30	—	—	—	—
Disjoncteurs tripolaires à trois pôles protégés à calibre multiple						
CHANDOS	380 ~	30/60	240	158	110	44 330
I.E.S.	380 ~	10/20	205	180	112	3 333
LANDIS et GYR	380 ~	5/15	195	165	110	PC 2 C
—	—	10/30	—	—	—	—
MERLIN et GERIN	250 = 380 ~	10/15 15/25 et 25/50 (2)	187	105	85	Compact W 50
Disjoncteurs tétrapolaires à trois pôles protégés à calibre multiple						
CHANDOS	380 ~	30/60	240	196	110	44 430
I.E.S.	380 ~	10/20	205	180	112	4 333
LANDIS et GYR	380 ~	5/15	195	165	110	PC 2 CT
—	—	10/30	—	—	—	—

(1) La gamme de courants de réglage 5-10-15 ampères est désignée par la notation 5/15, la gamme 10-15-20-25-30 ampères par la notation 10/30, et la gamme 30-40-50-60 par la notation 30/60.

(2) Réglage continu des déclencheurs dans les gammes 10/15, 15/25 et 25/50 ampères.

TROISIÈME PARTIE

Marque NF-U.S.E.

Interrupteurs, commutateurs et coupe-circuit

I — INTERRUPTEURS ET COMMUTATEURS

A. — NOTE SUR LA NORME NF C 61-100 (EX. NF C 25-1) (1)

Les règles contenues dans la norme NF C 61-100 s'appliquent aux appareils doués d'un pouvoir de coupure et destinés à établir et à interrompre, ou à commuter un ou plusieurs circuits, c'est-à-dire aux appareils appelés plus généralement interrupteurs ou commutateurs.

Elles fixent les conditions auxquelles doivent répondre les appareils d'usage courant pour donner à leurs utilisateurs de sérieuses garanties de sécurité et de durée.

Elles exigent que les appareils soient construits pour :

- a) assurer une protection efficace contre tout contact fortuit des personnes ou des choses avec les pièces sous tension ;
- b) éviter tout dommage du fait de projection de métal en fusion, de formation d'arc ou de rupture de pièces ;
- c) conserver ces propriétés dans les conditions normales d'utilisation, notamment sous l'influence de la durée, des agents atmosphériques, de la température ambiante et des chocs extérieurs.

Entre autres nombreuses spécifications techniques, elles prescrivent que le mécanisme de coupure soit tel que :

- a) la vitesse de manipulation de l'organe de manœuvre et l'amplitude du déplacement qui lui est imprimé ne produisent ni une altération préjudiciable à la qualité des contacts, ni une diminution notable du pouvoir de coupure de l'appareil ;
- b) les pièces de contact mobiles reviennent automatiquement à l'une des positions mécaniques de repos, lorsqu'on libère l'organe de manœuvre sans chercher à le maintenir dans une position intermédiaire.

Les couvercles, les organes de manœuvre doivent être fixés solidement et ne pas pouvoir se détacher sous l'effet des manœuvres. La résistance mécanique des vis et des écrous, la résistance aux chocs des parties extérieures de l'appareil sont vérifiées.

L'échauffement des pièces conductrices doit rester inférieur à 70 °C en fonctionnement normal des appareils.

Les chutes de tension dues aux contacts ne doivent pas dépasser 50 millivolts. Leurs variations après le passage d'un courant égal à 1,2 fois le courant nominal ainsi qu'après l'essai de coupure ne doivent pas dépasser respectivement 5 et 10 millivolts. Les appareils doivent subir avec succès une épreuve diélectrique à 2 000 volts après séjour des appareils en atmosphère humide ; leur isolement doit être supérieur à 2 mégohms.

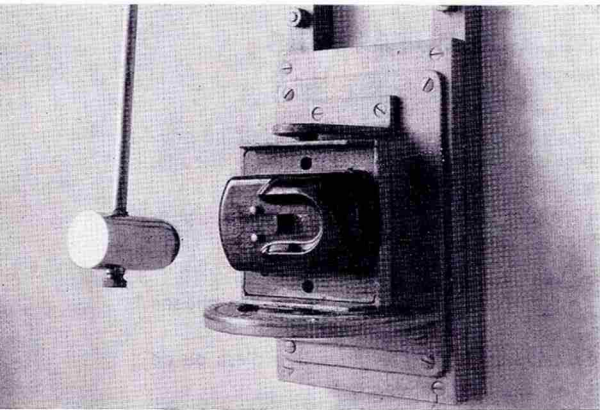
(1) Comme il est indiqué dans le tableau II ci-après : la norme NF C 61-100 concerne les appareils de courants nominaux 5, 10, 25 et 64 A. Nous croyons devoir signaler que l'Union technique de l'Électricité a adopté le 25 juin 1957 sous l'indice C 61-110, une nouvelle norme intitulée : " Interrupteurs, commutateurs, boutons de minuterie et boutons de sonnerie d'usage courant et de courant nominal au plus égal à 10 A".

Cette nouvelle norme servira de base à partir du 1^{er} janvier 1958 à l'examen des appareils unipolaires et bipolaires de courant nominal inférieur ou égal à 10 A. Les appareils multipolaires et les appareils unipolaires ou bipolaires de 25 et 64 A continueront cependant à être examinés d'après les prescriptions de la norme NF C 61-100. La validité de la marque accordée aux appareils unipolaires et bipolaires de courant nominal inférieur ou égal à 10 A sur les bases de la norme NF C 61-100 expirera le 1^{er} juillet 1959.

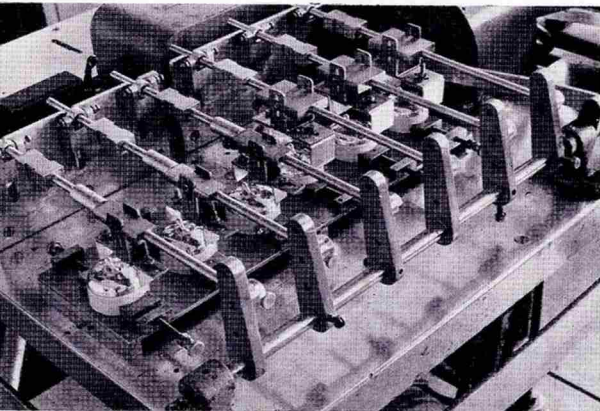
Un essai comportant 200 coupures d'un courant égal à 1,25 fois le courant nominal sous une tension supérieure de 10 % à la tension nominale et avec un facteur de puissance de 0,5 est effectué. A la suite de cet essai l'appareil non seulement doit encore fonctionner, mais ne doit pas

avoir subi une détérioration préjudiciable à son usage ultérieur, notamment les surfaces de contact ne doivent pas avoir été dégradées et les isolants ne doivent avoir aucune trace de fusion.

Interrupteurs, résistance au choc.



Enfin les appareils sont soumis à une épreuve de fonctionnement qui a pour but de vérifier la résistance à l'usage des appareils. Cette épreuve comporte 10 000 manœuvres doubles (fermeture et réouverture) ; à l'issue de ces 10 000 manœuvres les appareils doivent être encore capables de remplir leurs fonctions. On vérifie dans ce but qu'ils peuvent couper 10 fois de suite et sans arc permanent leur courant nominal sous la tension nominale et qu'ils satisfont à une épreuve diélectrique à 1 500 volts (1).



Interrupteurs, épreuve de fonctionnement.

On distingue suivant leurs fonctions :

- les **interrupteurs**, c'est-à-dire les appareils destinés à interrompre ou à établir un circuit dont le ou les éléments de contact ont deux positions mécaniques de repos dites « marche » et « arrêt » ;
- les **commutateurs**, c'est-à-dire les appareils destinés à substituer une portion de circuit à une autre.

Les interrupteurs et commutateurs bénéficiant de la Marque de conformité aux normes NF-U.S.E. doivent comporter outre le monogramme de Marque, l'indication de la tension du courant nominal et éventuellement la nature du courant si l'appareil n'est pas prévu pour être utilisé indifféremment en courant alternatif et en courant continu.

Le tableau I ci-après précise les fonctions remplies par les interrupteurs et commutateurs actuellement admis à la marque ; le tableau II indique, compte tenu de leurs fonctions, du nombre de leurs pôles, de leurs intensités et tensions nominales et de leur mode de pose, les différents types d'interrupteurs et commutateurs bénéficiant de la marque.

(1) Pour les appareils de tension nominale 250 ou 380 V. Pour les appareils de tension nominale 500 V, l'épreuve diélectrique est effectuée à 2 500 V après séjour en atmosphère humide et à 2 000 V après l'épreuve de coupure et d'épreuve de fonctionnement.

TABLEAU I

**FONCTIONS REMPLIES PAR LES INTERRUPTEURS ET COMMUTATEURS
actuellement admis à la marque NF-U.S.E.**

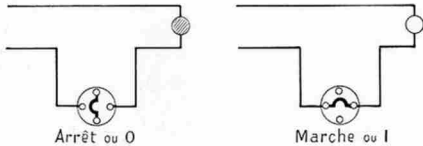
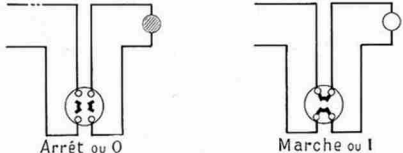
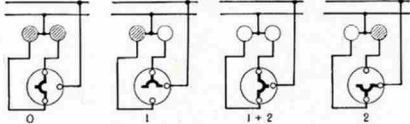
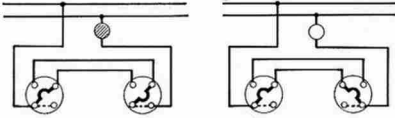
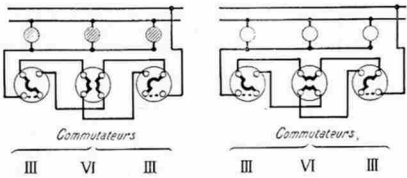
Fonctions remplies par les appareils	Désignation de l'appareil qui se prête à chaque fonction	N° de référence	Schémas
INTERRUPTEURS			
Établir et interrompre un circuit.	Interrupteur unipolaire.	1	
—	Interrupteur bipolaire.	2	
—	Interrupteur multipolaire.	(1)	<p>(1) Un interrupteur multipolaire a comme numéro de référence le nombre de ses pôles écrit en chiffres arabes.</p>
COMMUTATEURS			
Établir ou interrompre ensemble ou séparément deux circuits différents d'un seul endroit (exemple : allumage de lustres).	Commutateur à deux directions séparées et marche en parallèle ou commutateur à deux directions pour simple et double allumage.	C I	
Établir ou interrompre un circuit de deux endroits différents.	Commutateur à deux directions sans arrêt (va-et-vient).	C III	
Établir ou interrompre un circuit d'un nombre quelconque d'endroits (exemple : éclairage d'un escalier).	Commutateur inverseur , dit aussi permutateur , (associé avec deux commutateurs à deux directions sans arrêt respectivement placés aux deux extrémités).	C VI	

TABLEAU II

TYPES D'INTERRUPTEURS ET DE COMMUTATEURS
actuellement admis à la marque **NF-U.S.E.**

Pose	Courant nominal (ampères)	Tension nominale (volts)			
		250 ~	250 ~	380 ~	500 ~
		Nombre de pôles (1)			
Encastrée	1	BM			
	5	1 C III	1 C I C III		
	6	1 C III			
En saillie	1	BM			
	5	BM 1 C I C III C VI	1 C I C III		
	6	1 C III	1 C III		
	10	1 2 C III	1 2 3 4 5	3 4	
	25	1 2	1 2 3 4 5	3 4	4
	64		1 2 3 4 5	3 4	

(1) BM = bouton de minuterie, C I = commutateur simple et double allumage, C III = commutateur dit « va-et-vient », C VI = inverseur, dit également « permutateur ».

B. — LISTES

1. INTERRUPTEURS ET COMMUTATEURS DE COURANT NOMINAL 5 OU 6 A

a) Pour pose encastrée

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles (1)	Type	Plaque de recouvrement	Dimension (mm)						Référence commerciale
						Appareil			Boîte d'encastrement			
						Hau- teur	Lar- geur	Épais- seur	Hau- teur	Lar- geur	Épais- seur	
ALOMBARD	250 ~	5	1	tumbler	mat. plast.	43	32	45	70	67	45	1 950
—	—	—	C III	—	métal inoxyd.	—	—	—	—	—	—	1 951
—	—	—	1	—	mat. plast.	—	—	—	—	—	—	1 970
—	—	—	C III	—	métal inoxyd.	—	—	—	—	—	—	1 971
ARNOULD	250 ~	6	1	à bas- cule	mat. plast.	75	75	30	70	60	42	7 140
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	—	—	—	7 143
CEKA	250 ~	6	1	à bas- cule	mat. plast.	45	18	28	63	60	32	500
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	—	—	—	500
C.G.E.	250 ~	5	1	tumbler	laiton chromé	40	38	23	56	56	28	52 220
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	—	—	—	52 221
ELECTRA-UNIC.	250 ~	5	1	tumbler	mat. plast. ou laiton poli, chromé ou nickelé.	45	50	25	65	55	30	SUPER
—	—	—	C I	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	—	—	—	—
GERARD MANG.	250 ~	5	1	tumbler	mat. plast. ou laiton poli, chromé ou nickelé, ou verre.	43	55	45	70	57,5	44	786
INTERLUX	250 ~	6	1	tumbler	mat. plast. ou laiton poli, nickelé ou chromé.	32	32	27	64	54	28,5	1
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	—	—	—	2
ISODIO	250 ~	6	1	tumbler	laiton chromé ou mat. plast.	35	18	25	55	35	35	EN
—	—	—	—	—	—	32	30	30	65	53	28	002 N

(1) Dans cette colonne sont indiqués pour les interrupteurs le nombre de pôles, ou pour les commutateurs les numéros de référence correspondant à la fonction remplie par ceux-ci tels que ces numéros sont précisés à l'article 7 de la norme française NF C 61-100. (Voir le tableau de la page 49.)

Interrupteurs et commutateurs de courant nominal 5 ou 6 A (suite)

b) Pour pose en saillie

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles (1)	Type	Entrées	Couvercle	Dimensions (mm)		Référence commerciale
							Dia-mètre	Épaisseur	
ALOMBARD.	250 \sphericalangle	5	1	tumbler	fil et tube	mat. plast.	57	40	950
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	951
—	—	—	1	—	—	laiton poli	—	—	960
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	961
—	—	—	1	—	—	métal inox.	—	—	970
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	971
—	—	—	1	—	—	mat. plast.	—	—	Bloc 980
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	Bloc 981
ARNOULD	250 \sim	6	1	à bascule	fil et tube	mat. plast.	55	35	8 040
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	8 043
CEKA	250 \sim	6	1	à bascule	fil et tube	mat. plast.	(2)		500
—	—	—	C III	—	—	—	—		500
C.G.E.	250 \sim	5	1	tumbler	fil et tube	laiton chromé	51	27	51 020
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	51 021
—	—	—	C I	—	—	—	—	—	51 023
—	—	—	1	—	—	mat. plast.	—	—	51 030
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	51 031
—	—	—	C I	—	—	—	—	—	51 033
—	—	—	1	—	—	laiton chromé	57	34	51 060
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	51 061
—	—	—	C I	—	—	—	—	—	51 063
—	—	—	1	—	—	mat. plast.	50	28	51 230
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	51 231
—	—	—	C I	—	—	—	—	—	51 233
—	—	—	C VI	—	arrière	lait. chromé	53	31	51 012 K
—	—	—	—	—	—	lait. nickelé	—	—	51 012 N
EBENOID ...	250 \sim	6	1	tumbler	arrière et tube	mat. plast.	53	26	53 117
ELECTRA-UNIC	250 \sphericalangle	5	1	tumbler	fil et tube	mat. plast.	54	40	402
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	403
—	—	—	1	—	—	laiton poli	58	40	430
—	—	—	—	—	—	lait. nickelé	—	—	432
—	—	—	—	—	—	lait. chromé	—	—	439
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	441
—	—	—	C I	—	tube, câbles cuirassés	—	—	—	447

(1) Dans cette colonne sont indiqués pour les interrupteurs le nombre de pôles, ou pour les commutateurs les numéros de référence correspondant à la fonction remplie par ceux-ci tels que ces numéros sont précisés à l'article 7 de la norme française NF C 61-100. (Voir le tableau de la page 49.)

(2) Cet appareil, de forme rectangulaire, a comme dimensions : longueur, 57 mm ; largeur, 40 mm ; épaisseur, 29 mm.

Interrupteurs et commutateurs de courant nominal 5 ou 6 A (suite)

b) Pour pose en saillie (suite)

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles (1)	Type	Entrées	Couvercle	Dimensions (mm)		Référence commerciale
							Dia-mètre	Épais-seur	
GÉRARD MANG	250 ~	5	1	tumbler	fil et tube	mét. chromé	52	36	3 020
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	3 021
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	3 021 bis
—	—	—	C I	—	—	—	—	—	3 022
—	—	—	2	—	—	métallique	—	—	3 024
HABERER ..	250 ~	6	1	rotatif	fil et tube	mat. plast.	49	45	SAMAC M
— ..	250 ~	—	—	tumbler	—	—	47	31	1 210
— ..	250 ~	—	—	—	—	—	50	46	1 240
INTERLUX ..	250 ~	6	1	tumbler	fil et arrière	mat. plast.	54	36	TS 1
— ..	—	—	C III	—	—	—	—	—	TS 2
LEGRAND ..	250 ~	5	1	tumbler	fil et tube	mat. plast.	50	30	4 440
— ..	—	—	C III	—	—	—	—	—	4 441
— ..	—	—	1	—	—	laiton poli ou chromé	—	—	4 640
— ..	—	—	C III	—	—	—	—	—	4 641
— ..	—	—	1	—	—	laiton poli ou chromé	57	32	4 650
— ..	—	—	C III	—	—	—	—	—	4 651
— ..	—	—	1	—	—	mat. plast.	50	31	4 660
— ..	—	—	C III	—	—	—	—	—	4 661
— ..	—	5	1	rotatif	—	porcelaine	63	46	4 860
— ..	—	—	C III	—	—	—	—	—	4 861
— ..	—	6	1	—	—	mat. plast.	55	31	4 200
S.E.A.L.	250 ~	5	1	tumbler	fil et tube et arrière	laiton poli ou chromé	58	35	721 L et CH
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	722 L et CH
SOFOURNEL	250 ~	5	1	tumbler	fil et tube	mat. plast.	54	30	680
SOULE	250 ~	5	1	tumbler	fil	laiton poli	50	31	536
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	1 536 A
—	—	—	1	—	—	dural	—	—	537
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	1 537 A
—	—	—	1	—	—	lait. chromé	—	—	538
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	1 538 A
—	—	—	1	—	—	laiton poli	58	31	546
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	1 546 A
—	—	—	C I	—	—	—	—	—	1 546 C

(1) Dans cette colonne sont indiqués pour les interrupteurs le nombre de pôles, ou pour les commutateurs les numéros de référence correspondant à la fonction remplie par ceux-ci tels que ces numéros sont précisés à l'article 7 de la norme française NF C 61-100. (Voir le tableau de la page 49.)

Interrupteurs et commutateurs de courant nominal 5 ou 6 A (suite)

b) Pour pose en saillie (suite)

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles (1)	Type	Entrées	Couvercle	Dimensions (mm)		Référence commerciale
							Dia-mètre	Épais-seur	
SOULE (suite)	250 ~	5	1	tumbler	fil	dural	58	31	547
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	1 547 A
—	—	—	C I	—	—	—	—	—	1 547 C
—	—	—	1	—	—	lait. chromé	—	—	548
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	1 548 A
—	—	—	C I	—	—	—	—	—	1 548 C
—	—	—	1	—	fil et tube	mat. plast.	58	32,5	549
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	1 549 A
—	—	—	C I	—	—	—	—	—	1 549 C
—	250 ~	—	1	—	—	laiton poli	50	31	516
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	1 516
—	—	—	1	—	—	acier chromé	—	—	517
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	1 517
—	—	—	1	—	—	lait. chromé	—	—	518
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	1 518
THOMSON-HOUSTON	500 ~	5	2	tumbler	arrière	mat. plast.	55	35	51 202

(1) Dans cette colonne sont indiqués pour les interrupteurs le nombre de pôles, ou pour les commutateurs les numéros de référence correspondant à la fonction remplie par ceux-ci tels que ces numéros sont précisés à l'article 7 de la norme française NF C 61-100.

2. CONTACTEURS DITS « BOUTONS DE MINUTERIE »

a) Pour pose encastrée

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Type	Plaque de recouvrement	Dimensions (mm)						Référence commerciale
					de l'appareil			de la boîte d'encastrement			
					Hau-teur	Lar-geur	Épais-seur	Hau-teur	Lar-geur	Épais-seur	
INTERLUX ..	250 ~	1	bouton-poussoir	laiton poli, nickelé ou chromé, ou mat. plastique.	32	32	27	64/173	54	28,5	5
ISODIO	250 ~	1	bouton-poussoir	laiton chromé ou mat. plast.	32	30	30	65	53	28	005 N
THOMSON-HOUSTON	250 ~	1	bouton-poussoir	métal chromé	46	32	37	68	54	30	82 060

Contacteurs dits « boutons de minuterie » (suite)

b) Pour pose en saillie

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Type	Entrées	Couvercle	Dimensions (mm)		Référence commerciale
						Diamètre	Épaisseur	
C.G.E.	250 ~	1	bouton poussoir	fil et tube	laiton chromé.	51	27	51 025
—	—	—	—	—	mat. plast.	—	—	51 035
—	—	5	—	—	laiton chromé.	57	34	51 065
SOULE	250 ~	1	bouton poussoir	fil et tube	mat. plast.	58	31	49

3. INTERRUPTEURS ET COMMUTATEURS DE COURANTS NOMINAUX ÉGAUX OU SUPÉRIEURS A 10 A

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles	Type	Entrées	Couvercle	Protection	Dimensions (mm)			Référence commerciale
								Hau- teur	Lar- geur	Épais- seur	
BRESSON ...	250 ~	10	2	à levier	arrière	métal- lique	env. renforcée	85	72	62	11 002
— ...	—	—	2	—	—	—	—	85	78	46	21 002
— ...	—	—	—	—	—	—	—	86	82	66	21 012
— ...	250 = 380 ~	—	3	—	—	—	—	85	103	46	21 003
— ...	—	—	—	—	—	—	—	86	103	66	21 013
— ...	—	—	4	—	—	—	—	85	128	46	21 004
— ...	—	—	—	—	—	—	—	86	124	66	21 014
— ...	250 ~	—	5	—	—	—	—	85	153	46	21 005
— ...	—	—	—	—	—	—	—	86	145	66	21 015
— ...	250 ~	25	2	—	—	—	—	114	95	80	41 022
— ...	250 = 380 ~	—	3	—	—	—	—	—	122	—	41 023
— ...	—	—	4	—	—	—	—	—	149	—	41 024
— ...	250 ~	—	5	—	—	—	—	—	176	—	41 025
— ...	250 ~	64	2	—	—	—	—	154	133	100	41 062
— ...	250 = 380 ~	—	3	—	—	—	—	—	173	—	41 063
— ...	—	—	4	—	—	—	—	—	213	—	41 064
— ...	250 ~	—	5	—	—	—	—	—	253	—	41 065
CDL- HERAUDET	250 ~	25	2	à levier	arrière	métal- lique	env. renforcée	200	140	80	2 225
—	250 = 380 ~	—	3	—	—	—	—	—	170	—	2 325
—	—	—	4	—	—	—	—	—	200	—	2 425

Interrupteurs de courants nominaux égaux ou supérieurs à 10 A (suite)

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles	Type	Entrées	Couvercle	Protection	Dimensions (mm)			Référence commerciale
								Hauteur	Largueur	Épaisseur	
CEHESS	250 \sphericalangle	10	1	à levier	arrière	métallique	env. renforcée	104	65	66	25 101
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 101
—	—	—	2	à levier	—	—	—	—	89	—	25 102
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 102
—	250 \Rightarrow /380 \sim	—	3	à levier	—	—	—	—	114	—	25 103
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 103
—	—	—	4	à levier	—	—	—	—	138	—	25 104
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 104
—	250 \sphericalangle	—	5	à levier	—	—	—	—	163	—	25 105
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 105
—	250 \sphericalangle	25	1	à levier	—	—	—	120	67	76	25 201
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 201
—	—	—	2	à levier	—	—	—	120	93	76	25 202
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 202
—	250 \Rightarrow /380 \sim	—	3	à levier	—	—	—	—	120	—	25 203
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 203
—	—	—	4	à levier	—	—	—	—	146	—	25 204
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 204
—	250 \sphericalangle	—	5	à levier	—	—	—	—	173	—	25 205
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 205
C.G.E.	250 \sphericalangle	10	1	tumbler	fils et tubes	métallique	—	diam. : 67		42	51 070
—	—	—	2	à levier	arrière	mat. plas.	—	57	57	37	54 031
—	—	—	—	—	—	métallique	env. renforcée	88	80,5	53	54 032
—	250 \Rightarrow /380 \sim	—	3	—	—	—	—	—	103,5	—	54 035
—	—	—	4	—	—	—	—	—	126,5	—	54 038

Interrupteurs de courants nominaux égaux ou supérieurs à 10 A (suite)

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles	Type	Entrées	Couvercle	Protection	Dimensions (mm)			Référence commerciale
								Hauteur	Largeur	Épaisseur	
C.G.E. (suite)	250 ~	25	2	à levier	arrière	métallique	env. renforcée	105	81	60	54 051
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	54 052
—	250 ≡/380 ~	—	3	—	—	—	—	—	99	—	54 054
—	380 ~	—	—	—	—	—	—	—	—	—	54 055
—	250 ≡/380 ~	—	4	—	—	—	—	—	117	—	54 057
—	380 ~	—	—	—	—	—	—	—	—	—	54 058
COLSON ...	250 ~	10	1	à levier	arrière	métallique	env. renforcée	98	78	71	1 001
—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	1 002
—	250 ≡/380 ~	10	3	—	—	—	—	98	97	71	1 003
—	—	—	4	—	—	—	—	—	116	—	1 004
—	—	—	5	—	—	—	—	—	135	—	1 005
—	250 ~	25	1	—	—	—	—	110	92	85	1 021
—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	1 022
—	250 ≡/380 ~	—	3	—	—	—	—	—	120	—	1 023
—	—	—	4	—	—	—	—	—	148	—	1 024
—	250 ~	—	5	—	—	—	—	—	176	—	1 025
—	250 ~	64	1	—	—	—	—	165	138	102	1 061
—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	1 062
—	250 ≡/380 ~	—	3	—	—	—	—	165	178	102	1 063
—	—	—	4	—	—	—	—	—	218	—	1 064
—	250 ~	—	5	—	—	—	—	—	258	—	1 065
DURAND-PILVEN ...	250 ~	10	2	à levier	arrière	métallique	env. renforcée	88	99	50	112
—	250 ≡/380 ~	—	3	—	—	—	—	—	118	—	113
—	—	—	4	—	—	—	—	—	138	—	114
—	250 ~	25	2	—	—	—	—	118	140	87	212
—	250 ≡/380 ~	—	3	—	—	—	—	—	167	—	213
—	—	—	4	—	—	—	—	—	193	—	214
—	250 ~	64	2	—	—	—	—	172	190	100	312
—	250 ≡/380 ~	—	3	—	—	—	—	—	235	—	313
—	—	—	4	—	—	—	—	—	280	—	314
EBENOID ...	250 ~	10	1	rotatif	tube fileté	mat. plas.	—	diam. : 67	—	47	73 365
—	—	—	C III	—	—	—	—	—	—	—	73 370
ELECTRA-UNIC	250 ~	10	1	tumbler	câbles cuivrés	métallique	—	diam. : 72	—	50	522

Interrupteurs de courants nominaux égaux ou supérieurs à 10 A (suite)

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles	Type	Entrées	Couvercle	Protection	Dimensions (mm)			Référence commerciale
								Hau- teur	Lar- geur	Épais- seur	
EROME	250 ~	10	2	rotatif	arrière	mat.plas.		diam. : 71	64		10 389
F.I.E.M.M.E.	250 ~	10	1	à levier	arrière	mat. plast.		87	39	41	131 B
—	—	—	—	—	—	métal- lique	env. renforcée	—	—	—	131 T
—	—	—	2	—	—	mat. plast.		86	60	42	132 B
—	—	—	—	—	—	métal- lique	—	—	—	—	132 T
—	380 ~	—	3	—	—	mat. plast.		90	71	43	133 B
—	—	—	—	—	—	métal- lique	—	—	—	—	133 T
—	250 ~	25	1	—	(1)	—	—	79	62	56	211
—	—	—	2	—	(1)	—	—	—	—	—	212
—	380 ~	—	3	—	(1)	—	—	—	—	—	213
—	250 ~	25	2	—	arrière	—	—	114	69	47	232
—	380 ~	—	3	—	—	—	—	116	82	49	233
GERARD- MANG	250 ~	10	2	à levier	arrière et tube	métal- lique	env. renforcée	88	61	67	1 812
—	250 ==/380 ~	—	3	—	—	—	—	—	91	—	1 813
—	250 ~	25	2	—	—	mat. plast.		106	87	99	1 912
—	—	—	—	—	—	métal- lique	—	—	—	—	1 912 T
—	250 ==/380 ~	—	3	—	—	mat. plast.		—	111	—	1 913
—	—	—	—	—	—	métal- lique	—	—	—	—	1 913 T
—	—	—	4	—	—	mat. plast.		—	—	—	1 914
—	—	—	—	—	—	métal- lique	—	—	—	—	1 914 T
—	250 ~	64	2	—	arrière	—	—	170	185	146	2 012
—	250 ==/380 ~	—	3	—	—	—	—	—	271	—	2 013
—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	2 014

(1) Pour montage dans une boîte en fonte d'aluminium de dimensions 143 × 100 × 77 mm.

Interrupteurs de courants nominaux égaux ou supérieurs à 10 A (suite)

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles	Type	Entrées	Couvercle	Protection	Dimensions (mm)			Référence commerciale
								Hauteur	Largueur	Épaisseur	
K.A.M.E.	250 ~	25	2	à levier	arrière	métal- lique	env. renforcée	130	100	70	2 532
—	250 ≡/380 ~	—	3	—	—	—	—	—	126	—	2 533
—	—	—	4	—	—	—	—	—	152	—	2 534
—	250 ~	—	5	—	—	—	—	—	178	—	2 535
—	250 ~	64	2	—	—	—	—	200	140	110	6 432
—	250 ≡/380 ~	—	3	—	—	—	—	—	190	—	6 433
—	—	—	4	—	—	—	—	—	240	—	6 434
—	250 ~	—	5	—	—	—	—	—	290	—	6 435
LEGRAND ..	250 ~	10	1	tumbler	arrière	laiton poli ou chromé	—	diam. : 68		40	4 430
— ..	—	—	CIII	—	—	—	—	—	—	—	4 431
— ..	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	4 435
M.A.E.C	250 ~	10	2	à levier	arrière	mat. plast.	env. renforcée	91	65	52	11 210
(L'Éclairage Général)	250 ≡/380 ~	—	3	—	—	—	—	—	76	—	11 310
—	250 ~	25	2	—	arrière	métal- lique	—	129	101	87	13 240
—	250 ≡/380 ~	—	3	—	—	—	—	—	130	—	13 340
—	—	—	4	—	—	—	—	—	158	—	13 440
—	250 ~	64	2	—	—	—	—	174	129	92	15 260
—	250 ≡/380 ~	—	3	—	—	—	—	—	168	—	15 360
—	—	—	4	—	—	—	—	—	208	—	15 460
MITTON	250 ~	10	2	à levier	arrière	mat. plast.	—	81	71	65	99
—	250 ~	25	2	—	—	métal- lique	env. renforcée	108	84	83	152
—	250 ≡/380 ~	—	3	—	—	—	—	—	110	—	153
—	—	—	4	—	—	—	—	—	136	—	154
—	250 ~	—	5	—	—	—	—	—	162	—	155
—	250 ~	64	2	—	—	—	—	172	123	110	252
—	250 ≡/380 ~	—	3	—	—	—	—	—	163	—	253
—	—	—	4	—	—	—	—	—	203	—	254
—	250 ~	—	5	—	—	—	—	—	243	—	255
P.E.M.	250 ~	25	2	rotatif	arrière	mat. plast.	—	diam. : 74		48	T 1 225
—	250 ~	—	—	tumbler	—	—	—	104	63	50	T 6 225
—	250 ~	—	—	à levier	—	métal- lique	env. renforcée	84	88	46	T 7 215
—	—	—	—	—	—	—	—	107	102	71	T 9 225
—	250 ≡/380 ~	—	3	tumbler	—	mat. plast.	—	104	75	50	T 6 325
—	—	—	4	à levier	—	métal- lique	—	84	107	46	T 7 315

Interrupteurs de courants nominaux égaux ou supérieurs à 10 A (suite)

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles	Type	Entrées	Couvercle	Protection	Dimensions (mm)			Référence commerciale
								Hauteur	Largeur	Épaisseur	
P.E.M. (suite)	250 \equiv /380 \sim ou 500 \equiv	25	4	à levier	arrière	métallique	env. renforcée	107	129	71	T 9 325
—	250 \equiv /380 \sim	—	—	—	—	—	—	84	126	46	T 7 415
—	250 \equiv /380 \sim ou 500 \equiv	—	—	—	—	—	—	107	156	71	T 9 425
—	250 \sim	64	2	—	—	—	—	182	143	91	T 8 264
—	250 \equiv /380 \sim	—	3	—	—	—	—	—	183	—	T 8 364
—	—	—	4	—	—	—	—	—	223	—	T 8 464
RAPH-MOISSON	250 \sim	10	1	à levier	arrière	métallique	env. renforcée	104	63	66	25 101
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 101
—	—	—	2	à levier	—	—	—	—	89	—	25 102
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 102
—	250 \equiv /380 \sim	—	3	à levier	—	—	—	—	114	—	25 103
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 103
—	—	—	4	à levier	—	—	—	—	138	—	25 104
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 104
—	250 \sim	—	5	à levier	—	—	—	—	163	—	25 105
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 105
—	250 \sim	25	1	à levier	—	—	—	120	67	76	25 201
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 201
—	—	—	2	à levier	—	—	—	—	93	—	25 202
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 202
—	250 \equiv /380 \sim	—	3	à levier	—	—	—	—	120	—	25 203
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 203
—	—	—	4	à levier	—	—	—	—	146	—	25 204
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 204
—	250 \sim	—	5	à levier	—	—	—	—	173	—	25 205
—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	30 205

Interrupteurs de courants nominaux égaux ou supérieurs à 10 A (suite)

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles	Type	Entrées	Couvercle	Protection	Dimensions (mm)			Référence commerciale
								Hau- teur	Lar- geur	Épais- seur	
S.E.B.E.M. ...	250 ~	10	1	à boutons poussoirs	arrière	mat. plast.		100	60	60	B 301
—	—	—	2	—	—	—		—	—	—	B 302
—	380 ~	—	3	—	—	—		—	—	—	B 303
SOCOMEC ...	250 ~	25	2	à levier	arrière	mat. plast.	env. renforcée	115	94	68	42 000
—	250 ==/380 ~	—	3	—	—	—	—	—	120	—	—
—	—	—	4	—	—	—	—	—	146	—	—
SOULE	250 ~	10	1	tumbler	fil	laiton poli		diam. : 75		45	561
—	—	—	—	—	—	—		—	—	—	561 I
—	—	—	—	—	—	dural		—	—	—	562
—	—	—	—	—	—	—		—	—	—	562 I
—	—	—	—	—	—	laiton chromé		—	—	—	563
—	—	—	—	—	—	—		—	—	—	563 I
—	—	—	2	—	—	laiton poli		—	—	—	2 561
—	—	—	—	—	—	—		—	—	—	2 561 I
—	—	—	—	—	—	dural		—	—	—	2 562
—	—	—	—	—	—	—		—	—	—	2 562 I
—	—	—	—	—	—	laiton chromé		—	—	—	2 563
—	—	—	—	—	—	—		—	—	—	2 563 I
THERMO- FLEX	250 ~	10	2	à levier	fil et tube	mat. plast.		90	83	47,5	220 B
—	380 ~	—	3	—	—	—		—	—	—	230 B
THOMSON- HOUSTON	250 ~	10	2	tumbler	arrière	mat. plast.		55	55	35	51 212
—	—	25	2	à levier	—	métal- lique	env. renforcée	116	99	63	52 225
—	250 ==/380 ~	—	3	—	—	—		—	127	—	52 325

II - COUPE-CIRCUIT A FUSIBLES CALIBRÉS A BROCHES

A. — NOTE SUR LA NORME NF C 61-200 (EX. NF C 25-2)

La norme NF C 61-200 sert de base à l'attribution de la marque nationale de conformité aux normes aux coupe-circuit à fusibles calibrés destinés à protéger contre les effets d'une augmentation anormale de courant les installations de première catégorie où l'énergie électrique est utilisée pour l'éclairage, le chauffage et les applications domestiques rurales ou artisanales, la force motrice étant exclue ou n'intervenant que très accessoirement.

Elle stipule l'ensemble des conditions auxquelles doivent répondre les appareils d'usage courant pour remplir leurs fonctions et pour donner des garanties suffisantes de sécurité et de durée.

Entre autres nombreuses conditions, elle impose que les appareils soient établis de façon que le remplacement du fusible puisse être effectué sous tension sans que l'opérateur ait à entrer en contact avec une pièce sous tension. De plus, les appareils doivent être établis de façon qu'on ne puisse par erreur placer un fusible correspondant à un courant supérieur à celui qui a été prévu.

La norme fixe les caractéristiques de fusion des fusibles qui par exemple pour un courant nominal de 10 ampères doivent supporter pendant une heure au moins un courant de 15 ampères et un courant de 19 ampères durant une heure au plus, mais qui doivent fondre en un maximum de 10 secondes pour un courant de 30 ampères (voir le tableau ci-dessous).

Courant nominal des porte-fusible (ampères)	Multiples du courant nominal supportés pendant :				
	1 heure au moins	1 heure au plus	10 secondes au moins	10 secondes au plus	20 secondes au plus
2-4-6	1,5	2,1	1,75	3	
10	1,5	1,9	1,75	3	
15-20-25	1,4	1,75	1,75	3	
30-40-50-60	1,3	1,6	1,75		3

Un pouvoir de coupure de 1 500 ampères est exigé pour les fusibles dont le courant nominal n'excède pas 25 ampères. Les fusibles de 30, 40, 50 ou 60 ampères doivent avoir un pouvoir de coupure de 5 500 ampères. Les conditions dans lesquelles les vérifications des caractéristiques des appareils doivent être effectuées sont précisées par la norme.

Les coupe-circuit comprennent en principe trois éléments :

- le **socle**, partie inamovible du coupe-circuit destinée à être raccordée à la canalisation électrique et à recevoir le fusible;
- le **porte-fusible**, partie amovible du coupe-circuit qui contient le fusible et qui est remplacée après fusion de celui-ci;
- l'**élément de calibrage** organe adjoint à un socle ou faisant corps avec lui, destiné à empêcher l'emploi d'un porte-fusible établi pour un courant supérieur à celui qui correspond à cet organe; cet élément est constitué par les alvéoles dans le cas des coupe-circuit à broches.

La norme NF C 61-200 précise, mais seulement dans le cas des coupe-circuit calibrés à broches et des coupe-circuit calibrés à vis, les dimensions à respecter pour les éléments des appareils en vue d'assurer l'interchangeabilité des différentes fabrications.

On distingue quatre séries de coupe-circuit à broches, désignées par le nom de la couleur des inscriptions portées sur les porte-fusible. Le tableau ci-après indique pour chacune de ces séries : les courants nominaux, l'entraxe des broches des porte-fusible et le diamètre de ces broches.

Porte-fusible calibrés à broches.

Série bleue tension nominale : 250 V \sim		Série blanche tension nominale : 250 V \equiv 380 V \sim		Série jaune tension nominale : 250 V \equiv 380 V \sim		Série violette tension nominale : 250 V \equiv 380 V \sim	
Entraxe des broches : 20 mm		Entraxe des broches : 20 mm		Entraxe des broches : 30 mm		Entraxe des broches : 45 mm	
Courants nominaux (A)	Diamètres des broches (mm)	Courants nominaux (A)	Diamètres des broches (mm)	Courants nominaux (A)	Diamètres des broches (mm)	Courants nominaux (A)	Diamètres des broches (mm)
2	3						
4	3,5	4	5	4	4		
6	4,5	6	6	6	5		
neutre	3 et 3,5	10	7	10	6		
		neutre	5 et 6	15	7	15	6
				20	8	20	7
				25	8,8	25	8
				neutre	7 et 8	30	9
						40	10
						50	11
						60	12
						neutre	11 et 12

Les alvéoles peuvent être rigides ou élastiques.

Les alvéoles rigides des coupe-circuit de la série bleue sont fixes ; par contre les alvéoles rigides des autres séries sont amovibles (la norme précise les caractéristiques des filetages qui permettent de visser les alvéoles dans les porte-alvéoles) en sorte qu'un socle de coupe-circuit d'une série donnée peut être adapté aux différents courants nominaux prévus pour cette série, par le seul changement des alvéoles.

Les **socles** de coupe-circuit, les **alvéoles** et les **porte-fusible** font l'objet d'admissions séparées à la Marque.

Les socles admis à la marque NF-U.S.E. doivent comporter, outre le monogramme de marque, l'indication de la tension nominale et, mais seulement lorsque les alvéoles sont fixes, le courant nominal.

Les porte-fusibles doivent comporter le monogramme de marque, l'indication de la tension nominale et celle du courant nominal.

Enfin les alvéoles amovibles doivent comporter le monogramme de marque et l'indication du courant nominal.

Il est très important de n'utiliser dans les socles de coupe-circuit calibrés à broches que les alvéoles bénéficiant de la marque NF U.S.E.-La norme NF C 61-200 n'admet sur l'alésage des alvéoles et sur leur filetage que des tolérances extrêmement faibles. L'emploi d'alvéoles mal calibrés ou incorrectement filetés peut conduire à des fusions intempestives des fusibles et à l'altération rapide des appareils en raison de l'échauffement provoqué par les mauvais contacts qui en résultent.

B. — LISTES

COUPE-CIRCUIT A FUSIBLES CALIBRÉS A BROCHES

1. Socles

Constructeur	Pôles (1)	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Matière	Entrées	Alvéoles	Couvre-cle	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale
										Longueur	Lar-geur	Épais-seur	
ALOMBARD ...	1	250	2	bleue	porcelaine	avant	à demeure	sans	apparents	56	19	18	1 002
—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 004
—	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 006
—	2	—	2	—	—	—	interchangeables	—	—	—	30	—	2 002
—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2 004
—	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2 006
—	1	500	4 à 10	blanche	—	—	—	—	—	66	27	25	2 000
—	—	—	—	—	—	—	élastiques	—	—	—	—	—	2 000 AL
—	2	—	—	—	—	—	interchangeables	—	—	—	50	—	24.25.26 2 200
—	—	—	—	—	—	—	élastiques	—	—	—	—	—	2 200 AL
—	1	500	25	jaune	—	—	—	—	—	98,5	35,5	37	3 000 AL 35
BRESSON	2	500	4 à 10	blanche	porcelaine	arrière	interchangeables	métallique	recouverts	85	72	62	19 002
—	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	—	19 002 bis
—	2	—	—	—	mat. plast.	—	—	—	recouverts	85	78	59	29 002
—	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	45	29 002 bis
—	—	—	—	—	porcelaine	—	—	—	recouverts	86	79	66	29 012
—	3	—	—	—	mat. plast.	—	—	—	—	85	103	59	29 003
—	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	45	29 003 bis
—	—	—	—	—	porcelaine	—	—	—	recouverts	86	100	66	29 013
—	4	—	—	—	mat. plast.	—	—	—	—	85	128	59	29 004
—	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	45	29 004 bis
—	—	—	—	—	porcelaine	—	—	—	recouverts	86	121	66	29 014
—	5	—	—	—	mat. plast.	—	—	—	—	85	153	59	29 005
—	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	45	29 005 bis
—	—	—	—	—	porcelaine	—	—	—	recouverts	86	142	66	29 015

(1) L'indication N signifie que le socle de coupe-circuit est prévu pour l'utilisation d'un porte-fusible Neutre ; l'indication BN signifie qu'il est équipé d'une barrette de Neutre.

Coupe-circuit à fusibles calibrés à broches (suite)

1. Socles (suite)

Constructeur	Pôles (1)	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Matière	Entrées	Alvéoles	Couvercle	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale
										Longueur	Largueur	Épaisseur	
BRESSON (suite)	1	500 \sphericalangle	4 à 25	jaune	porcelaine	arrière	interchangeables	métallique	recouverts	114	63	80	49 021
—	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	51	49 021 bis
—	2	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	—	91	80	49 022
—	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	51	49 022 bis
—	3	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	—	119	80	49 023
—	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	51	49 023 bis
—	4	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	—	147	80	49 024
—	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	51	49 024 bis
—	5	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	—	174	80	49 025
—	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	51	49 025 bis
—	1+BN	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	138	130	82	51 022 N
—	1+N	—	—	—	—	—	—	—	—	154	100	—	53 022 N
—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	138	—	—	51 022
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	154	—	—	53 022
—	2+BN	—	—	—	—	—	—	—	—	138	160	—	51023 N
—	2+N	—	—	—	—	—	—	—	—	154	130	—	53023 N
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	154	—	—	53 023
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	138	—	—	51 023
—	3+BN	—	—	—	—	—	—	—	—	138	190	—	51024 N
—	3+N	—	—	—	—	—	—	—	—	154	160	—	53024 N
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	154	—	—	53 024
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	138	—	—	51 024
—	4+BN	—	—	—	—	—	—	—	—	138	190	—	51025 N
—	4+N	—	—	—	—	—	—	—	—	154	—	—	53025 N
—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	154	—	—	53 025
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	138	—	—	51 025
—	2	500 \sphericalangle	15 à 60	violette	—	—	—	—	—	154	130	100	49 062
—	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	70	49 062 bis
—	2	500 \sphericalangle	—	—	—	arrière ou avant	—	—	recouverts	204	130	102	53 062

(1) L'indication N signifie que le socle de coupe-circuit est prévu pour l'utilisation d'un porte-fusible Neutre ; l'indication BN signifie qu'il est équipé d'une barrette de Neutre.

Coupe-circuit à fusibles calibrés à broches (suite)

1. Socles (suite)

Constructeur	Pôles (I)	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Matière	Entrées	Alvéoles	Couvercle	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale	
										Longueur	Lar-gueur	Épais-seur		
BRESSON (suite)	2 + N	500	⌞	15 à 60	violette	porcelaine	arrière ou avant	interchan-geables	métal-lique	recou-verts	204	170	102	53 063 N
—	3	—	—	—	—	—	arrière	—	—	appa-rents	154	170	100	49 063
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	70	49 063 bis
—	—	—	—	—	—	—	arrière ou avant	—	—	recou-verts	204	170	102	53 063
—	3 + N	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	53 064 N
—	4	—	—	—	—	—	arrière	—	—	—	154	210	100	49 064
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	appa-rents	—	—	70	49 064 bis
—	—	—	—	—	—	—	arrière ou avant	—	—	recou-verts	204	210	102	53 064
—	4 + N	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	250	—	53 065 N
—	5	—	—	—	—	—	arrière	—	—	—	154	250	100	49 065
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	appa-rents	—	—	70	49 065 bis
—	—	—	—	—	—	—	arrière ou avant	—	—	recou-verts	204	250	102	53 065
CAPELIN	1	500	⌞	4 à 10	blanche	porcelaine	arrière ou avant	interchan-geables	sans	appa-rents	74	26	27	BB 500
—	1	500	⌞	4 à 25	jaune	—	—	—	—	—	104	34	39	BJ 500
—	1	500	⌞	15 à 60	violette	—	—	—	—	—	150	48	50	BV 500
C.D.L. et HÉRAUDET	2	500	⌞	4 à 25	jaune	porcelaine	arrière	interchan-geables	métal-lique	recou-verts	130	104	80	3 225
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	134	—	3 325
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	164	—	3 425
C.G.E.	2	500	⌞	4 à 10	blanche	porcelaine	arrière	interchan-geables	sans	appa-rents	68	50	26	31-122
—	—	—	—	—	—	—	—	—	mat. plast.	—	80	65	37	32-311
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	recou-verts	—	—	59	32-313

Une indication N signifie que le socle de coupe-circuit est prévu pour l'utilisation d'un porte-fusible Neutre; l'indication BN signifie qu'il est équipé d'une barrette de Neutre.

Coupe-circuit à fusibles calibrés à broches (suite)

1. Socles (suite)

Constructeur	Pôles (1)	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Matière	Entrées	Alvéoles	Couvercle	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale
										Longueur	Largueur	Épaisseur	
C.G.E. (suite) ...	1+BN	500	4 à 25	jaune	porcelaine	arrière	interchangeables	métallique	recouverts	153	102	88	32-020
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32-120
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32-321
—	—	—	—	—	—	—	élastiques	—	—	—	—	—	32-121
—	1+N	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32-127
—	2	—	—	—	—	—	interchangeables	—	—	—	—	—	32-025
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32-125
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32-326
—	—	—	—	—	—	—	élastiques	—	—	—	—	—	32-126
—	2+BN	—	—	—	—	—	interchangeables	—	—	—	186	—	32-030
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32-130
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	135	—	32-331
—	—	—	—	—	—	—	élastiques	—	—	—	186	—	32-131
—	3	—	—	—	—	—	interchangeables	—	—	—	—	—	32-035
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32-135
—	—	—	—	—	—	—	élastiques	—	—	—	186	—	32-136
—	3+BN	—	—	—	—	—	interchangeables	—	—	—	—	—	32-040
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32-140
—	—	—	—	—	—	—	élastiques	—	—	—	—	—	32-141
—	—	—	—	—	—	—	interchangeables	—	—	—	135	—	32-341
—	3+N	—	—	—	—	—	élastiques	—	—	—	186	—	32-147
—	4	—	—	—	—	—	interchangeables	—	—	—	—	—	32-045
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32-145
—	—	—	—	—	—	—	élastiques	—	—	—	—	—	32-146
—	4+BN	—	—	—	—	—	interchangeables	—	—	—	—	—	32-050
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32-150
—	—	—	—	—	—	—	élastiques	—	—	—	—	—	32-151
—	—	—	—	—	—	—	interchangeables	—	—	—	—	96	32-351
COLSON	1+BN	500	4 à 10	blanche	porcelaine	arrière	interchangeables	métallique	apparents	98	78	71	133 002 N
—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	133 002
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 002

(1) L'indication N signifie que le socle de coupe-circuit est prévu pour l'utilisation d'un porte-fusible Neutre ; l'indication BN signifie qu'il est équipé d'une barrette de Neutre.

Coupe-circuit à fusibles calibrés à broches (suite)

1. Socles (suite)

Constructeur	Pôles (1)	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Matière	Entrées	Alvéoles	Couvercle	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale	
										Longueur	Lar-geur	Épais- seur		
COLSON (suite)	3	500	4	4 à 10	blanche	porcelaine	arrière	interchan-geables	métal-lique	appa-rents	98	97	71	3 003
—	3+BN	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	116	—	133 004 N
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	133 004
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 004
—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	135	—	3 005
—	1+BN	500	4	4 à 25	jaune	—	—	—	—	—	137	90	85	133 022 N
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	recou-verts	150	95	92	33 022 N
—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	appa-rents	110	92	85	3 022
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	recou-verts	150	92	92	33 022
—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	137	90	85	133 022
—	2+BN	—	—	—	—	—	—	—	—	recou-verts	150	125	92	33 023 N
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	appa-rents	110	120	85	3 023
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	recou-verts	150	125	92	33 023
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	appa-rents	137	116	85	133 023
—	3+BN	—	—	—	—	—	—	—	—	recou-verts	150	155	92	33 024 N
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	appa-rents	137	142	85	133 024 N
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	110	148	85	3 024
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	recou-verts	150	155	92	33 024
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	appa-rents	137	142	85	133 024
—	4+BN	—	—	—	—	—	—	—	—	recou-verts	150	185	92	33 025 N
—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	appa-rents	110	176	85	3 025
—	2	500	15	15 à 60	violette	—	—	—	—	—	165	138	102	3 062
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	recou-verts	221	120	127	33 062
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	appa-rents	165	138	102	133 062

(1) Indication N signifie que le socle de coupe-circuit est prévu pour l'utilisation d'un porte-fusible Neutre ; l'indication BN signifie qu'il est équipé d'une barrette de Neutre.

Coupe-circuit à fusibles calibrés à broches (suite)

1. Socles (suite)

Constructeur	Pôles (1)	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Matière	Entrées	Alvéoles	Couvercle	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale
										Longueur	Largueur	Épaisseur	
COLSON (suite)	3	500	15 à 60	violette	porcelaine	arrière	interchangeables	métallique	apparents	165	178	102	3 063
—	—	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	221	159	127	33 063
—	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	165	178	102	133 063
—	3+BN	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	221	198	127	33 064 N
—	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	165	218	102	133 064 N
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 064
—	—	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	221	198	127	33 064
—	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	165	218	102	133 064
—	4+BN	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	221	237	127	33 065 N
—	5	—	—	—	—	—	—	—	apparents	165	258	102	3 065
DURAND-PILVEN	2	500	4 à 10	blanche	porcelaine	arrière	interchangeables	métallique	apparents	88	75	55	132
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	94	—	133
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	113	—	134
—	2	—	4 à 25	jaune	—	—	—	—	recouverts	118	96	87	232
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	122	—	233
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	148	—	234
—	2	—	15 à 60	violette	—	—	—	—	—	172	135	100	332
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	180	—	333
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	225	—	334
—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	270	—	335
GARDY	1	500	4 à 10	blanche	porcelaine	avant	interchangeables	sans	apparents	65	26	25	1 400
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 400 C
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	28	—	1 400 R
—	—	—	—	—	—	arrière	—	—	—	62	27	27	1 385 PD
—	2	—	—	—	—	avant	—	—	—	65	48	25	1 410
—	—	—	—	—	—	arrière	—	—	—	62	53	27	1 386 PD

(1) L'indication N signifie que le socle de coupe-circuit est prévu pour l'utilisation d'un porte-fusible Neutre ; l'indication BN signifie qu'il est équipé d'une barrette de Neutre.

Coupe-circuit à fusibles calibrés à broches (suite)

1. Socles (suite)

Constructeur	Pôles (1)	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Matière	Entrées	Alvéoles	Couvercle	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale	
										Longueur	Lar-geur	Épais- seur		
GARDY (suite)	2	500	2	4 à 10	blanche	porcelaine	arrière	interchan-geables	métal-lique	recou-verts	115	90	86	10 257
—	1	—	—	blanche	—	avant	—	—	sans	appa-rents	65	26	25	1 350
—	—	—	—	—	—	arrière	—	—	—	—	62	27	27	1 390 PD
—	2	—	—	—	—	avant	—	—	—	—	65	48	25	1 358
—	—	—	—	—	—	arrière	—	—	—	—	62	53	27	1 391 PD
—	1	—	4 à 25	jaune	—	avant	—	—	—	—	98	34	35	1 420
—	—	—	—	—	—	arrière	—	—	—	—	80	34	37	1 383 PD
—	—	—	—	—	—	—	—	—	métal-lique	recou-verts	150	90	82	10 611
—	1+BN	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10 611 B
—	2	—	—	—	—	avant	—	—	sans	appa-rents	98	71	35	1 430
—	—	—	—	—	—	arrière	—	—	métal-lique	recou-verts	150	120	82	10 612
—	2+BN	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10 612 B
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	150	165	82	10 613
—	3+BN	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10 613 B
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10 614
—	4+BN	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10 614 B
—	1	—	—	jaune	—	avant	—	—	sans	appa-rents	98	34	35	1 360
—	—	—	—	infra-dable	—	arrière	—	—	—	—	80	34	37	1 393 PD
—	2	—	—	—	—	avant	—	—	—	—	98	71	35	1 368
—	1	—	15 à 60	violette	—	avant	—	—	sans	—	152	47,5	51	1 840
—	—	—	—	—	—	arrière	—	—	—	—	—	—	—	1 840 PD
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	235	255	122	10 713
—	—	—	—	—	—	—	—	—	métal-lique	recou-verts	—	—	—	—
—	3+BN	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10 713 B
GERARD-MANG	2	500	2	4 à 10	blanche	porcelaine	arrière	interchan-geables	métal-lique	appa-rents	68	62	50	1 810
—	2	—	4 à 25	jaune	—	—	—	—	—	recou-verts	106	87	73	1 910

(1) L'indication N signifie que le socle de coupe-circuit est prévu pour l'utilisation d'un porte-fusible Neutre; l'indication BN signifie qu'il est équipé d'une barrette de Neutre.

Coupe-circuit à fusibles calibrés à broches (suite)

1. Socles (suite)

Constructeur	Pôles (1)	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Matériau	Entrées	Alvéoles	Couvercle	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale
										Longueur	Largueur	Épaisseur	
GERARD-MANG (suite)	3	500	4 à 25	jaune	porcelaine	arrière	interchangeables	métallique	recouverts	106	135	73	1 911
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 909
—	2	—	15 à 60	violette	—	—	—	—	—	170	138	109	2 032
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	181	—	2 033
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	224	—	2 034
K.A.M.E.	2	500	4 à 25	jaune	porcelaine	arrière	interchangeables	métallique	recouverts	130	100	70	2 536
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	126	—	2 537
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	152	—	2 538
—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	178	—	2 539
—	2	—	15 à 60	violette	—	—	—	—	—	200	140	110	6 436
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	190	—	6 437
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	240	—	6 438
—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	290	—	6 439
LEGRAND	1	250	2 à 6	bleue	porcelaine	avant	à demeure	sans	apparents	57	19	23	2 200
—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30	20	22 200
—	1	500	4 à 10	blanche	—	—	interchangeables	—	—	66	27	26	2 300
—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47	32	22 300
—	1	—	4 à 25	jaune	—	—	—	—	—	98	34	38	2 400
—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	70	43	22 400
—	1	—	15 à 60	violette	—	—	—	—	—	210	46	48	2 500
M.A.E.C. (l'Éclairage Général)	2	500	4 à 10	blanche	porcelaine	arrière	interchangeables	métallique	recouverts	74	63	55	31 226
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	76	83	55	31 326
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	80	118	55	31 426
—	1 + N	—	4 à 25	jaune	—	—	—	—	—	163	88	80	33 242 N

(1) L'indication N signifie que le socle de coupe-circuit est prévu pour l'utilisation d'un porte-fusible Neutre; l'indication BN signifie qu'il est équipé d'une barrette de Neutre.

Coupe-circuit à fusibles calibrés à broches (suite)

1. Socles (suite)

Constructeur	Pôles (1)	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Matière	Entrées	Alvéoles	Couvercle	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale	
										Longueur	Lar-geur	Épais- seur		
M.A.E.C. (l'Éclairage Général) (suite)	2	500	25	4 à 25	jaune	porcelaine	arrière	interchan-geables	métal-lique	recou-verts	163	88	80	33 242
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	128	80	72	33 246
—	3 + N	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	108	—	33 346
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	163	142	80	33 442 N
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33 442
—	2	—	15 à 60	violette	—	tubes et arrière	—	—	—	—	188	135	72	33 446
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	174	121	92	35 266
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	160	—	35 366
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	200	—	35 466
MITTON	2	500	25	4 à 25	jaune	porcelaine	arrière	interchan-geables	métal-lique	recou-verts	108	84	83	182
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	110	—	183
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	136	—	184
—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	162	—	185
—	2	—	15 à 60	violette	—	—	—	—	—	appa-rents	172	123	110	282 E
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	recou-verts	—	—	—	282 F
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	appa-rents	—	163	—	283 E
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	recou-verts	—	—	—	283 F
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	appa-rents	—	203	—	284 E
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	recou-verts	—	—	—	284 F
—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	appa-rents	—	243	—	285 E
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	recou-verts	—	—	—	285 F
P.E.M.	2	500	25	15 à 60	violette	porcelaine	arrière	interchan-geables	métal-lique	recou-verts	146	123,5	91	U 8 264 G
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	163,5	—	U 8 364 G
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	243,5	—	U 8 464 G

(1) L'indication N signifie que le socle de coupe-circuit est prévu pour l'utilisation d'un porte-fusible Neutre; l'indication BN signifie qu'il est équipé d'une barrette de Neutre.

Coupe-circuit à fusibles calibrés à broches (suite)

1. Socles (suite)

Constructeur	Pôles (1)	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Matière	Entrées	Alvéoles	Couvercle	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale	
										Longueur	Lar-gueur	Épais-seur		
RAPH-MOISSON ...	1	500	2	4 à 10	blanche	porcelaine	arrière	interchan-geables	métal-lique	recou-verts	104	65	66	20 106
—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	89	—	20 107
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	114	—	20 108
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	138	—	20 109
—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	163	—	20 110
—	1	—	4 à 25	jaune	—	—	—	—	—	—	120	67	76	20 206
—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	93	—	20 207
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	120	—	20 208
—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	146	—	20 209
—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	173	—	20 210
S.G.C.E.M.	1	250	2	2 à 6	bleue	porcelaine	à demeure	sans	appa-rents	—	57	19	20	1 650
—	—	—	—	—	—	—	arrière et tubes	—	—	—	62	23	23	1 060
—	2	—	—	—	—	—	à demeure	sans	—	—	57	30	20	1 660
—	1	—	4 à 10	blanche	—	—	interchan-geables	—	—	—	65	26	28	1 100
—	—	—	—	—	—	—	arrière et tubes	—	—	—	70	29	27	1 100 P
—	2	—	—	—	—	—	à demeure	sans	—	—	65	48	32	1 120
—	1	—	15-20 et 25	jaune	—	—	—	—	—	—	98	34	39	1 300
—	—	—	—	—	—	—	arrière et tubes	—	—	—	98	36	39	1 300 P
—	2	—	—	—	—	—	à demeure	sans	—	—	98	71	45	1 340
SOULE	1	500	2	4 à 25	jaune	porcelaine	avant	interchan-geables	sans	appa-rents	98,5	34,5	35	361
—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	71,5	—	362
THOMSON-HOUSTON ...	1 + N	500	2	4 à 25	jaune	mat. plast.	arrière et avant	à demeure	métal-lique	recou-verts	133	108	97	57 126
—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	157	—	57 225
—	2 + N	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	57 226
—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	206	—	57 325
—	3 + N	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	57 326

(1) L'indication N signifie que le socle de coupe-circuit est prévu pour l'utilisation d'un porte-fusible Neutre ; l'indication BN signifie qu'il est équipé d'une barrette de Neutre.

Coupe-circuit à fusibles calibrés à broches (suite)

2. Porte-fusible

Constructeur	Série	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Référence commerciale
ALOMBARD	bleue	250 \sim	2	102
—	—	—	4	104
—	—	—	6	106
—	blanche	250 \equiv /380 \sim	4	204
—	—	—	6	206
—	—	—	10	210
—	jaune	—	4	301
—	—	—	6	303
—	—	—	10	304
—	—	—	15	305
—	—	—	20	307
—	—	—	25	308
C.G.E.	jaune	250 \equiv /380 \sim	4	33 136
—	—	—	6	33 137
—	—	—	10	33 138
—	—	—	15	33 139
—	—	—	20	33 140
—	—	—	25	33 141
—	—	—	neutre	33 131
GARDY	blanche	250 \equiv /380 \sim	4	1 414
—	—	—	6	1 415
—	—	—	10	1 416
—	jaune	—	4	1 431
—	—	—	6	1 432
—	—	—	10	1 433
—	—	—	15	1 434
—	—	—	20	1 435
—	—	—	25	1 436
LEGRAND	bleue	250 \sim	2	2 202
—	—	—	4	2 204
—	—	—	6	2 206
—	—	—	neutre	2 206 N
—	blanche	250 \equiv /380 \sim	4	2 304
—	—	—	6	2 306
—	—	—	10	2 310
—	—	—	neutre	2 310 N
SOULE	bleue	250 \sim	2	3 402 C
—	—	—	4	3 404 C
—	—	—	6	3 406 C

Coupe-circuit à fusibles calibrés à broches (suite)

2. Porte-fusible (suite)

Constructeur	Série	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Référence commerciale
SOULE (suite)	blanche	250 \approx /380 \sim	4	3 504 C
—	—	—	6	3 506 C
—	—	—	10	3 510 C
—	jaune	—	4	3 604 C
—	—	—	6	3 606 C
—	—	—	10	3 610 C
—	—	—	15	3 615 C
—	—	—	20	3 620 C
—	—	—	25	3 625 C

3. Alvéoles

Constructeur	Série	Courant nominal (A)	Référence commerciale
ALOMBARD	blanche	4	23
—	—	6	25
—	—	10	26
CAMELIN	blanche	10	—
—	jaune	25	—
—	violette	60	—
C.G.E.	jaune	4	33-076
—	—	6	33-077
—	—	10	33-078
—	—	15	33-079
—	—	20	33-080
—	—	25	33-085
			Blocs alvéoles élastiques
GARDY	blanche	4	1 404
—	—	6	1 405
—	—	10	1 406
—	—	neutre	1 404/1 405
—	jaune	4	1 421
—	—	6	1 422

Coupe-circuit à fusibles calibrés à broches (suite)

3. Alvéoles (suite)

Constructeur	Série	Courant nominal (A)	Référence commerciale
GARDY (suite)	jaune	10	1 423
—	—	15	1 424
—	—	20	1 425
—	—	25	1 426
—	—	neutre	1 424/1 425
—	—	goujon	1 369
—	violette	15	1 203
—	—	20	1 204
—	—	25	1 205
—	—	30	1 206
—	—	40	1 207
—	—	50	1 208
—	—	60	1 209
—	—	neutre	1 208/1 209
LEGRAND	blanche	4	85
—	—	6	86
—	—	10	87
—	—	neutre	85/86
—	jaune	4	94
—	—	6	95
—	—	10	96
—	—	15	97
—	—	20	98
—	—	25	99
—	—	neutre	97/98
—	violette	15	106
—	—	20	107
—	—	25	108
—	—	30	109
—	—	40	110
—	—	50	111
—	—	60	112
S.G.C.E.M.	bleue	2	62
—	—	4	63
—	—	6	64
SOULE	jaune	4	3 604 A
—	—	6	3 606 A
—	—	10	3 610 A
—	—	15	3 615 A
—	—	20	3 620 A
—	—	25	3 625 A

III. — INTERRUPTEURS COMBINÉS AVEC COUPE-CIRCUIT CALIBRÉS A BROCHES

L'usage s'est répandu de réunir en un même appareil l'interrupteur et le coupe-circuit employés pour la commande et la protection de certains appareils d'utilisation (moteurs, chauffe-eau, etc.) ainsi que pour le contrôle général ou partiel des installations.

De tels appareils combinés sont admis à la marque nationale de conformité aux normes NF-U.S.E. Pour être admis à cette marque, ils doivent satisfaire simultanément aux prescriptions de la norme NF C 61-100 pour la partie interrupteur et de la norme NF C 61-200 pour la partie coupe-circuit (1).

LISTE

DES INTERRUPTEURS COMBINÉS AVEC COUPE-CIRCUIT CALIBRÉS A BROCHES

Constructeur	Tension nominale V	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Pôles	Type	Entrées	Couvercle	Protection	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale
										Hauteur	Largeur	Épaisseur	
BRESSON...	250 ~		10 blanche	2	à levier	arrière	métallique	env. renf.	recouverts	115	78	59	26 002
— ...	—	—	—	—	—	—	mat. plast.	—	—	—	—	—	26 002 M
— ...	—	—	—	—	—	—	métallique	—	apparents	—	—	—	45 26 002 bis
— ...	—	—	—	—	—	—	mat. plast.	—	—	—	—	—	26 002 M bis
— ...	—	—	—	—	—	—	métallique	—	recouverts	—	98	60	26 012
— ...	250 =/380 ~	—	—	3	—	—	métallique	—	—	115	103	59	26 003
— ...	—	—	—	—	—	—	mat. plast.	—	—	—	—	—	26 003 M
— ...	—	—	—	—	—	—	métallique	—	apparents	—	—	—	45 26 003 bis
— ...	—	—	—	—	—	—	mat. plast.	—	—	—	—	—	26 003 M bis
— ...	—	—	—	—	—	—	métallique	—	recouverts	—	123	60	26 013
— ...	—	—	—	4	—	—	métallique	—	—	115	128	59	26 004
— ...	—	—	—	—	—	—	mat. plast.	—	—	—	—	—	26 004 M
— ...	—	—	—	—	—	—	métallique	—	apparents	—	—	—	45 26 004 bis
— ...	—	—	—	—	—	—	mat. plast.	—	—	—	—	—	26 004 M bis
— ...	—	—	—	—	—	—	métallique	—	recouverts	—	148	60	26 014
— ...	250 ~	—	—	5	—	—	métallique	—	—	115	153	59	26 005
— ...	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	—	45 26 005 bis

(1) Voir pages 47 et 62 les notes sur ces normes.

Interrupteurs combinés avec coupe-circuit calibres à broches (suite)

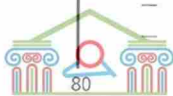
Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Pôles	Type	Entrées	Couvercle	Protection	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale
										hauteur	largeur	fauteur	
BRESSON... (suite)	250 ~	10	blanche	5	à levier	arrière	métallique	env. renf.	recouverts	115	173	60	26 015
— ...	250 ~	25	jaune	2	—	—	—	—	recouverts	180	95	80	46 022
— ...	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	—	46 022 bis
— ...	250 ~ / 380 ~	—	—	3	—	—	—	—	recouverts	180	122	80	46 023
— ...	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	—	46 023 bis
— ...	—	—	—	4	—	—	—	—	recouverts	180	149	80	46 024
— ...	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	—	46 024 bis
— ...	—	—	—	3+N	—	—	—	—	apparents	—	—	—	46 024 N
— ...	—	—	—	5	—	—	—	—	recouverts	180	176	80	46 025
— ...	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	—	46 025 bis
— ...	250 ~	64	violette	2	—	—	—	—	recouverts	245	133	100	46 062
— ...	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	—	46 062 bis
— ...	250 ~ / 380 ~	—	—	3	—	—	—	—	recouverts	245	173	100	46 063
— ...	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	—	46 063 bis
— ...	—	—	—	3+N	—	—	—	—	—	—	—	—	46 064 N
— ...	—	—	—	4	—	—	—	—	recouverts	245	213	100	46 064
— ...	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	—	46 064 bis
— ...	250 ~	—	—	5	—	—	—	—	recouverts	245	253	100	46 065
— ...	—	—	—	—	—	—	—	—	apparents	—	—	—	46 065 bis
CAPRI.....	250 ~	10	blanche	2	à levier	arrière	métallique	env. renf.	recouverts	155	76	53	Caprisol.
—	380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	96	—	—
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	116	—	—
—	250 ~	25	jaune	2	—	—	—	—	—	186	95	64	—
—	380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	125	—	—
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	155	—	—

Interrupteurs combinés avec coupe-circuit calibrés à broches (suite)

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Pôles	Type	Entrées	Couvercle	Protection	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale
										Hauteur	Largeur	Épaisseur	
C.D.L. et HÉRAUDET	250 ~	25	jaune	2	à levier	arrière	métallique	env. renf.	recouverts	195	104	80	4 225
—	250 ==/380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	134	—	4 325
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	164	—	4 425
CEHESS	250 ~	10	blanche	1	à levier	arrière	métallique	env. renf.	apparents	716	65	66	25 111
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 111
—	—	—	—	2	à levier	—	—	—	—	—	89	66	25 112
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 112
—	250 ==/380 ~	—	—	3	à levier	—	—	—	—	—	114	66	25 113
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 113
—	—	—	—	4	à levier	—	—	—	—	—	138	66	25 114
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 114
—	250 ~	—	—	5	à levier	—	—	—	—	—	163	66	25 115
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 115
—	250 ~	25	jaune	2	à levier	—	—	—	—	188	93	90	25 212
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 212
—	250 ==/380 ~	—	—	3	à levier	—	—	—	—	—	120	90	25 213
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 213
—	—	—	—	4	à levier	—	—	—	—	—	146	90	25 214
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 214
—	250 ~	—	—	5	à levier	—	—	—	—	—	173	90	25 215
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 215
C.G.E.	250 ~	10	blanche	2	à levier	arrière	métallique	env. renf.	apparents	150	80,5	53	54 322
—	—	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	—	—	—	54 324
—	380 ~	—	—	3	—	—	—	—	apparents	—	103,5	—	54 352
—	—	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	—	—	—	54 354

Interrupteurs combinés avec coupe-circuit calibres à broches (suite)

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Pôles	Type	Entrées	Couvercle	Protection	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale
										Hauteur	Largeur	Épaisseur	
C.G.E. (suite)	380 ~	10	blanche	4	à levier	arrière	métallique	env. renf.	apparents	150	126,5	53	54-382
—	—	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	—	—	—	54-384
—	250 ~	25	jaune	2	—	—	—	—	—	119	109	71	54-525
—	380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	135	—	54-555
COLSON ...	250 ~	10	blanche	1	à levier	arrière	métallique	env. renf.	recouverts	137	78	71	6 001
—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	6 002
—	250 =/380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	97	—	6 003
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	116	—	6 004
—	250 ~	—	—	5	—	—	—	—	—	—	135	—	6 005
—	250 ~	25	jaune	1	—	—	—	—	—	180	92	85	6 021
—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	6 022
—	250 =/380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	120	—	6 023
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	148	—	6 024
—	250 ~	—	—	5	—	—	—	—	—	—	176	—	6 025
—	250 ~	64	violette	1	—	—	—	—	—	268	138	102	6 061
—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	6 062
—	250 =/380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	178	—	6 063
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	218	—	6 064
—	250 ~	—	—	5	—	—	—	—	—	—	258	—	6 065
DURAND-PILVEN ...	250 ~	10	blanche	2	à levier	arrière	métallique	env. renf.	apparents	138	75	55	162
—	250 =/380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	94	—	163
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	113	—	164
—	250 ~	25	jaune	2	—	—	—	—	recouverts	188	96	87	262
—	250 =/380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	122	—	263
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	148	—	264
—	250 ~	64	violette	2	—	—	—	—	—	218	135	100	362
—	250 =/380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	180	—	363
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	225	—	364
ÉLECTRO-PLAST ...	250 ~	10	blanche	2	à levier	arrière	mat. plast.	—	recouverts	60	74	130	A 102
F.I.E.M.M.E. ...	250 ~	10	blanche	2	à levier	arrière	mat. plast.	—	recouverts	118	67	47	U 162 B
—	—	—	—	—	—	—	métallique	env. renf.	—	—	—	—	U 162 T
—	380 ~	—	—	3	—	—	mat. plast.	—	—	137	88	49	U 163 B
—	—	—	—	—	—	—	métallique	—	—	—	—	—	U 163 T



Interrupteurs combinés avec coupe-circuit calibrés à broches (suite)

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Pôles	Type	Entrées	Couvercle	Protection	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale
										Hauteur	Largeur	Épaisseur	
GÉRARD-MANG	250 ~	10	blanche	2	à levier	arrière et tube	mat. plast.	env. renf.	recouverts	142	73	71	1 822
—	250 ≡/380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	91	—	1 823
—	250 ~	25	jaune	2	—	—	métallique	—	—	183	87	92	1 922 T
—	—	—	—	—	—	—	mat. plast.	—	—	—	—	—	1 922
—	250 ≡/380 ~	—	—	3	—	—	métallique	—	—	—	135	—	1 923 T
—	—	—	—	—	—	—	mat. plast.	—	—	—	—	—	1 923
—	—	—	—	4	—	—	métallique	—	—	—	—	—	1 924 T
—	—	—	—	—	—	—	mat. plast.	—	—	—	—	—	1 924
—	250 ~	64	violette	2	—	arrière	métallique	—	—	257	185	146	2 022
—	250 ≡/380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	271	—	2 023
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	271	—	2 024
K.A.M.E.	250 ~	10	blanche	2	à levier	arrière	métallique	env. renf.	recouverts	140	83	68	—
—	250 ≡/380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	100	—	—
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	123	—	—
—	250 ~	25	jaune	2	—	—	—	—	—	183	100	70	2 501
—	250 ≡/380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	126	—	2 502
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	152	—	2 503
—	250 ~	—	—	5	—	—	—	—	—	183	178	70	2 504
—	250 ~	64	violette	2	—	—	—	—	—	280	140	110	6 401
—	250 ≡/380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	190	—	6 402
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	240	—	6 403
—	250 ~	—	—	5	—	—	—	—	—	—	290	—	6 404
M.A.E.C. (l'Eclairage Général) ..	250 ~	25	jaune	2	à levier	arrière	métallique	env. renf.	recouverts	190	101	87	23 246
—	250 ≡/380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	130	—	23 346
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	158	—	23 446
—	250 ~	64	violette	2	—	—	—	—	—	266	129	92	25 266
—	250 ≡/380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	168	—	25 366
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	208	—	25 466
MITTON	250 ~	10	blanche	2	à levier	arrière	mat. plast.	—	—	121	71	50	101
—	—	—	—	—	—	—	métallique	env. renf.	apparents	123	72	50	101 T
—	250 ≡/380 ~	—	—	3	—	—	mat. plast.	—	—	124	107	50	103
—	—	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	—	—	—	103 082
—	—	—	—	4	—	—	—	—	apparents	—	—	—	—

Interrupteurs combinés avec coupe-circuit calibrés à broches (suite)

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Pôles	Type	Entrées	Couverture	Protection	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale
										Hauteur	Largeur	Épaisseur	
MITTON (suite)	250 \approx /380 \sim	10	blanche	4	à levier	arrière	mat. plast.		recouverts	124	107	50	104 082
—	250 \approx	25	jaune	2	—	—	métallique	env. renf.	recouverts	163	84	83	222
—	250 \approx /380 \sim	—	—	3	—	—	—	—	—	—	110	—	223
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	136	—	224
—	250 \approx	—	—	5	—	—	—	—	—	—	162	—	225
—	250 \approx	64	violette	2	—	—	—	—	apparents	272	123	110	312 E
—	—	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	—	—	—	312 F
—	250 \approx /380 \sim	—	—	3	—	—	—	—	apparents	—	163	—	313 E
—	—	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	—	—	—	313 F
—	—	—	—	4	—	—	—	—	apparents	—	203	—	314 E
—	—	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	—	—	—	314 F
—	250 \approx	—	—	5	—	—	—	—	apparents	—	243	—	315 E
—	—	—	—	—	—	—	—	—	recouverts	—	—	—	315 F
P.E.M.	250 \sim	10	blanche	2	rotatif	arrière	mat. plast.		apparents	110	60	32	M 2 210
—	—	—	—	2	à levier	—	métallique	env. renf.	recouverts	138	85	55	M 7 215 G
—	250 \approx /380 \sim	—	—	3	—	—	—	—	—	—	105	—	M 7 315 G
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	125	—	M 7 415 G
—	250 \approx /500 \approx	25	jaune	2	—	—	—	—	—	188	106	70	M 9 225 G
—	250 \approx /380 \approx	—	—	3	—	—	—	—	—	—	133	—	M 9 325 G
—	ou 500 \approx	—	—	4	—	—	—	—	—	—	160	—	M 9 425 G
—	250 \approx	64	violette	2	—	—	—	—	—	302	143	91	M 8 264 G
—	250 \approx /380 \sim	—	—	3	—	—	—	—	—	—	183	—	M 8 364 G
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	223	—	M 8 464 G
RAPH-MOISSON	250 \approx	10	blanche	1	à levier	arrière	métallique	env. renf.	apparents	167	65	66	20 111
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	25 111
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 111

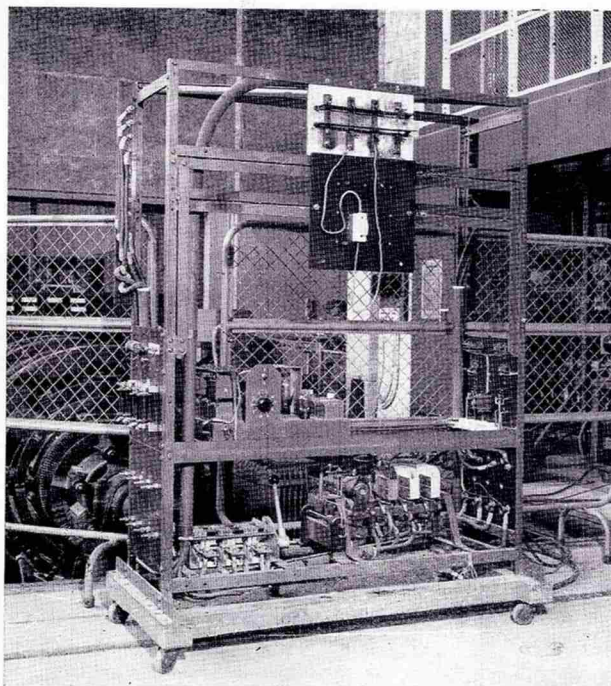
Interrupteurs combinés avec coupe-circuit calibrés à broches (suite)

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Pôles	Type	Entrées	Couvercle	Protection	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale
										Hauteur	Largeur	Épaisseur	
RAPH													
MOISSON	250 ~	10	blanche	1	à boutons poussoirs	arrière	métallique	env. renf.	apparents	167	65	66	34 111
—	—	—	—	2	à levier	—	—	—	—	—	89	—	20 112
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	25 112
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 112
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	34 112
—	250 =/380 ~	—	—	3	à levier	—	—	—	—	—	114	66	20 113
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	25 113
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 113
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	34 113
—	—	—	—	4	à levier	—	—	—	—	—	138	—	20 114
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	25 114
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 114
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	34 114
—	250 ~	—	—	5	à levier	—	—	—	—	—	163	—	20 115
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	25 115
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 115
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	34 115
—	250 ~	25	jaune	1	à levier	—	—	—	—	188	67	76	20 211
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	34 211
—	—	—	—	2	à levier	—	—	—	—	—	93	—	20 212
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	90	25 212
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 212
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	76	34 212
—	250 =/380 ~	—	—	3	à levier	—	—	—	—	—	120	—	20 213
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	90	25 213
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 213
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	76	34 213
—	—	—	—	4	à levier	—	—	—	—	—	146	—	20 214
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	90	25 214
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 214
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	76	34 214
—	250 ~	—	—	5	à levier	—	—	—	—	—	173	—	20 215
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	90	25 215
—	—	—	—	—	à boutons poussoirs	—	—	—	—	—	—	—	30 215
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	76	34 215
S.E.B.E.M.	250 ~	10	blanche	2	à boutons poussoirs	arrière	mat. plast.	—	recouverts	140	70	55	B 272
—	380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	165	96	—	B 273

Interrupteurs combinés avec coupe-circuit calibrés à broches (suite)

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Série de fusibles	Pôles	Type	Entrées	Couvercle	Protection	Fusibles	Dimensions (mm)			Référence commerciale
										Hauteur	Largeur	Épaisseur	
THERMO-FLEX	250 ~	10	blanche	2	à levier	arrière et tube	mat. plast.		recouverts	130	83	47,5	ICE 2 222
—	380 ~	—	—	3	—	—	—		—	—	—	—	ICE 2 332
—	250 ~	25	jaune	2	—	—	métallique	env. renf.	—	165	114	67	ICE 3 222
—	380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	ICE 3 332
THOMSON-HOUSTON	250 ~	10	blanche	2	tumbler	arrière	mat. plast.		recouverts	100	55	35	51 602
—	250 ~	25	jaune	2	à levier	arrière	métallique	env. renf.	recouverts	182	99	80	54 225
—	250 =/380 ~	—	—	3	—	—	—	—	—	—	127	—	54 325
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	155	—	54 425

Vérification du pouvoir de coupure des porte-fusible.



IV - APPAREILLAGE AVEC FUSIBLES INCORPORÉS

A. — NOTE RELATIVE A L'APPAREILLAGE AVEC FUSIBLES INCORPORÉS

La norme NF C 15-100 relative à l'exécution des installations électriques de première catégorie indique que d'une façon générale les appareils de protection, et par conséquent les coupe-circuit, doivent être placés à l'origine des canalisations qu'ils protègent et notamment à l'origine des dérivations et réductions de section. Cependant l'application de cette règle offre parfois des difficultés et d'autre part certains constructeurs ont pensé que le remplacement des fusibles serait rendu plus facile pour l'utilisateur si ces fusibles étaient incorporés aux appareils tels qu'interrupteurs et prises de courant qui se trouvent évidemment posés à la portée immédiate de l'utilisateur. D'où la création de cet appareillage dit « à fusibles incorporés ». L'article 88 de la norme NF C 15-100 précise dans quels cas et dans quelles conditions il peut être dérogé à la règle générale rappelée ci-dessus et par conséquent de quelle manière il peut être fait usage des appareils dont on trouvera ci-après la liste.

Pour le moment, seuls des interrupteurs et commutateurs d'un courant nominal de 5 ou 6 ampères avec fusibles incorporés ont été admis à la Marque NF-U.S.E. Leur examen a été effectué sur la base des prescriptions de la norme NF C 61-100 en ce qui concerne la partie interrupteur et de celles de la norme NF C 61-200 pour les porte-fusible. (Voir pages 47 et 62 les notes sur ces normes).

La normalisation des caractéristiques dimensionnelles des porte-fusible n'ayant pas encore été établie, il est nécessaire de n'utiliser avec un interrupteur ou un commutateur d'une marque donnée que des porte-fusible de même marque.

Certains constructeurs ont établi des socles qui permettent également l'utilisation des porte-fusible en dehors des interrupteurs ou commutateurs.

B. — LISTES

1. INTERRUPTEURS ET COMMUTATEURS

a) Pour pose encastrée

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Fusible	Série	Pôles (1)	Type	Socle	Matière			Dimensions (mm)			Référence commerciale
								Plaque de recouvrement	Couleur	Boîte d'encastrement	Hauteur	Largeur	Épaisseur	
ALOMBARD	250 ~	5	à broches	bleue	1	tumbler	porcel.	mat. plast.	blanche	mat. plast.	70	67	45	1 950 F
—	—	—	—	—	—	—	—	mét. chromé	—	—	—	—	—	1 970 F
—	—	—	—	—	C III	—	—	mat. plast.	blanche	—	—	—	—	1 951 F
—	—	—	—	—	—	—	—	mét. chromé	—	—	—	—	—	1 971 F
ELECTRO-SECURIT	250 ~	6	à cartouche	—	1	tumbler	porcelaine	mat. plast.	blanche	métal. ou mat. plast.	68	68	31	1

(1) Dans cette colonne sont indiqués pour les interrupteurs le nombre de pôles, ou pour les commutateurs les numéros de la référence correspondant à la fonction remplie par ceux-ci tels que ces numéros sont précisés à l'article 7 de la norme française NF C 61-100, voir le tableau I de la page 49.

Interrupteurs et commutateurs avec fusibles incorporés (suite)

b) Pour pose en saillie

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Fusible	Pôles (1)	Type	Entrées	Couvercle		Dimensions (mm)		Référence commerciale
							Matière	Couleur	Dia-mètre	Épais-seur	
ELECTRA-UNIC	250 ~	6	à pont en verre	1	tum- bler	fil et tube	laiton verni poli, nickelé ou chromé		58	40	INCO 5
ELECTRO-SECURIT	250 ~	6	à cartouche	1	tum- bler	arrière et tube	mat. plast.	brune	30	55	S A
—	—	—	—	—	—	—	—	blanche	—	—	S N
—	—	—	—	C III	—	—	—	brune	55	30	S B
—	—	—	—	—	—	—	—	blanche	—	—	S P
S.G.C.E.M.	250 ~	6	à cartouche	1	tum- bler	arrière et tube	mat. plast.	brune	55	32	3 200
SOULE	250 ~	6	à cartouche	1	tum- bler	fil et tube	mat. plast.	brune	55	35	1 076
—	—	—	—	C III	—	—	—	—	—	—	1 075

(1) Dans cette colonne sont indiqués pour les interrupteurs le nombre de pôles, ou pour les commutateurs les numéros de référence correspondant à la fonction remplie par ceux-ci tels que ces numéros sont précisés à l'article 7 de la norme française NF C 61-100, voir le tableau I de la page 49.

2. PORTE-FUSIBLE

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Caractéristiques	Dimensions (mm)		Référence commerciale
				Diamètre	Longueur	
CEHESS	250 ~	6	à pont, en verre	(Hauteur:15)	25	INCO - 5
C.G.E.	250 ~	6	à cartouche	5	21	33-256
ELECTRO-SECURIT	250 ~	6	à cartouche	8,5	22,5	
SOULE	250 ~	6	à cartouche	6,4	23	1 030
THOMSON-HOUSTON	250 ~	10	à cartouche	8,2	23	82 910

3. SOCLES

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Porte-fusible à utiliser	Couvercle	Dimensions (mm)			Référence commerciale
					Longueur	Largeur	Épaisseur	
C.G.E.	250 ~	6	à cartouche	mat. plast.	56	56	28	52-250
ISODIO	250 ~	6	à cartouche	mat. plast.	35	25	18	009

QUATRIÈME PARTIE

Marque U.S.E.

I - PRISES DE COURANT ET PROLONGATEURS

A. — NOTE SUR LES PUBLICATIONS C 61-300 ET C 61-301 A 315
DE L'UNION TECHNIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ

Les prises de courant et prolongateurs pour installations domestiques et analogues ont fait dans ces dernières années l'objet d'études internationales au sein de deux grandes Commissions, la Commission électrotechnique internationale (C.E.I.) et la Commission internationale de réglementation en vue de l'Approbation de l'Équipement électrique (C.E.E.).

Sauf sur quelques points de détail, la réglementation française a été établie en accord avec ces études pour ce qui est de toutes les spécifications techniques, autres que les spécifications dimensionnelles. En ce qui concerne ces dernières, les règles françaises sont conformes aux règles internationales pour les prises de courant 10 A ; elles en diffèrent pour les prises de courant 16 A et 32 A.

Les règles relatives aux prises de courant font l'objet de deux normes, l'une qui est éditée sous l'indice **C 61-300** (décembre 1952) et qui comprend les **règles de qualité et de sécurité** auxquelles les appareils doivent satisfaire, l'autre qui est éditée sous l'indice **C 61-301 à 315** (décembre 1952) et qui indique les caractéristiques des modèles **normaux**, c'est-à-dire des modèles considérés comme susceptibles de répondre aux besoins les plus courants (1).

Les appareils normaux sont assujettis à l'ensemble des spécifications techniques internationales indiquées dans ces deux publications. Il n'est cependant pas exclu que certains appareils répondant aux règles aient d'autres caractéristiques dimensionnelles que celles des appareils normaux. Dans le premier cas, (appareils répondant à la fois aux publications C 61-300 et C 61-301 à 315), le monogramme de marque U.S.E. comporte à l'emplacement indiqué par XX l'indice 61-301 ou l'indice 10 024 (sous lequel était précédemment éditée la normalisation des prises de courant) et dans le second (appareils répondant aux règles de la publication C 61-300, mais non aux caractéristiques dimensionnelles de la publication C 61-301 à 315) l'indice 61-300 ou l'indice 25.

Les spécifications contenues dans la publication C 61-300 ont pour but d'obtenir que les appareils :

- a) soient aptes à remplir correctement leurs fonctions ;
- b) ne mettent pas en danger l'utilisateur ou son entourage ;
- c) conservent leurs propriétés à l'usage.

Elles imposent notamment :

- le raccordement facile des conducteurs ;
- une limite minima et une limite maxima à l'effort nécessaire à la séparation des deux parties d'un appareil ;
- des minima pour les lignes de fuite et les distances dans l'air des pièces sous tension ;
- un échauffement modéré des organes de contact ;

(1) Nous rappelons que l'emploi de prises de courant du type normalisé est obligatoire dans les habitations à loyer modéré. Voir à ce sujet la note « caractère obligatoire de certaines normes et règles techniques de l'Union technique de l'Électricité », page 15.

- la protection des connexions contre les efforts de torsion et de traction ;
- un isolement satisfaisant ;
- la résistance à la chaleur et au feu des parties en matière isolante ;
- la résistance mécanique des vis et des écrous ;
- une bonne tenue en service.

Parmi les nombreux et sévères essais effectués sur les appareils, nous citerons :

- une épreuve diélectrique à 2 000 volts et une mesure d'isolement effectuées après un séjour de 24 heures en atmosphère humide ;
- la vérification du pouvoir de coupure comprenant 50 manœuvres doubles de coupure et de rétablissement d'un courant égal à 1,25 fois le courant nominal sous une tension égale à 1,1 fois la tension nominale et avec un facteur de puissance de 0,6 ;
- la vérification de la tenue en service comportant 5 000 manœuvres doubles d'introduction et de retrait de la fiche dans le socle sous un courant égal au courant nominal avec une tension égale à l'intensité nominale et un facteur de puissance de 0,6 ;
- la vérification de la résistance mécanique des socles et des fiches ; en ce qui concerne les fiches, l'essai consiste à faire tomber celles-ci à l'aide d'un tambour tournant d'une hauteur de 50 cm sur une plaque d'acier ; après un nombre de chutes qui peut atteindre 1 000 pour les fiches d'un poids inférieur ou égal à 100 g, il ne doit pas être constaté de détériorations essentielles ;
- la résistance à la chaleur et au feu des parties extérieures en matière isolante des appareils ; l'essai consiste en l'application d'un doigt métallique chauffé à 500 °C dans le cas des parties extérieures des socles qui portent des pièces sous tension.

Les valeurs normales des tensions nominales des appareils sont 250 et 380 volts.

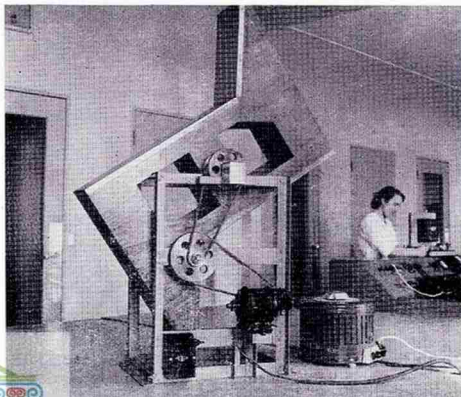
Les valeurs normales des courants nominaux ont été limitées à 3, à savoir : 10, 16 et 32 ampères.

Les alvéoles sont obligatoirement élastiques, les broches doivent être pleines.

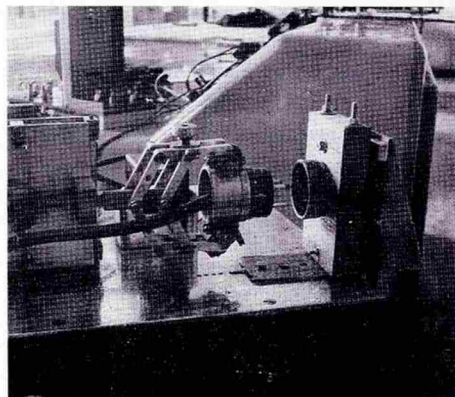
Enfin, les socles et les prises mobiles de prolongateurs normales comportent soit un cordon, soit une collerette de protection.

Le tableau ci-après indique les types normaux de socles, de fiches, de prises de courant et de prises mobiles de prolongateurs pour lesquels il existe des modèles d'appareils admis actuellement à la marque U.S.E. Ce tableau rappelle la nature des organes de contact (alvéoles, broches rondes, broches rectangulaires) ainsi que les principales cotes d'interchangeabilité. Il donne enfin pour chacun de ces types les noms des constructeurs ayant des modèles admis.

Vérification de la résistance mécanique
des fiches de prises de courant.



Vérification du pouvoir de coupure
et de la tenue en service.

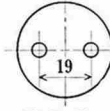
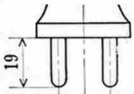
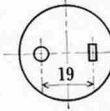
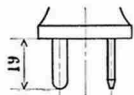
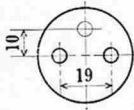
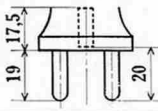


MODÈLES NORMALISÉS DE SOCLES, FICHES DE PRISES DE COURANT ET DE PRISES MOBILES DE PROLONGATEURS

actuellement admis à la marque U.S.E.

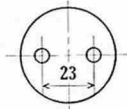
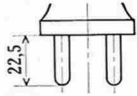
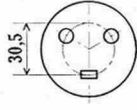
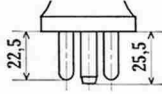
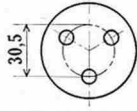
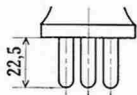
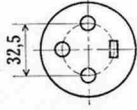
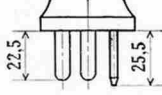
(Se reporter pour le détail des caractéristiques et pour les références commerciales des appareils aux listes des pages 92 à 94)

Modèles 10 A, 250 V

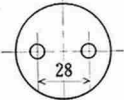
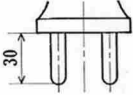
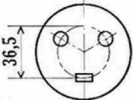
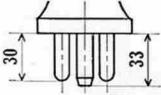
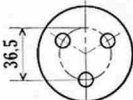
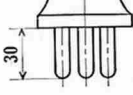
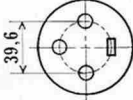
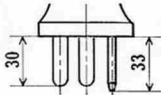
Modèles	Designation du nombre de pôles		Organes de contacts	Principales cotes d'interchangeabilité	Constructeurs
Prises de courant bipolaires réversibles 10 A, 250 V.	2	Socles.	2 alvéoles.		Modèle pour pose encastrée : Legrand.
		Fiches.	2 broches rondes. $\phi = 4,8 \text{ mm.}$		Modèles pour pose en saillie : C.G.E. Codalec. Ebenoid (1). Haberer. Legrand. Vynckier.
Prises de courant bipolaires irréversibles 10 A, 250 V.	1 + 1	Socle.	1 alvéole (entrée circulaire). 1 alvéole (entrée rectangulaire).		Modèle pour pose en saillie : Legrand.
		Fiche.	1 broche ronde. $\phi = 4,8 \text{ mm.}$ 1 broche rectangulaire. 2,5 x 6 mm		Legrand.
Prises de courant bipolaires avec contact de mise à la terre 10 A, 250 V.		Socles.	2 alvéoles. 1 broche ronde. $\phi = 4,8 \text{ mm,}$		Modèle pour pose encastrée : Legrand.
		Fiches.	2 broches rondes. $\phi = 4,8 \text{ mm.}$ 1 alvéole.		Modèles pour pose en saillie : Ebenoid. Legrand. Vynckier.

(1) Deux modèles, dont un à éclipse.

Modèles 16 A, 250 V \approx 380 V \sim

Modèles	Désignation du nombre de pôles		Organes de contacts	Principales cotes d'interchangeabilité	Constructeurs
Prises de courant et prolongateur bipolaires réversibles 16 A, 250 V \approx 380 V \sim	2	Socles.	2 alvéoles.		Socles pour pose en saillie : Ebenoid. S.G.C.E.M. Vynckier. Prolongateur : Vynckier.
		Fiches.	2 broches rondes. $\phi = 6$ mm		Ebenoid. Vynckier.
Prises de courant et prolongateurs bipolaires avec contact de mise à la terre 16 A, 250 V \approx 380 V \sim	2 + T	Socles.	2 alvéoles (entrées circulaires). 1 alvéole (entrée rectangulaire).		Socles pour pose en saillie : Ebenoid. Vynckier. Prolongateur : Vynckier.
		Fiches.	2 broches rondes. $\phi = 6$ mm 1 broche rectangulaire. 3 x 8 mm		Ebenoid. Vynckier.
Prises de courant tripolaires 16 A, 250 V \approx 380 V \sim	3	Socles.	3 alvéoles.		Socle pour pose en saillie : Ebenoid.
		Fiches.	3 broches rondes. $\phi = 6$ mm		Ebenoid.
Prises de courant et prolongateurs tripolaires avec contact de mise à la terre 16 A, 250 V \approx 380 V \sim	3 + T	Socles.	3 alvéoles (entrées circulaires). 1 alvéole (entrée rectangulaire).		Socles pour pose en saillie : Ebenoid. Legrand. Vynckier. Prolongateur : Vynckier.
		Fiches.	3 broches rondes. $\phi = 6$ mm 1 broche rectangulaire. 3 x 8 mm		Ebenoid. Vynckier.

Modèles 32 A, 250 V = 380 V ~

Modèles	Designation du nombre de pôles		Organes de contacts	Principales cotes d'interchangeabilité	Constructeurs
Prises de courant bipolaires réversibles 32 A, 250 V = 380 V ~	2	Socles.	2 alvéoles.		Modèle pour pose en saillie : Ebenoid.
		Fiches.	2 broches rondes. $\phi = 7$ mm		Ebenoid.
Prises de courant bipolaires avec contact de mise à la terre 32 A, 250 V = 380 V ~	2 + T	Socles.	2 alvéoles (entrées circulaires) 1 alvéole (entrée rectangulaire).		Modèle pour pose en saillie : Ebenoid.
		Fiches.	2 broches rondes. $\phi = 7$ mm 1 broche rectangulaire. 4 x 8 mm		Ebenoid.
Prises de courant tripolaires 32 A, 250 V = 380 V ~	3	Socles.	3 alvéoles.		Modèle pour pose en saillie : Ebénoid.
		Fiches.	3 broches rondes. $\phi = 7$ mm		Ebenoid.
Prises de courant tripolaires avec contact de mise à la terre 32 A, 250 V = 380 V ~	3 + T	Socles.	3 alvéoles. (entrées circulaires). 1 alvéole (entrée rectangulaire).		Modèle pour pose en saillie : Ebenoid.
		Fiches.	3 broches rondes. $\phi = 7$ mm 1 broche rectangulaire. 4 x 8 mm		Ebenoid.

B. — LISTES

1. — SOCLES NORMALISÉS DE PRISES DE COURANT

a) pour pose encastrée

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles	Matière				Dimensions (mm)			Référence commerciale
				Socle	Plaque de recouvrement	Couleur	Boîte d'encastrement	Plaque de recouvrement	Boîte d'encastrement	Épaisseur	
LEGRAND	250 \sphericalangle	10	2	porcelaine	mat. plast.	brune ou blanche	mat. plast.	80 × 80	57 × 57 × 30	26	85 222
—	—	—	2+T	—	—	—	—	—	—	46	85 222 T

b) pour pose en saillie

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles	Matière		Couleur	Dimensions (mm)		Référence commerciale
				Socle	Couvercle		Dia-mètre	Épaisseur	
C.G.E.	250 \sphericalangle	10	2	porcelaine	mat. plast.	brune	62	34	71 040
CODALEC	250 \sphericalangle	10	2	porcelaine	mat. plast.	brune	56	33	323
EBENOID	250 \sphericalangle	10	2	mat. plast.	mat. plast.	brune	57	36	28 101
—	—	—	2 (1)	—	—	—	—	—	28 103
—	—	—	2 + T	—	—	—	54	47	28 108
—	250 \equiv /380 \sim	16	2	mat. plast.	mat. plast.	brune	69	41	28 160
—	—	—	2 + T	—	—	—	80	50	28 162
—	—	—	3	—	—	—	81	41	28 168
—	—	—	3 + T	—	—	—	83	50	28 163
—	—	32	2	—	—	—	80	57	28 320
—	—	—	2 + T	—	—	—	94	68	28 322
—	—	—	3	—	—	—	94	57	28 329
—	—	—	3 + T	—	—	—	99	68	28 326
HABERER ...	250 \sphericalangle	10	2	porcelaine	mat. plast.	brune ou blanche	60	33	4 626
LEGRAND	250 \sphericalangle	10	2	porcelaine	mat. plast.	brune ou blanche	59	35	55 225
— ...	—	—	1 + 1	—	—	—	—	—	55 226
— ...	250 \equiv /380 \sim	—	2 + T	—	—	—	55	46	55 225 T
S.G.C.E.M.	250 \equiv /380 \sim	16	2	mat. plast.	mat. plast.	brune	72	50	4 302

(1) A éclipse.

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles	Matière		Couleur	Dimensions (mm)		Référence commerciale
				SoCLE	Couvercle		Dia-mètre	Épais-seur	
VYNCKIER ...	250 ~	10	2	stéatite	mat. plast.	brune	58	35,5	30 810
— ...	—	—	2 + T	—	—	—	—	45	30 812
— ...	250 =/380 ~	16	2	—	—	—	70	49	30 820
— ...	—	—	2 + T	—	—	—	80	60	30 822
— ...	—	—	3 + T	—	—	—	—	—	30 824

2. — FICHES NORMALISÉES DE PRISES DE COURANT

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles	Matière	Couleur	Dimensions (mm)		Référence commerciale
						Diamètre	Hauteur	
EBENOID	250 ~	10	2	mat. plast.	brune	36	49	27 101
—	—	—	2 + T	—	—	37	61	27 108
—	250 =/380 ~	16	2	—	—	48	71	27 160
—	—	—	2 + T	—	—	54	71	27 162
—	—	—	3	—	—	54	71	27 168
—	—	—	3 + T	—	—	56	73	27 163
—	250 =/380 ~	32	2	—	—	59	91	27 320
—	—	—	2 + T	—	—	67,5	99	27 322
—	—	—	3	—	—	67,5	96	27 329
—	—	—	3 + T	—	—	71	100	27 326
LEGRAND	250 ~	10	2	mat. plast.	brune	37	62	55 125
—	—	—	1 + 1	—	—	—	—	55 126
—	—	—	2 + T	—	—	—	—	55 125 T
VYNCKIER	250 ~	10	2	mat. plast.	brune	43	56	30 808
—	—	—	2 + T	—	—	37	63	30 515
—	250 =/380 ~	16	2	—	—	58	62,5	30 720
—	—	—	2 + T	—	—	65	65,5	30 722
—	—	—	3 + T	—	—	68	65,5	30 724

3. — PRISES MOBILES DE PROLONGATEURS NORMALISÉES

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles	Matière	Couleur	Dimensions (mm)		Référence commerciale
						Diamètre	Hauteur	
VYNCKIER ...	250 =/380 ~	16	2	mat. plast.	brune	58	65,5	30 950
— ...	—	—	2 + T	—	—	65	68,5	30 952
— ...	—	—	3 + T	—	—	68	68,5	30 954

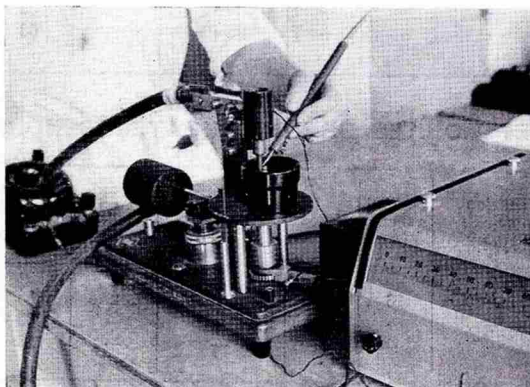
4. — SOCLES NON NORMALISÉS DE PRISES DE COURANT POUR POSE EN SAILLIE

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles	Matériau		Couleur	Dimensions (mm)		Référence commerciale
				Socle	Couvercle		Dia-mètre	Épais-seur	
LEGRAND	250 ~	10	2 + T	mat. plast.	mat. plast.	brune	59	46	Schuko 5 384
—	250 ==/380 ~	32	2	porcelaine	—	—	90	44	5 362
—	—	—	2 + T	—	—	—	—	—	5 362 T
—	—	—	3	—	—	—	—	—	5 363
—	—	—	3 + T	—	—	—	—	—	5 364
—	—	—	4 + T	—	—	—	—	—	5 365

5. — FICHE NON NORMALISÉE DE PRISE DE COURANT

Constructeur	Tension nominale (V)	Courant nominal (A)	Pôles	Matériau		Couleur	Dimensions (mm)		Référence commerciale
				Socle	Couvercle		Dia-mètre	Épais-seur	
LEGRAND	250 ~	10	2 + T	matériau	plastique	brune	41	55	Schuko 5 184

Vérification de la résistance à la chaleur et au feu
des prises de courant.



II - LAMPES BALADEUSES

Les règles qui ont servi de base à l'admission à la marque U.S.E. des lampes baladeuses ci-après sont contenues dans la publication 67 de l'Union technique de l'Électricité.

Constructeur	Manche	Douille (1)	Protection	Divers	Dimensions (mm)		Référence com- merciale
					plus grand diamètre	hauteur totale	
ATROW	bois	B 22	panier sans verrine	crochet	100	270	551
—	caoutchouc	—	panier avec verrine	—	150	350	604
—	mat. plast.	—	panier sans verrine	—	100	280	855
—	—	—	avec réflecteur	sur socle	140	240	878
—	caoutchouc	—	avec verrine	crochet	100	340	1 804
—	mat. plast.	—	—	—	100	280	2 854
—	caoutchouc	—	—	ext. tout caoutchouc	130	450	3 504
—	—	—	panier sans verrine	pince et crochet	100	270	4 785 R
—	caoutchouc	E 27	avec verrine	crochet	100	340	1 804 CV
—	mat. plast.	—	—	—	100	280	2 854 CV
BRANDT	caoutchouc	B 22	sans verrine	—	115	395	340 990
—	—	—	avec verrine	—	—	—	340 991
DURAND Frères	bois	B 22	panier protecteur, sans verrine	crochet	115	300	360
EBENOID	mat. plast.	B 22	panier sans verrine	crochet	103	325	42 380
—	—	—	—	—	—	—	42 382
—	—	—	panier avec verrine	—	—	—	42 390
—	—	—	panier sans verrine	—	117	278	42 470
—	bois	—	—	—	—	—	42 459
—	—	—	—	—	—	263	42 462
—	mat. plast.	E 27	—	—	103	325	42 400
—	—	—	panier avec verrine	—	—	—	42 410
GERARD MANG	mat. plast.	B 22	panier sans verrine	crochet	105	305	343
—	—	—	—	—	122	270	657
—	caoutchouc	—	panier avec verrine	étanche à crochet	120	320	650
ISODIO	mat. plast.	B 22	panier sans verrine	crochet de suspension	90	280	728
—	—	—	—	crochet de suspension et pince	—	—	728 bis

(1) B 22 = douille à baïonnette. E 27 = douille à vis, type moyen.

III - DOUILLES, 250 V

Les règles qui servent de base à l'admission à la marque U.S.E. des douilles sont contenues dans la norme NF C 61-501 (caractéristiques dimensionnelles d'interchangeabilité) et dans la publication 67 de l'Union technique de l'Électricité.

Constructeur	Type (1)	Enveloppe	Forme de la chemise	Bague	Raccord		Particularités	Dimensions (mm)		Référence commerciale
					Pas ou type	Nature		Diamètre extérieur maximum	Hauteur totale	
BRANDT	E 27	mat. plast.	—	—	de Paris	non isolé		58	58	E 27
—	E 40	—	—	—	—	—		58	72	E 40
C.G.E.	B 22	laiton	droite renflée	simple	des becs	non isolé		30	40	41 082 L
—	—	—	—	—	—	—		—	—	41 102 L
—	—	—	—	—	de Paris	—		—	—	41 103 L
—	—	—	—	—	embase type droit	—		44	34	41 108 L
—	—	—	—	double	des becs de Paris	—		30	40	41 122 L
—	—	—	—	—	—	—		—	—	41 123 L
—	—	—	—	—	embase type droit	—		44	34	41 128 L
—	—	—	—	—	serre-fils	—		30	52	41 395
—	—	—	—	—	—	—		34	57	41 193 L
—	—	cuivre rouge	—	simple	des becs	—		30	40	41 102 R
—	—	—	—	double	—	—		—	—	41 122 R
—	—	—	—	—	de Paris	—		—	—	41 123 R
—	—	acier protégé	—	simple	des becs	—		30	40	41 302
—	—	—	—	double	—	—		—	—	41 322
—	—	—	—	—	de Paris	—		—	—	41 323
—	—	laiton	—	—	des becs	—	interrupteur rotatif	34	57	41 182 L
—	—	—	—	—	de Paris	—	interrupteur à tirette	56	77	41 399
—	E 27	—	—	—	des becs	—		40	51	43 082 L
—	—	—	—	—	de Paris	—		—	—	43 083 L
—	—	—	—	—	des becs	—		—	—	43 092 L
—	—	—	—	—	de Paris	—		—	—	43 093 L
—	—	—	—	—	des becs	—		43	64	43 112 L
—	—	—	—	—	de Paris	—		—	—	43 113 L
—	—	—	—	—	embase type droit	—		60	46	43 128 L
—	—	acier protégé	—	—	des becs	—		50	40	43 282
—	—	laiton	—	—	de Paris	—	interrupteur à tirette	56	73	43 399
—	E 40	laiton	—	—	—	—		59	77	43 213 L
—	—	cuivre rouge	—	—	—	—		—	—	43 213 R

22 = douille à baïonnette normale. E 27 = douille à vis, type moyen. E 40 = douille à vis, type Goliath.

Constructeur	Type (1)	Enveloppe	Forme de la chemise	Bague	Raccord		Particularités	Dimensions (mm)		Référence commerciale
					Pas ou type	Nature		Diamètre extérieur maximum	Hauteur totale	
EBENOID	B 22	mat. plast.	droite	sans (2)	des becs de Paris	isolé		35	49	42 200
—	—	—	—	—	—	—		35	59	42 211
—	—	—	—	—	pour baladeuses	—		54	48	42 455
—	—	—	—	—	à embase ronde, type coudé à 25°	—		70	50	42 155
—	—	—	—	—	des becs de Paris	—	étanche	35	50	42 201
—	—	—	—	—	—	—	—	35	60	42 215
—	—	—	—	—	tube acier de 11	—	—	—	—	42 216
—	—	—	—	double	des becs de Paris	—	interrupteur rotatif	43	86	42 103
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	42 106
—	—	—	—	—	bout de fil	—	—	43	80	42 107
—	E 27	—	—	—	des becs de Paris	—	—	57	76	42 233
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	42 235
—	—	—	—	—	à embase type droit	—	—	70	67	42 240
—	—	—	—	—	des becs	—	interrupteur rotatif	58	92	42 043
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	42 045
—	—	—	—	—	métrique de 10, Pas 1	—	—	—	—	42 046
—	—	—	—	—	de Paris	—	—	—	—	42 047
—	—	—	—	—	bout de fil	—	—	—	—	42 047
GÉRARD-MANG	B 22	laiton	droite	simple	des becs	non isolé		27	39	240
—	—	—	—	—	—	isolé		—	41,5	—
—	—	—	—	—	international	non isolé		—	39	—
—	—	—	—	—	anglais	—		—	—	—
—	—	—	—	—	de Paris	—		—	—	691
—	—	—	renflée	—	des becs	—		30	—	272
—	—	—	—	—	international	—		—	—	—
—	—	—	—	—	anglais	—		—	—	—
—	—	—	—	—	des becs	isolé		30	41,5	272 bis
—	—	—	—	double	des becs	non isolé		33	39	241
—	—	—	—	—	international	—		—	—	—
—	—	—	—	—	anglais	—		—	—	—
—	—	—	—	—	des becs de Paris	isolé		33	41,5	241 bis
—	—	—	—	simple	—	non isolé		30	39	701
—	—	—	—	—	—	isolé		30	41,5	702
—	—	—	—	double	de Rouen	non isolé		33	39	703
—	—	—	—	—	de Paris	—		—	—	704
—	—	—	—	—	—	isolé		—	41,5	705
—	—	acier laitoné	—	—	des becs	non isolé		32,5	39	51

(1) B 22 = douille à baïonnette normale. E 27 = douille à vis, type moyen. E 40 = douille à vis, type Goliath.
 (2) Douille bloc.

Constructeur	Type (1)	Enveloppe	Forme de la chemise	Bague	Raccord		Particularités	Dimensions (mm)		Référence commerciale
					Pas ou type	Nature		Diamètre extérieur maximum	Hauteur totale	
GÉRARD-MANG (suite)	B 22	cuivre rouge	renflée	simple	des becs	non isolé	interrupteur à clé	30	39	706
—	—	—	—	double	—	—		33	39	708
—	—	laiton	—	simple	à embase type droit	—		45	34	413
—	—	—	—	double	—	—		—	—	414
—	—	—	—	—	des becs	—		33	62	252
—	E 40	laiton	renflée	sans	de Paris	non isolé		59	77	270
—	—	cuivre rouge	—	—	—	—		—	—	710
GUILLEM	B 22	laiton	droite	simple	des becs	non isolé		30	40	501
—	—	—	—	—	—	isolé		26	36	0 501
ISODIO	B 22	mat. plast.	droite	simple	des becs	isolé		36	68	249
—	—	—	—	double	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	simple	de Paris	—	—	—	—	
—	—	—	—	double	—	—	—	—	—	
—	—	laiton	—	double	des becs	—	interrupteur à levier	—	—	502
—	—	—	—	—	de Paris	—	—	—	—	
LEGRAND	B 22	porcelaine	droite	—	des becs	isolé	étanche	39	68	6 001
—	—	—	—	—	de Paris	—	—	—	6 007	
—	—	—	—	simple	de Paris	—	—	58	68	6 027
—	—	—	—	—	à anneau de suspension	—	—	39	68	6 030
—	—	—	—	—	des becs	—	—	39	56	6 131
—	—	—	—	—	de Paris	—	—	—	—	6 137
—	—	—	—	—	à embase type droit	—	—	68	58	6 251
—	—	—	—	—	à embase type coudé à 45°	—	—	—	81	6 252
—	E 40	—	—	—	de Paris	—	—	64	103	6 507
S.E.A.L.	B 22	laiton	droite	simple	des becs	non isolé	—	27	39	202 L
—	—	—	—	—	—	isolé		—	41	202 Li
—	—	—	renflée	—	—	non isolé		29	41	200 L
—	—	—	—	—	—	isolé		—	43	200 Li
—	—	—	—	—	—	non isolé		29	41	ELÉ-PHANT
—	—	—	—	double	—	—		31	41	250 L
—	—	—	—	—	—	—		—	—	ELÉ-PHANT 251 L

(1) B 22 = douille à baïonnette normale. E 27 = douille à vis, type moyen. E 40 = douille à vis, type Goliath.

Constructeur	Type (1)	Enveloppe	Forme de la chemise	Bague	Raccord		Particularités	Dimensions (mm)		Référence commerciale
					Pas ou type	Nature		Diamètre extérieur maximum	Hau teur totale	
S.E.A.L. (suite)	B 22	laiton	renflée	simple	de Paris	non isolé		29	41	210 L
—	—	—	—	double	—	—		31	41	211 L
—	—	—	—	double	des becs	non isolé		31	41	201 L
—	—	—	—	—	—	isolé		29	43	201 Li
—	—	cuivre rouge	—	simple	des becs	non isolé		29	41	200 CR
—	—	—	—	double	—	—		31	41	201 CR
—	—	—	—	simple	de Paris	—		29	41	210 CR
—	—	—	—	double	—	—		31	41	211 CR
—	—	—	—	simple	des becs	isolé		29	43	200 CRi
—	—	—	—	double	—	—		31	43	201 CRi
—	—	laiton	—	simple	à embase type droit	non isolé		45	34	200 PL
—	—	—	—	double	—	—		—	—	201 PL
—	—	—	—	simple	à embase droite, à oreilles	—		—	—	200 AL
—	—	—	—	double	—	—		—	—	201 AL
—	—	—	—	simple	à plateau	—		46	31	250 APL
—	—	—	—	double	—	—		—	—	251 APL
—	—	—	—	simple	des becs	—		29	38	250 AL
—	—	—	—	double	—	—		31	—	251 AL
—	—	—	—	simple	de Paris	—		29	35	260 AL
—	—	—	—	double	—	—		31	—	261 AL
—	—	—	—	double	des becs	—	interrupteur rotatif	35	65	2 205 L
S.G.C.E.M.	B 22	mat. plast.	droite	double	bout de fil de Paris	non isolé		33	40	7 000
—	—	—	—	—	de Lyon	—	étanche	100	72	7 500
—	—	—	—	—	tube acier	—	—	—	—	—
—	—	porcelaine	—	—	à anneau de suspension	—	—	35	70	7 030
—	—	—	—	de serrage	à embase type droit	—	—	66	62	7 203
—	—	—	—	—	embase type coudé 17°	—	—	66	88	7 204
SOULE	B 22	laiton	renflée	simple	des becs de Paris	non isolé		27,3	36	117
—	—	—	—	—	—	—		30,7	40	135
—	—	—	—	—	des becs de Paris	—		30,7	35	121
—	—	—	—	—	—	—		30,7	40	134
—	—	porcelaine	—	de serrage	des becs	isolé	étanche	36	48,5	177
—	—	—	—	—	de Paris	—	—	36	49,5	179
—	—	—	—	—	à anneau de suspension	—	—	58	35	198

(1) B 22 = douille à baïonnette. E 27 = douille à vis, type moyen.

IV — APPAREILS DE JONCTION ET DE DÉRIVATION

Les règles qui servent de base à l'admission à la marque U.S.E. des appareils de jonction et de dérivation sont contenues dans la Publication 67 de l'Union technique de l'Électricité.

1. — ROSACE, 250 V

Constructeur	Nombre de pôles	Entrées	Matière	Divers	Dimensions (mm)		Référence commerciale
					Diamètre	Épaisseur	
LEGRAND	2	fils et tube	porcelaine	avec arrêt de conducteurs	45	33	7 303

2. — RACCORDS DITS DOMINOS, 250 V

Constructeur	Courant nominal (A)	Nombre de plots	Matières	Trou de fixation	Dimensions (mm)			Référence commerciale	
					Longueur	Largeur	Épaisseur		
CODALEC	5	12	mat. plast.	avec	117	18	14	371	
EBENOID	5	1	mat. plast.	sans	20	9,5	14	85 355	
—	—	2	—	avec	20	19	14	85 356	
—	—	3	—	—	20	28,5	14	85 357	
—	5	(1)	—	sans	diamètre : 10		18	85 540	
—	10		—	—	: 13		22	85 541	
—	25		—	—	: 14,5		25	85 547	
—	—		—	—	(2)	33	14,5	22	85 561
GÉRARD-MANG	10		1	porcelaine	sans	21	10,6	15	389
—	—	2	—	—	—	18,7	—	390	
—	—	—	—	avec	23	24	—	392	
—	—	3	—	sans	21	26,8	—	391	
—	—	—	—	avec	23	27	—	393	
HABERER	5	12	mat. plast.	avec	120	20	14	3 999	
LEGRAND	10	1	porcelaine	sans	23	10	15	3 001	
—	—	2	—	—	23	17	—	3 002	
—	—	3	—	—	27	23	—	3 003	
—	10	2	—	avec	23	23	15	3 111	
—	—	3	—	—	34	23	—	3 121	

(1) Il s'agit non de « dominos », mais de bornes isolées.

(2) Borne isolée avec pattes.

2 - RACCORDS DITS DOMINOS 250 V (suite)

Constructeur	Courant nominal (A)	Nombre de plots	Matière	Trou de fixation	Dimensions (mm)			Référence commerciale
					Longueur	Largeur	Épaisseur	
LEGRAND (suite)	25	1	porcelaine	avec	35	14	18	3 131
—	—	2	—	—	—	26	—	3 132
—	—	3	—	—	—	37	—	3 133
—	—	1	—	—	46	18	23	3 125
—	—	2	—	—	—	36	—	3 130
—	—	3	—	—	54	46	—	3 140
S.G.C.E.M.	5	1	porcelaine	sans	21	10	15	2 301
—	—	2	—	avec	21	22	16	2 302
—	—	3	—	—	20	30	—	2 303
—	25	1	—	sans	44	15	25	2 311
—	—	2	—	avec	—	35	—	2 312
—	—	3	—	—	—	52	—	2 313

3. — APPAREILS DE DÉRIVATION 250 V

Constructeur	Courant (nominal A)	Nombre de plots	Pose	Entrées			Matière		Dérivation	Étanchéité	Forme	Dimensions (mm)			Référence commerciale
				Nombre	Disposition	Nature	Base	Couvercle				Longueur	Largeur	Épaisseur	
ALOM-BARD ...	5	2	saillie	6	par-dessous	tube et câble cuiras.	porcel.	porcel.	double	non étanche	ronde	diam. : 50	34	800 P	
—	—	2	—	7	latérale et par-dessous	—	—	—	—	—	en U	60	50	34	801 P
EBENOID ..	5	4	saillie	4	latérales à 90°	fil et tube	mat. plast.	mat. plast.	double	non étanche	ronde	diam. : 56	28	82 502	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	en U	55,5	53	28	82 506
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	carrée	53	53	28	82 497
—	25	2	—	4	—	tube	—	—	—	—	rectangulaire	102	94	47	85 422/C
—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	85 423/C
—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	85 424 C
—	—	5	sans	3	latérales à 90° et face avant	câbles PRT et PFT	—	—	—	étanche	ronde	diam. : 70	40	73 411	
—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73 418
—	—	sans	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73 412
—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73 419
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	octogonale	100	100	43	73 414
—	—	5	4	—	1	—	—	—	—	—	ronde	diam. : 82	41	73 425	

3. — APPAREILS DE DÉRIVATION 250 V (suite)

Constructeur	Courant nominal (A)	Nombre de plots	Pose	Entrées			Matière		Déri- vation	Étan- chéité	Forme	Dimensions (mm)			Réfé- rence com- merciale	
				Nombre	Dispo- sition	Nature	Base	Cou- vercle				Long- ueur	Largeur	Épais- seur		
EBENOID	5	4	saillie	1		câbles PRT et PFT	mat. plast.	mat. plast.	double	étanche	ronde	diam. : 82		41	73 435	
—	—	—	—	2	oppo- sées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73 426	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73 436	
—	—	—	—	2	latérales à 90° et face avant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73 427	
—	—	—	—	3		—	—	—	—	—	—	—	—	—	73 437	
—	—	—	—	4		—	—	—	—	—	—	—	—	—	73 428	
—	—	—	—	—		—	—	—	—	—	—	—	—	—	73 438	
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73 429	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73 439	
—	25	3	—	2	oppo- sées	—	—	—	—	—	—	diam. : 100		55	73 446	
—	—	—	—	2	latérales à 90° et face avant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73 447
—	—	4	—	3		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73 448
—	—	—	—	4		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73 448
ÉLECTRO- SÉCURIT	10	4	en- cas- trée	6	4 faces	tubes	porcel.	plaque métal chromé ou mat. plast.	simple	—	carrée	60	60	30	—	
HABERER	10	4	saillie	1		câbles PRT et PFT	mat. plast.	mat. plast.	—	étanche	ronde	diam. : 75		40	3 661	
—	—	—	—	2	oppo- sées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 662	
—	—	—	—	2	à 90°	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 663	
—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 664	
—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 665	
LEGRAND	5	2	saillie	4	à 90°	fil	porcel.	porcel.	double	non étanche	rectan- gulaire	35	27	23	3 033	
—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	45	39	23	3 091	
—	—	4	—	6	—	tube et câbles cui- ras- sés	—	—	—	—	en U	60	52	29	3 081	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
—	10	—	—	4	—	—	—	—	—	—	ronde	diam. : 65		35	3 075	
S.G.C.E.M.	5	2	saillie	1		fil	porcel.	porcel.	double	non étanche	rectan- gulaire	35	25	22	2 030	

S.G.C.E.M.



V - APPAREILS DIVERS

Les règles qui servent de base à l'admission à la marque U.S.E. des appareils inscrits dans ce chapitre sont contenues dans la publication 67 de l'Union technique de l'Électricité.

1. — APPLIQUES COL DE CYGNE

Constructeur	Embase	Raccord	Entrées	Dimensions (mm)		Référence commerciale
				Diamètre	Saillie	
LEGRAND —	porcelaine	pas des becs douille B 22	fils et tube fils	68	150	7 031
	porcelaine, coudée à 90°			100 × 70	150	7 001
SOULE	porcelaine	pas des becs	fils et tube	65	150	820/15

2. — PATÈRES A RACCORDS


Constructeur	Embase		Raccord		Dimensions (mm)		Référence commerciale
	Entrées	Matière	Type	Pas	Diamètre	Saillie	
ALOM-BARD —	fils et tube	porcelaine	droit	des becs	68	40	803
	—	—	incliné à 45°	—	—	—	804
LEGRAND — —	fils et câbles cuivrassés	porcelaine	droit	des becs	68	39	7 301
	—	—	—	de Paris	—	—	7 307
	—	—	incliné à 45°	des becs	—	42	7 311
S.G.C.E.M. —	fils et tube	porcelaine	droit	des becs	65	38	5 511
	—	—	incliné à 45°	—	—	42	5 611
SOULE ... — ... — ...	fils et tube	porcelaine	droit	de Paris	65	44,5	643
	—	—	incliné à 45°	des becs	—	38	644
	—	—	—	de Paris	—	42	646











3. — GRIFFES A CERCLE












Constructeur	Matière	Dimensions (mm)			Référence commerciale
		Trou (diamètre)	Ouverture (diamètre)	Hauteur	
GERARD-MANG ... —	laiton	11	55	23	720
	—	27,8	55	23	721











CINQUIÈME PARTIE

1. — LISTE DES CONSTRUCTEURS

Constructeurs	Adresses	Numéro de téléphone	Numéro d'identification	Marque de fabrique
ALOMBARD	Établissements ALOMBARD, 145 bis, boulevard Voltaire, Paris (11 ^e).	ROQ 18-90	180	
ARNOULD	Société ARNOULD, 18, rue de Madrid, Paris (8 ^e).	LAB 66-15	190	
ATROW	Ateliers Robert WEIL, Chemin de Valcros, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).	Aix-en-Provence 0-54	124	
BACO	Constructions et Entreprises électriques BACO, Strasbourg-Arsenal (Bas-Rhin).	Strasbourg 35-42-18	188	
BRANDT	Établissements BRANDT et FILS, 23, rue Cavendish, Paris (19 ^e).	BOT 49-34	35	
BRESSON	Établissements BRESSON-FAILLE-MARCHAND, S.A.R.L., 241, avenue Gambetta, Paris (20 ^e).	MEN 61-31	7	
CAMELIN	Établissements André CAMELIN et C ^{ie} , 14, rue Gabriel-Plançon, Besançon (Doubs).	Besançon 38-30	199	
CAPELIN	Établissements CAPELIN, 34, rue d'Alger, Fontenay-sous-Bois (Seine).	TRE 33-71	187	
CAPRI	Société CAPRI, 24, rue Ernest-Renan, Colombes (Seine).	CHA 43-03	196	
C.C.E.-SIFAM	Compagnie de constructions électriques SIFAM, 5, rue du Commandant J.-Duhail, Fontenay-sous-Bois, (Seine).	TRE 29-93	107	
C.D.L. et HÉRAUDET	Établissements C.D.L. et HÉRAUDET, 77, avenue d'Italie, Paris (13 ^e).	GOB 13-00	72	
CEHESS	Appareillage électrique CEHESS, S.A.R.L., 68, avenue de Choisy, Paris (13 ^e).	GOB 17-27	15	

Constructeurs	Adresses	Numéro de téléphone	Numéro d'identification	Marque de fabrique
CEKA	Établissements CAILLER et KRAUSS, S.A.R.L., SCIONZIER (Haute-Savoie).	Scionzier 11	202	
C.G.E.	Fabrique d'Appareillage électrique de la Compagnie générale d'Électricité, Saint-Marcellin (Isère).	St-Marcelin 2-32	10	
CHANDOS	Appareillage électrique CHANDOS 47, rue d'Arthelon, Meudon (Seine-et-Oise).	OBS 16-40	94	
CODALEC	Compagnie alsacienne d'Appareillage électrique « CODALEC » 13, rue Martin-Bucer, Strasbourg (Bas-Rhin).	Strasbourg 32-42-25	197	
COLSON	Établissements M. COLSON, 4, avenue du Bois, Deuil (Seine-et-Oise).	Enghien 35-93	60	
DURAND Frères	Établissements DURAND Frères, S.A.R.L., Molinges (Jura).	Molinges 1	49	
DURAND-PILVEN	Établissements DURAND et PILVEN, S.A.R.L., 37, rue Raymond-Losserand, Paris (15 ^e).	SEG 22-85	58	
EBENOID	Société l'EBENOID, 8, rue des Fleurs, Villeurbanne (Rhône).	VI 91-64	16	
ELECTRA-UNIC	Société l'ELECTRA-UNIC, 21, rue Gambetta, Pontoise (Seine-et-Oise).	Pontoise 285	47	
ELECTRO-PLAST	Société ELECTRO-PLAST, 65, avenue du Général-de-Gaulle, Puteaux (Seine).	LON 13-02	192	
ELECTRO-SECURIT	APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE ELECTRO-SECURIT, Pont-du-Lys, Antibes (Alpes-Maritimes).	Antibes 417-09	182	
EROME	Société des Porcelaines électrotechniques d'EROME, 32, rue Chardon-Lagache, Paris (16 ^e).	JAS 48-80	200	

Constructeurs	Adresses	Numéro de téléphone	Numéro d'identification	Marque de fabrique
F.I.E.M.M.E.	Société F.I.E.M.M.E., 81, avenue du Général-de-Gaulle, Puteaux (Seine).	LON 01-83	186	
GARDY	Société Française GARDY, S.A., 32, rue Chardon-Lagache, Paris (16 ^e).	JAS 48-80	17	
GÉRARD-MANG	Établissements GÉRARD-MANG, 14, rue Juliette-Dodu, Paris (10 ^e).	BOT 48-50	18	
GUILLEM	Établissements GUILLEM Frères, S.A.R.L., Migennes (Yonne).	Migennes 2	34	
HABERER et Cie	Établissements HABERER et C ^{ie} , 19-21, rue Anna-Schoen, Mulhouse (Haut-Rhin).	Mulhouse 2423	193	
HERAUDET	Voir C.D.L. et HÉRAUDET.			
I.E.S.	L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE DE LA SEINE, S.A., 97, avenue de Verdun, Romainville (Seine).	VIL 19-69	36	
INTERLUX	Société INTERLUX, 45, rue de Lévis, Paris (18 ^e).	CAR 26-72	184	
ISODIO	Société ISODIO, 12, rue des Poissonniers, Neuilly-sur-Seine (Seine).	SAB 97-60	39	ISODIO S.A.
K.A.M.E.	Établissements K.A.M.E., 109, rue du Dessous-des-Berges, Paris (13 ^e).	GOB 21-59	189	
LANDIS et GYR	Société Française LANDIS et GYR, 59, avenue Jules-Guesde, Montluçon (Allier).	Montluçon 14-67	101	
LEGRAND	Société LEGRAND, S.A., 128, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Limoges (Haute-Vienne).	Limoges 87-93	2	
M.A.E.C. (L'Éclairage général)	Manufacture d'Appareillage électrique l'ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL, Cahors (Lot).	Cahors 30	12	
MERLIN et GERIN	Établissements MERLIN et GERIN, S.A.R.L., rue Henri-Tarze, Grenoble (Isère).	Grenoble 56-30	201	

Constructeurs	Adresses	Numéro de téléphone	Numéro d'identification	Marque de fabrique
MITTON	Établissements MITTON et C ^{ie} , S.A.R.L., 25, boulevard d'Alsace-Lorraine, Pau (Basses-Pyrénées).	Pau 36-91	22	
MOISSON	Établissements RAPH-MOISSON, S.A.R.L., 20, rue de la Duée, Paris (20 ^e).	MEN 76-76	64	
P.E.M.	PRODUCTIONS ÉLECTRO-MÉCANIQUES, S.A.R.L., 118, avenue du Président-Wilson, Romainville (Seine).	VIL 15-10	147	
S.E.A.L.	L'Appareillage électrique de la Seine, S.A. 149, 151, rue Armand-Silvestre, Courbevoise (Seine).	DEF 27-20	96	
S.E.B.E.M.	Société S.E.B.E.M., 43, rue de Paris, Clichy (Seine).	PER 29-08	185	
S.G.C.E.M.	Société générale de Constructions électromécaniques, S.A., 310, rue François-Perrin, Limoges (Haute-Vienne).	Limoges 78-41	77	
SIFAM	Voir C.C.E.-SIFAM.			
SOCOMEK	Société des Ateliers de Constructions électromécaniques, Benfeld (Bas-Rhin).	Benfeld 62	81	
SOFURNEL	Société SOFURNEL, 6, rue de Genève, Limoges (Haute-Vienne).	Limoges 55-56	195	PRESTO
SOULE	Société anonyme des Établissements industriels D. SOULE, Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).	Bagnères-de-Bigorre 61	45	
THERMOFLEX	Établissements THERMOFLEX, 14, rue Claude-Génin, Grenoble (Isère).	Grenoble 32-22	183	
THOMSON-HOUSTON	Compagnie française THOMSON-HOUSTON, 173, boulevard Haussmann, Paris (8 ^e).	ELY 83-70	67	THOMSON
VYNCKIER	Société VYNCKIER Frères et C ^{ie} , 50, rue Général-Anne-de-la-Bourdonnaye, Lille (Nord).	Lille 57-45-15	194	

**2. — TABLEAU DE CORRESPONDANCE
ENTRE LES NUMÉROS D'IDENTIFICATION
ET LES NOMS DES CONSTRUCTEURS**

Numéro	Constructeur	Numéro	Constructeur	Numéro	Constructeur
2	LEGRAND	58	DURAND-PILVEN	184	INTERLUX
7	BRESSON	60	COLSON	185	S.E.B.E.M.
10	C.G.E.	64	RAPH-MOISSON	186	F.I.E.M.M.E.
12	M.A.E.C.	67	THOMSON- HOUSTON	187	CAPELIN
15	CEHESS	72	C.D.L. et HERAUDET	188	BACO
16	EBENOID	77	S.G.C.E.M.	189	K.A.M.E.
17	GARDY	81	S.O.C.O.M.E.C.	190	ARNOULD
18	GERARD-MANG	84	CHANDOS	192	ELECTRO-PLAST
22	MITTON	96	S.E.A.L.	193	HABERER
34	GUILLEM	101	LANDIS et GYR	194	VYNCKIER
35	BRANDT	107	S.I.F.A.M.	195	SOFURNEL
36	I.E.S.	124	ATROW	196	CAPRI
39	ISODIO	147	P.E.M.	197	CODALEC
45	SOULE	180	ALOMBARD	199	CAMELIN
47	ELECTRA-UNIC	182	ELECTRO-SECURIT	200	EROME
49	DURAND FRÈRES	183	THERMOFLEX	201	MERLIN-GERIN
				202	CEKA



MUSÉE ULTIMHEAT®
ULTIMHEAT® MUSEUM



MUSEE ULTIMHEAT®
ULTIMHEAT® MUSEUM

PRIX : 300 FRANCS